

Les Communes adopteront aujourd'hui le bill de l'unification des armes

OTTAWA — Sous l'effet de la motion de clôture votée jeudi dernier aux Communes, la chambre a mis un terme hier soir à l'étude en comité plénier du bill de l'unification des armes, clause par clause. Le bill C-243, conformément toujours à la motion de jeudi, reviendra devant les députés aujourd'hui pour la troisième lecture et vraisemblablement son adoption définitive par la chambre basse avant qu'il ne soit acheminé vers le sénat.

Hier, la clause clé du bill, celle qui prévoit la création d'une force armée unique pour le Canada, a reçu l'approbation de 58 députés contre 22, seul M. Herridge, NPD de Kootenay-West, ayant voté

dans l'opposition, avec les conservateurs.

Les 64 autres clauses du projet de loi ont été approuvées trois heures avant la tombée fixée par la motion présentée par les ministériels jeudi dernier pour limiter les débats sur ce projet de loi controversé.

Le ministre de la défense, M. Hellyer, a déclaré qu'il étudiera une requête de dernière heure de son prédécesseur, M. Churchill, député de Winnipeg-Sud-Centre, pour savoir s'il est nécessaire d'obtenir le consentement du gouverneur général avant de légiférer dans le champ technique reconnu comme étant de prérogative royale.

On sait que le gouverneur général est commandant en chef des forces armées canadiennes et avant de passer quelque loi que ce soit touchant son rôle, il devrait apporter son consentement, de l'avis de M. Churchill.

D'autre part, les Communes ont approuvé par 66 voix contre 28 un amendement soumis par le gouvernement et prévoyant que les militaires en fonction disposent de deux mois après l'unification des armes pour demander leur congé.

Ce congé devra être accordé en deca de six mois après que demande en aura été faite, mais cette loi ne s'appliquerait pas en cas d'urgence ou dans le cas de militaires qui ont reçu un

entraînement spécial aux frais de l'Etat — les équipes d'aviateurs par exemple.

Les libéraux et les trois petits partis ont appuyé l'amendement.

Les conservateurs de leur côté s'y sont opposés dénonçant le caractère obligatoire du transfert de marins, de soldats et d'aviateurs dans les nouvelles forces unifiées.

De plus, la chambre a rejeté par 74 voix contre 25 un amendement torv demandant qu'un militaire ne puisse être transféré dans la nouvelle force unifiée sans son consentement. Les conservateurs ont été les seuls à voter en faveur de l'amendement qui, s'il s'appliquait, porterait le nombre de corps militaires à quatre plutôt que trois, comme c'est actuellement le cas, plutôt qu'un aussi, comme le veut le bill C-243.

Les Tories ont exprimé l'avis une fois de plus que le gouvernement établissait la conscription en temps de paix.

Pearson définit les

objectifs du Canada :

une plus grande
unité, une plus
grande liberté

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Lester B. Pearson a déclaré hier soir que le premier défi qu'il a à relever, les Canadiens en cette année du Centenaire de la Confédération "consiste à garantir encore plus notre liberté et à rendre notre unité plus forte dans la diversité de nos origines ethniques, linguistiques et culturelles."

Prononçant une allocution à un banquet offert par la Commission du Centenaire, le premier ministre du Canada a insisté sur le rôle des groupes francophones et anglophones : "Nous devons également maintenir et renforcer l'association entre les deux groupes linguistiques fondateurs."

Cette diversité sociale et culturelle, base de l'unité nationale", M. Pearson est convaincu qu'elle permettra de réaliser un triomphe non seulement pour le Canada mais pour toute l'humanité "car l'épreuve fondamentale de l'humanité à notre époque consiste à édifier un monde où la liberté individuelle et nationale est garantie parmi toute la diversité des nations et des cultures et des régimes politiques; mais où l'interdépendance est reconnue comme étant peut-être encore plus nécessaire que l'indépendance."

Le premier ministre avait d'abord déclaré que les Canadiens ont bien des raisons d'être fiers de leurs réalisations après "un siècle d'indépendance nationale". Il a insisté sur l'importance des ressources spirituelles, en regard des ressources matérielles, car ce sera des premières que "dépendra en fin de compte notre survie comme pays vraiment indépendant et vraiment distinctif."

Parlant de la préoccupation grandissante des Canadiens à l'égard d'une unité nationale qui rejette l'uniformité et la conformité, il s'est dit encouragé à souhaiter que le pays devienne un jour :

● Un pays qui n'aspire pas simplement à la grandeur et au pouvoir mais également à la fraternité et à la bonne entente.

● Un pays qui recherche l'excellence en tout : l'excellence du travail de nos ouvriers et de nos artisans ; l'excellence dans notre industrie et dans le domaine des arts ; l'excellence de nos institutions publiques, de notre enseignement, de toutes nos relations humaines.

● Un pays où notre nationalisme — le canadienisme — est un instrument de service, utilisé non seulement en vue de nos meilleurs intérêts, mais aussi en vue de l'aide à apporter aux autres.

Voir page 2 : Pearson

L'Assemblée législative n'a pas encore accompli la moitié de ses travaux

par Paul CLICHE

QUEBEC — Après 53 séances et à quelques jours de l'ouverture de l'Expo qui ralentira considérablement son rythme de travail, l'Assemblée législative est loin d'avoir réalisé la moitié du programme législatif que lui avait fixé le discours du trône du 1er décembre dernier. On peut même se demander si elle en a accompli le tiers.

Si l'on passe en revue en effet la législation adoptée jusqu'ici, on peut énumérer sur les doigts de la main les lois de première importance : Le bill 2 instaurant un nouveau régime d'aide aux étudiants, le fameux bill 25, le bill 33 créant le ministère des affaires inter-gouvernementales, les deux lois (bills 19 et 20) nécessitées par la tenue de l'Expo et, dans une mesure moindre, le bill 13 qui a modifié la loi des successions en accord avec une recommandation du rapport Belanger, ainsi que les bills 24 et 46 qui ont modifié respectivement les lois de l'habitation familiale et du courtage immobilier et des produits laitiers.

La vingtaine d'autres lois d'origine gouvernementale sanctionnées depuis cinq mois sont d'importance mineure, à cause de leur portée ou de leur nature technique, purement formelle. Il faut souligner toutefois que d'importants bills privés ont été étudiés; tels ceux modifiant les chartes des villes de Montréal, Québec et Laval.

Actuellement, une dizaine de projets de loi sont inscrits au feuilleton de la Chambre et n'ont, pour la plupart, franchi que l'étape de la première lecture. C'est le cas de la loi des coroners (bill 34), de la loi du barreau (bill 98) et d'un groupe de quatre projets de loi qui concrétisent en grande partie des mesures annoncées au début de 1966 par l'ancien ministre de l'Éducation, M. Gerin-Lajoie : bill 36 modifiant la loi des subventions aux institutions d'enseignement classique, bill 37 autorisant des ententes entre commissions scolaires et institutions d'enseignement privé, bill 39 initiale loi des subventions aux institutions d'enseignement privé et bill 40 modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires.

La législation non étudiée et à venir

Quant au bill 21 créant les collèges d'enseignement général et professionnel, il est encore au stade du comité de l'éducation même si les audiences publiques sont terminées depuis quelques semaines. Il en est ainsi du bill 45 créant un régime d'assurance-rente qui est devant le comité de l'agriculture. Les audiences publiques qui ont été interrompues mardi dernier à ce comité par le débat sur l'administration de la justice soulevé par M. Wagner se poursuivront aujourd'hui. Enfin, la Chambre a commencé jeudi dernier l'étude du bill 48 créant le nouveau régime d'allocations familiales du Québec.

Si l'on s'en tient au programme établi par le discours du trône, on peut dire qu'au moins une douzaine de projets de loi gouvernementaux seront soumis au parlement au cours des prochaines semaines : loi de la police, loi instituant un protecteur du peuple ou ombudsman, création d'une société québécoise de l'habitat, loi instituant un ministère de la fonction publique, loi modifiant la loi de la voirie et constituant un premier pas vers la constitution d'un ministère de l'équipement, loi regroupant les services de loisirs au sein du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche qui prendra peut-être le nom de ministère des loisirs, loi amendement le code du travail et établissant un mécanisme pour favoriser le règlement des conflits avant le déclenchement des grèves, création d'un office du plan et modification de la composition et du statut du Conseil d'orientation économique, loi établissant un fonds industriel pour la petite et la moyenne entreprise, loi pour encourager et coordonner les travaux de recherche, loi créant l'Académie des arts, des lettres et des sciences du Québec, loi-cadre des diverses mesures d'aide sociale.

Quant au projet de rapatriement de la sécurité de la vieillesse qui avait fait couler beaucoup d'encre au début de la session, on n'en parle plus. Le budget de M. Dozois ne prévoit d'ailleurs rien en ce sens. Il se peut également que le projet de chambre agricole soit abandonné à cause de l'opposition de l'UCC.

Cernant la charte des droits de l'homme, on attendrait la fin des travaux du comité de la constitution pour l'adopter. Ce comité est maintenant ressuscité et ses membres ont été nommés mais il n'a pas encore siégé.

Un autre comité spécial, dont la création a été décidée à la suite de l'adoption d'une motion de M. Pierre Laporte, n'est pas encore constitué. Il s'agit du comité pour réformer les règlements parlementaires. Il se peut que le gouvernement attende d'ailleurs le rapport de cet organisme avant de pousser plus loin le projet annoncé dans le discours du trône, de nommer un président permanent de l'Assemblée législative.

Voir à la page 2 : L'Assemblée législative

Le chancelier de l'université McGill émet de fortes réserves quant au rapport Carter

TORONTO — L'économie canadienne est beaucoup trop complexe pour justifier la mise en oeuvre impulsive des changements que propose la Commission d'enquête sur la fiscalité, présidée par M. Carter. Telle est du moins l'opinion de M. Howard I. Ross, chancelier de l'université McGill et comptable agréé de Montréal, qui exprime de fortes réserves quant au rapport de cette commission dont l'application ne lui paraît possible qu'au cours d'un grand nombre d'années.

S'adressant au 19e congrès annuel de la Canadian Tax Foundation, M. Ross s'est dit d'avis que l'équilibre de nos investissements et de nos systèmes financiers est trop précaire, les ramifications nationales et internationales sont trop nombreuses, pour envisager la mise en application d'un tel rapport sans transition. Il estime, quant à lui, qu'il convient d'aborder le problème de la réforme fiscale plus délicatement, plus sagement, plus soigneusement.

Rappelons que la Canadian Tax Foundation est une institution à but non lucratif, appuyée par le Barreau canadien et l'Institut canadien des comptables agréés. Elle consacre son

congrès de trois jours cette année à l'étude exhaustive du rapport de la commission Carter, première analyse détaillée de ce document depuis sa publication, le 24 février dernier.

Dès l'ouverture des séances, les orateurs ont rendu hommage aux commissaires dont ils ont souligné l'énormité de la tâche; mais des réserves importantes ont été faites quant aux conclusions.

Les délégués se demandent notamment s'il serait opportun et politiquement possible de donner suite aux recommandations du rapport en raison des différends qui se manifestent entre le gouvernement central et les provinces au sujet de la redistribution des champs d'imposition. Ils se demandent en outre si les recommandations du rapport, une fois appliquées, n'auraient pas des conséquences néfastes sur les investissements.

Pour sa part, M. H. A. Hampson, vice-président de Power Corporation, s'est dit d'avis, contrairement à ses collègues, que les propositions du rapport Carter sont à la fois réalistes et équitables; elles susciteraient un plus grand effort économique, a-t-il dit, et un appui populaire très étendu.

La mort de Komarov retarde la marche de l'URSS dans l'espace

MOSCOU — Le cosmonaute Vladimir Komarov a connu une fin tragique hier, à l'issue d'une mission de 24 heures à bord du "Soyouz-1", véhicule spatial d'un type nouveau. Cette annonce faite hier par la radio et la télévision soviétiques a plongé le monde dans la consternation.

La plupart des observateurs s'accordent à dire que la fin tragique du vol de "Soyouz-1"



retardera le programme spatial soviétique. Cependant, on ignore encore si le retard sera aussi considérable que celui subi par le programme américain "Apollo" par suite de l'incendie qui a coûté la vie aux astronautes Grissom, White et Schaffner.

Bien que Radio-Moscou ait précisé que l'accident avait été causé par le mauvais fonctionnement du double parachute

te du "Soyouz-1", qui s'est mis en marche au moment de l'ouverture, à sept mille mètres d'altitude, la fin tragique du cosmonaute, le premier à mourir pendant une mission, reste, sous bien des aspects, mystérieuse. Plusieurs observateurs américains, qui étaient à même de capter certains signaux émis par "Soyouz-1", croient que Komarov avait, avant sa rentrée, éprouvé de nombreuses difficultés.

Cependant, selon les informations de source soviétique, la déféction technique qui a causé l'écrasement au sol du "Soyouz-1" et la mort de Komarov, semble plus facile à déterminer et à corriger que dans le cas de l'incendie de la cabine Apollo dont la cause exacte n'a pas encore été définie avec certitude. On ne peut évaluer encore la gravité des difficultés supplémentaires vraisemblablement rencontrées par Komarov de même que les facteurs responsables du mal fonctionnement du parachute de freinage.

La mort de ce cosmonaute d'expérience, dont le vaisseau s'est écrasé au sol, quel que part en Asie centrale soviétique, survient quelques mois à peine après l'incendie qui coûtait la vie à trois astronautes américains, au cours d'une expérience au sol, au cap Kennedy.

Les télégrammes de condoléances affluent de toutes les parties du monde vers Moscou où l'on a annoncé que des funérailles d'Etat seraient faites à Komarov dont les cendres seront scellées dans un mur du Kremlin. L'équipe des astronautes américains a joint ses condoléances à celles des chefs de nombreux Etats et autres personnalités internationales.

Explication

La seule explication donnée jusqu'à présent par l'agence Tass au sujet des circonstances de la mort du cosmonaute Vladimir Komarov est celle-ci : "Au moment de l'ouverture du parachute principal à 7.000 mètres d'altitude, selon les données présumées, à la suite de l'ennement de cordages du parachute, le vaisseau se mit à descendre à une grande vitesse, ce qui fut la cause de la mort de Komarov."

Cette explication donne à croire aux spécialistes que Komarov était mort avant que le vaisseau "Soyouz-1" ne percutât le sol. On peut en effet penser, dans cette hypothèse, que les parachutes s'étaient mis en marche à 22.000 pieds d'altitude comme l'indique Tass, le satellite de plusieurs tonnes se serait tombé en chute libre à partir de cette hauteur. Compte tenu du phénomène d'accélé-

ration, Komarov a dû ainsi subir une augmentation énorme de la pesanteur, égale peut-être à au moins vingt fois le poids de son corps. La pression sur la carotide du cosmonaute aura été alors fatale en agissant sur le coeur et l'irrigation du cerveau.

Vol expérimental

"Le 23 avril, poursuit le communiqué Tass, le nouveau vaisseau spatial "Soyouz-1" piloté par le colonel Vladimir Komarov, a été placé sur une orbite pour un vol expérimental. C'était le deuxième vol spatial de Komarov. En 1964, il fut le commandant du vaisseau spatial Voskhod.

Pendant le vol expérimental qui a duré plus de 24 heures, poursuit le communiqué, le cosmonaute a exécuté les essais des systèmes du nouveau vaisseau et accompli les expériences scientifiques prévues. Komarov a manœuvré le vaisseau, essayé ses principaux systèmes à divers régimes et a donné des estimations concernant les caractéristiques techniques du nouveau vaisseau."

Honneurs

"Le Présidium du Soviet suprême de l'URSS, ajoute le communiqué, a décoré Vladimir Komarov, héros de l'Union soviétique, d'une seconde médaille d'or pour héroïsme, courage et valeur, manifestés du

Voir page 2 : La mort de

L'accident tragique qui a entraîné la mort du cosmonaute soviétique Komarov hier matin a assombri les cérémonies pour l'inauguration de l'Exposition universelle.

Quelque cinq cents journalistes et invités — tous n'avaient pas encore appris la triste nouvelle — ont observé le silence une minute, à la mémoire de l'explorateur qui accomplissait un deuxième voyage orbital autour de la Terre.

A l'été du pavillon consacré aux nombreuses réalisations spatiales de la Russie soviétique depuis la veille de l'Expo de Bruxelles, alors que le premier Spoutnik était lancé dans l'espace, une petite drapée de rouge fut placée en tête; un simple bouquet de fleurs, une photographie du colonel, encadrée de noir, et un télégramme des autorités soviétiques annonçant au monde la mort pénible de Komarov, offrirent au visiteur un témoignage muet de la tragédie. A quelques pas, des cosmonautes en carton-pâte vêtus de leurs camisolles insolites reposent immobiles à proximité de leurs engins (ici-dessus, deux jeunes filles, en silence devant l'un des cosmonautes).

Cependant, l'inauguration s'est poursuivie normalement et l'URSS encore une fois ne cesse d'étonner. L'aménagement intérieur, par bien des côtés, évoque le pavillon français, mais on y dénombre 10.000 pièces exposées, une "expo" dans l'Expo. Des grandes fenêtres, le dôme géodésique des USA évoque l'œil morné d'un remords incontestable. Le pavillon soviétique suscite le plus d'intérêt.

(photo Keystone, exclusive au Devoir)

Hydro-Québec : 9,000 employés votent la grève

Tout indiquait hier en début de soirée que les 9.000 employés de bureau et de métier de l'Hydro-Québec allaient voter en faveur de la grève, quitte à laisser à leur comité de négociation le soin d'en choisir le moment.

Les employés, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, devaient approuver ou rejeter les dernières offres de l'Hydro. La lecture de ces offres faites par téléphone devant les 27 assemblées simultanées tenues aux quatre coins du Québec a révélé un écart considérable par rapport aux demandes originales du syndicat.

Les délais prévus pour la période de conciliation expiraient hier soir et la grève est en conséquence légalement possible à compter du 3 mai. Un porte-parole syndical a fait savoir que le comité de négociation demanderait aux employés de l'Hydro de leur con-

fier la responsabilité de déterminer le moment opportun pour faire la grève et la façon de la conduire. Le comité est, semble-t-il, favorable à la formule de la grève par rotation, c'est-à-dire, une grève qui se transporte d'une région à une autre, par intervalles réguliers.

Les offres de l'Hydro accusent un écart considérable par rapport aux demandes du syndicat, présentées aux négociations qui ont débuté le 30 septembre. Trois caractéristiques se dégagent des offres de l'Hydro: aucun changement dans les conditions de travail, écart important par rapport à la demande au plan des salaires, et enfin, recul sur certaines clauses comme l'ancienneté, la reconnaissance syndicale et les heures de travail.

Au plan des salaires, le SGFP réclamait par exemple pour les hommes de métier qui gagnent actuellement \$2.93 l'heure, une augmentation de \$1.50; l'Hydro offre 5 et 3 pour cent sur deux ans, soit \$0.10 l'heure pour la première année et \$0.06 la deuxième. Dans cette catégorie, un moteur de ligne disposant de 6 ou 7 ans d'expérience gagne actuellement \$2.71. L'Hydro lui offre \$2.87, soit \$0.63 de moins que le même employé de l'Hydro-Québec et \$1.23 de moins que son confrère de Colombie-Britannique, a fait observer un porte-parole syndical.

Chez les employés de bureau, on gagne présentement \$48.75 et \$158.20 par semaine. La demande d'augmentation est de 25 pour cent, et l'Hydro offre 3 et 2 pour cent pour chacune des deux années à venir. Les techniciens enfin gagnent entre \$87.75 et \$191; ils réclament 20 pour cent d'augmentation, mais l'Hydro leur propose 3 et 2 pour cent eux aussi.

Featherstone est condamné à 2 ans et demi de prison

OTTAWA — Bower Edward Featherstone, âgé de 28 ans, a été condamné hier à deux ans et demi d'emprisonnement au pénitencier de Kingston pour avoir violé la loi sur les secrets officiels.

Le juge Peter Macdonald, du comté de Carleton, a rendu la sentence. Il a dit que l'idée d'une sentence exemplaire pour éviter la répétition de semblables crimes contre l'Etat "avait été un facteur de première importance dans la détermination de la peine".

Il a ajouté que des difficultés financières ont bien pu inciter Featherstone à agir comme agent pour le compte des Russes.

Le 11 avril, un jury avait trouvé Featherstone coupable d'avoir obtenu deux copies d'une carte marine secrète qui aurait pu être utile aux sous-marins soviétiques.

Featherstone s'est pris la tête à deux mains lorsque le juge a prononcé sa sentence et sa femme a éclaté en sanglots.

Trudeau: il appartient à l'Ontario de réclamer Banks

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré hier aux Communautés qu'il appartient au procureur de la Couronne de l'Ontario, M. John Cassels, et au département du procureur général de l'Ontario de dire s'ils entendent loger une requête en extradition de Hal C. Banks avec fins de lui intenter un procès devant les tribunaux canadiens.

Chambre à des demandes nouvelles de renseignements à l'égard de l'ex-président du syndicat international des gens de mer qui s'est enfui du Canada en 1964 après avoir été condamné par un tribunal canadien pour complicité dans des voies de faits contre le chef d'un syndicat rival.

Les Communautés étaient informées en décembre dernier que la cause de Hal Banks avait été référée à M. Cassels. En réponse à une question de M. H. W. Herdridge (NPD - Kootenay Ouest) M. Trudeau a souligné qu'il compte que M. Cassels discutera de l'affaire Banks avec des officiers du département du procureur général d'Ontario.

Au cours des derniers mois, plusieurs questions en Chambre ont été posées à l'égard des accusations de parjure seraient portées contre Hal Banks résultant du témoignage qu'il a donné en 1962 à la commission d'enquête Norris sur la violence dans les ports des Grands Lacs.

Banks s'est réfugié aux États-Unis après avoir été condamné, pour complicité dans une agression, à cinq ans d'emprisonnement. La complicité n'est pas un crime assujéti à la portée du traité entre le Canada et les États-Unis portant sur l'extradition.

Ouverture de la polyclinique médicale populaire de Montréal

Les directeurs de la Polyclinique médicale populaire annoncent qu'ils ouvriront officiellement leurs locaux le 1er mai 1967. Ils ont voulu faire coïncider l'ouverture de cette première polyclinique médicale populaire avec la fête des travailleurs.

La PMP est une initiative du conseil du travail de Montréal et d'un groupe de médecins soucieux d'assurer aux travailleurs syndiqués et aux classes les plus défavorisées de la ville de Montréal les soins médicaux les plus complets et de la meilleure qualité.

L'Assemblée législative

(Suite de la première page)

Les principaux débats

C'est le traditionnel débat sur l'adresse qui fut le plus long depuis le début de la session: commencé le 2 décembre il ne se termina que le 16 février après que 67 orateurs y eurent participé. Il a pris, en tout ou en partie, le temps de 17 séances. Il faut soustraire de ces statistiques toutefois les nombres de six séances et de 16 orateurs qui, à l'intérieur du débat sur l'adresse, parlèrent sur une motion de non-confiance concernant la politique d'éducation du gouvernement.

Quant à l'autre débat traditionnel, celui du budget, il s'est engagé le 16 mars par le discours du ministre des Finances, M. Dorris. Jusqu'ici, 11 députés y ont participé et cinq séances y ont été consacrées, en tout ou en partie. Il faudra juger également les lois qui découlent des décisions annoncées dans le budget.

Le débat le plus important et le plus dramatique fut sans contredit celui qui suivit la présentation du bill 25, le 10 février. L'étude en débuta le lendemain, un samedi, pour se poursuivre le lundi jusqu'au vendredi suivant alors qu'il fut sanctionné la journée même où les enseignants de toute la province avaient dé-

clenché une grève de protestation. Au stade de la deuxième lecture, 34 députés participèrent au débat.

Un autre débat acerbe fut soulevé lorsque, le 28 février, le premier ministre présenta une motion pour déclarer irrégulier le projet de loi présenté par le chef de l'opposition, M. Lesage, afin d'abolir le conseil législatif (bill 99). Le gouvernement soutint qu'un tel bill affectait des prérogatives royales; donc que seul le lieutenant-gouverneur en conseil pouvait le présenter. La motion pour faire exclure définitivement le projet de loi Lesage du feuillet de la Chambre n'a cependant pas encore été étudiée.

Parmi les débats tumultueux et désordonnés il faut mentionner celui qui a duré pendant la plus grande partie des trois séances qu'a tenues la Chambre, la semaine dernière, le débat soulevé, on s'en souvient, par une question de privilège de M. Claude Wagner.

Enfin, il faut souligner aussi que l'étude des crédits des différents ministères est à peine amorcée dans le cas de deux ministères seulement, un autre élément qui prouve qu'il reste encore beaucoup de travail à abattre pour que la première session de la 23e législature québécoise soit considérée comme fructueuse.

Aussi, ne nous occupons pas des pessimistes qui ne cessent de dire: "Qu'est-ce qui ne va pas au Canada?" Au lieu de se réjouir de ce qui va très bien. Tout Canadien a raison d'être fier et heureux d'être Canadien aujourd'hui, car existe-t-il un pays plus respecté et envié que le nôtre, même si nous ne semblons pas le réaliser? Nous sommes un pays respecté et envié, d'insister le chef fédéral.

"Le Canada a été établi par des hommes raisonnables qui, sensibles à leurs propres intérêts du moment et conscients des dures réalités de leur époque, ont choisi de s'entendre plutôt que de se diviser. Ils avaient des rêves dans leurs cœurs. Ils entrevoient les possibilités futures du pays qu'ils édifieraient grâce à un compromis bien pensé et honorable. Mais ils ont surtout construit le Canada à cause de leur souci de régler les problèmes et de relever les défis de leur temps."

M. Pearson a été présenté par le commissaire associé des fêtes du centenaire, M. Gilles Bergeron qui, jusqu'à ces dernières semaines, occupait le poste de sous-ministre associé à l'éducation à Québec. Le premier ministre provincial, M. Daniel Johnson, et le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, assistaient au banquet qui a eu lieu au château Frontenac.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE,

2500, Marie-Guyard,
Montréal 26, Qué.
Tél.: 739-2451

Un livret gratuit pour répondre à vos questions au sujet des annuités

Il arrive un moment dans la vie d'un homme où la garantie d'un revenu est plus importante que l'espoir d'une augmentation de capital. Voilà exactement ce que les annuités de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers offrent. Elles vous garantissent un revenu à vie. On nous a déjà posé beaucoup de questions au sujet des annuités. Des questions importantes telles que: "Une certaine partie des prestations peut-elle être payable à ma succession si je meurs prématurément?" "Est-ce qu'il y a un plan qui prévoit le transfert du revenu à mon épouse si elle me survit?" "Quels effets auront les annuités sur mes impôts?" "Est-ce qu'une annuité peut être un complément profitable au Régime des Rentes du Québec ou à tout autre plan de retraite?" Afin de répondre à vos questions, nous avons publié un livret facile à lire, facile à comprendre, intitulé "Les Annuités, la solution d'une vie paisible". Vous pouvez l'obtenir sur demande et sans obligation. Complétez et expédiez le coupon ci-joint. Et, si vous désirez discuter d'annuités, vous ne trouverez personne plus qualifié que le représentant de la Manufacturers.

La Compagnie d'Assurance-Vie
MANUFACTURERS

2107-86

L'EXP

PARIS — Croisière sur la Seine, illumination de la pointe de l'île de la Cité, envoi de fusées aux couleurs du Canada du haut du pont Neuf marqueront entre autres la célébration de l'inauguration de l'Exposition universelle de Montréal, jeudi soir. Sur l'invitation de l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger et du délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, des personnalités françaises et canadiennes embarqueront jeudi à 1 h. au pied de la vedette "Saint Laurent". Celle-ci remontera la Seine jusqu'à la pointe de l'île de la Cité. Une cérémonie se déroulera alors au square du Vert Galant avec la participation de la gendarmerie française en uniformes du XVIIIe siècle, voute d'eau alimentée par les bateaux-pompes de la ville de Paris, illuminations, remise d'un rocher de l'île Saint-Hélène et discours.

C'est au rythme enlevé d'un orchestre antillais que s'est déroulée l'inauguration officielle du pavillon de la Barbade et de la Guyane à l'Expo 67. Sis sur l'île Notre-Dame, le pavillon, construit au coût de \$500,000, constitue effectivement le carrefour de l'Exposition universelle. L'ambassadeur de la Barbade y a fait l'endroit propice à la détente.

PARIS — A la veille de l'ouverture de "L'Expo", l'hebdomadaire "L'Express" consacre un grand article illustré (et sa page de garde) à la grande manifestation qui va se tenir à Montréal. Le titre en est: "Expo 67 Montréal: le rêve moderne". Son auteur, M.

Pearson

(Suite de la première page)

● Un pays qui veut la victoire de l'espoir sur le désespoir; de la foi sur le cynisme; de la responsabilité sur l'irresponsabilité; de la modération sur l'excès.

● Un pays qui réforme et embellit la condition de l'existence humaine sans tambour ni trompette.

L'AANB: réalisation glorieuse

Le premier ministre a exalté l'acte de l'Amérique du nord britannique déclarant, à l'instar de Georges-Etienne Cartier, que ce fut une "réalisation glorieuse", oeuvre de la raison et du civisme des hommes du temps.

Parlant des problèmes économiques, politiques et culturels qui se posent au Canada contemporain, M. Pearson a dit que bien peu de Canadiens — et seulement ceux-là — sont faibles de cœur et timides d'esprit. Ils croient que ces impératifs d'aujourd'hui ne peuvent être relevés par la génération actuelle.

Aussi, ne nous occupons pas des pessimistes qui ne cessent de dire: "Qu'est-ce qui ne va pas au Canada?" Au lieu de se réjouir de ce qui va très bien. Tout Canadien a raison d'être fier et heureux d'être Canadien aujourd'hui, car existe-t-il un pays plus respecté et envié que le nôtre, même si nous ne semblons pas le réaliser? Nous sommes un pays respecté et envié, d'insister le chef fédéral.

"Le Canada a été établi par des hommes raisonnables qui, sensibles à leurs propres intérêts du moment et conscients des dures réalités de leur époque, ont choisi de s'entendre plutôt que de se diviser. Ils avaient des rêves dans leurs cœurs. Ils entrevoient les possibilités futures du pays qu'ils édifieraient grâce à un compromis bien pensé et honorable. Mais ils ont surtout construit le Canada à cause de leur souci de régler les problèmes et de relever les défis de leur temps."

M. Pearson a été présenté par le commissaire associé des fêtes du centenaire, M. Gilles Bergeron qui, jusqu'à ces dernières semaines, occupait le poste de sous-ministre associé à l'éducation à Québec. Le premier ministre provincial, M. Daniel Johnson, et le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, assistaient au banquet qui a eu lieu au château Frontenac.

André Mailloux
Représentant
MONTRÉAL
Tél: 875-5540

Veuillez me faire parvenir sans obligation un exemplaire gratuit de votre livret: "Les Annuités, la solution d'une vie paisible".

NOM.....

ADRESSE.....

André Mailloux
La Compagnie d'Assurance-Vie
Manufacturers, Suite 317, 1117
avenue Ste-Catherine,
Montréal 2, Québec.

La mort de

(Suite de la première page)

rant le vol expérimental de Soyuz 1 et a décidé d'élever un buste en sa mémoire dans sa ville natale, Moscou.

"Nous chérissons toujours la mémoire du fils loyal de notre patrie, remarquable communiste, explorateur courageux de l'espace, camarade d'armes et ami", est-il dit dans une nécrologie, signée par MM. Leonide Brejnev, chef du parti, Alexis Kossyguine, chef du gouvernement, Nicolas Podgorny, chef de l'Etat, ainsi que par d'autres dirigeants du parti et du gouvernement et savants et cosmonautes.

Une commission gouvernementale, dirigée par M. Mikhail Soudou, membre du bureau politique du PC de l'URSS, a été constituée pour l'organisation des funérailles, lundi prochain.

Les cendres de Vladimir Komarov seront scellées dans le mur du Kremlin, sur la place rouge, nécropole des dirigeants soviétiques.

Mission écourtée

La mort tragique de Vladimir Komarov laisse les experts occidentaux de l'astronautique quelque peu perplexes sur la mission véritable

qui était dévolue à "Soyouz 1" et le caractère et l'ampleur que devait prendre la nouvelle expérience spatiale soviétique commencée à l'aube du dimanche 23 avril.

La principale question que se posent les experts est la suivante: pourquoi le vol spatial de Komarov, commencé dans l'euphorie et accompagné de tellement d'indications de "soutien sûr" selon lesquelles d'autres cosmonautes devaient rejoindre Komarov dans l'espace, a-t-il été, en fait, arrêté au bout de quelques 24 heures, sans que rien de spectaculaire se soit réalisé. Si Komarov était revenu sain et sauf sur la terre, cette même question se serait posée et l'on parlait, dès lundi matin à Moscou, d'une certaine déception de n'avoir pas vu partir de Baykonour, un second "Soyouz".

Selon les spécialistes américains de l'espace qui ont pu capter des messages radio en provenance de "Soyouz", ce dernier aurait eu une série d'ennuis tout au long de son vol.

Est-ce pour cette raison que l'envoi d'un "Soyouz 2" a été annulé et qu'il a été décidé de mettre un terme à la mission de Komarov dès lundi matin? Cette question ne recevra sans doute pas de réponse rapide. D'autre part, si

Komarov avait vraiment des ennuis avec son vaisseau cosmique, n'aurait-il pas été précisément possible d'aller le récupérer dans l'espace en y envoyant un autre "Soyouz"?

Sur les conséquences mêmes de la catastrophe, on ne peut s'empêcher de faire un certain rapprochement avec celui qui a frappé les trois cosmonautes américains de la cabine "Apollo". Dans les deux cas, on constate que l'abandon

sur les nouveaux vaisseaux spatiaux du siège éjectable qui existait aussi bien sur les "Gemini" que sur les "Vostok" a été fatal tant aux cosmonautes américains que soviétiques.

La catastrophe de "Soyouz 1" freinera-t-elle enfin le programme spatial soviétique, à l'instar de la catastrophe "Apollo", qui retarde le programme spatial américain d'un an?

La N.A.S.A. lance

(Suite de la première page)

"La NASA ne dispose pas de moyens pour capter les émissions radio-soviétiques afférentes à des vols habités," a répondu M. Webb à une autre question. "Mais le gouvernement américain, a-t-il poursuivi, possède pour sa part les installations appropriées et il communique à la NASA les renseignements pertinents."

Le chef de la NASA a rappelé d'autre part que M. Lyndon Johnson était depuis une dizaine d'années déjà le plus ardent partisan de la coopération internationale dans l'espace.

"Ceux qui ont coopéré pour atteindre les étoiles ne descendront vraisemblablement pas ensemble dans les abîmes de la guerre et de la désolation", avait dit, aux Nations unies, des novembre 1958, le sénateur Johnson, représentant alors le président Eisenhower pour l'utilisation pacifique de l'espace.

Parlant enfin du programme américain "Apollo", le Dr Webb qualifie de prématurées les déclarations du centre spatial de Houston, mettant en doute un débarquement américain dans la lune avant 1970.

"Il existe peut-être une chance raisonnable que des astronautes américains conquièrent cet astre d'ici là, si la prochaine série d'expériences se déroule normalement."

Carrières

et

professions

VOIR OFFRES D'EMPLOI PAGE 6

DIRECTEUR

PERSONNEL & RELATIONS INDUSTRIELLES

Salaire initial jusqu'à \$15,000

Le Défi...

Ce poste est créé au niveau des cadres d'une importante entreprise canadienne. Le titulaire, qui relèvera du directeur général, sera responsable du développement et de la planification des ressources humaines et de l'administration des politiques du personnel de la compagnie. Les fonctions englobent le recrutement et la formation du personnel incluant les postes supérieurs, les négociations, l'administration des conventions collectives et l'administration des salaires et des traitements.

L'Homme...

Diplômé universitaire le directeur est âgé de 30 à 40 ans. Ses connaissances du personnel et son expérience lui ont permis de jouer un rôle prépondérant dans le développement des ressources humaines. Il a d'excellentes connaissances des méthodes modernes en usage dans le domaine du personnel et des relations industrielles. Homme sûr, il est diplomate tout en étant énergique et recherche un poste dans une entreprise dynamique où ses connaissances et ses idées seront mises à profit et où ses efforts seront reconnus.

Vous référant au dossier AB67-11-266, veuillez faire parvenir votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 880 CHEMIN STE-ROY
OTTAWA: 30 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG: 223 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Jusqu'à \$12,300 selon la compétence

Divers ministères — Québec et Montréal

- Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
 - Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
 - Concours permanent O-Y9.36. S'inscrire immédiatement.
- Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

Responsable de la formation

(Service de protection contre les incendies).

— Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales.

— Elaboration de programmes de formation à l'intention des pompiers.

— Connaissance des méthodes de protection contre les incendies. Compétence éprouvée dans le domaine; plusieurs années d'expérience.

— Concours 67S-1215. S'inscrire immédiatement.

Registrateur de la division

d'enregistrement de Montréal

— Traitement initial jusqu'à \$13,980 selon la compétence. Ministère de la Justice.

— Diplôme en droit et au moins 10 ans d'expérience pertinente.

— Concours 67S-5439. S'inscrire immédiatement.

Ingenieurs de la normalisation

— Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence.

Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec.

— Préparer des spécifications normalisées pour les produits à être utilisés par le Gouvernement.

— Diplôme universitaire en sciences pures ou en génie civil, mécanique, électrique ou physique. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.

— Concours 67S-1219. S'inscrire immédiatement.

Shérif du district

judiciaire de Québec

— Traitement initial jusqu'à \$12,600 selon la compétence.

Ministère de la Justice.

— Faire respecter les règlements et les dispositions de la loi concernant les prisons et les prisonniers.

— Diplôme en droit. Dix ans

d'expérience juridique et administrative.

— Concours 67-1213. S'inscrire immédiatement.

Comptables-vérificateurs

— Traitement jusqu'à \$11,500 selon la compétence.

— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Aussi agents de budget au ministère des finances. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels.

— Concours permanent O-VI.10 — S'inscrire immédiatement.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville,

Suite 700, Québec 4,

1454, rue de la Montagne,

Montréal 25.

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES

ACCOMPAGNÉES D'UNE

ATTESTATION OFFICIELLE

D'ÉTUDES

SONT CONSIDÉRÉES

COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

OFFRE D'EMPLOIS

(Directeurs d'école - section primaire)

Ces postes seront vacants à compter de la prochaine année scolaire 1967-68;

Tout candidat intéressé à occuper un tel poste devra transmettre au soussigné une demande d'emploi écrite, jusqu'à 5h.00 P.M., le 15 mai prochain;

Avec cette demande, il fournira aussi son curriculum vitae comprenant les détails complets ci-après:

- Toutes qualifications;
- Expérience, s'il y a lieu;
- Références.

P.S. — Les candidats choisis seront invités par la suite à avoir une entrevue avec le Comité pédagogique de cette commission.

Le secrétaire-trésorier
Germain Courtemanche,
290, 5e Avenue,
Iberville, P.Q.

UNIVERSITÉ LAVAL

Cité Universitaire Québec 10e

L'UNIVERSITÉ LAVAL RECHERCHE

UN

Coordonnateur à l'affectation des locaux

Salaire: \$11,000. à \$13,000. selon la compétence et l'expérience

LE POSTE:

Sous la direction du vice-recteur chargé de la planification universitaire, organise et dirige le service de planification et de coordination des besoins de l'Université en aménagement des locaux; établit et dirige l'utilisation des immeubles à partir de l'inventaire fourni par le Service des Terrains & Bâtiments; établit et recommande des politiques et des normes sur l'utilisation des locaux; recommande les modifications ou transformations des locaux occupés; centralise à son service toutes les demandes de locaux et les attribue; analyse et participe à l'élaboration des projets de construction, d'aménagement et de réaménagement de la Cité Universitaire.

LE CANDIDAT:

- Baccalauréat en génie civil ou sciences connexes.
- Expérience dans le domaine de la construction et des inventaires.
- Connaissance et aptitudes pour le travail et la recherche statistiques.
- Connaissance des systèmes de compilation électronique des données (I.B.M.).
- De préférence, le candidat devra posséder de l'expérience dans une administration universitaire.

Cette position comporte un programme intéressant de bénéfices marginaux. Les demandes, qui seront gardées confidentielles, devront inclure un curriculum vitae complet et être adressées à:

Le Service du Personnel,
Cité Universitaire,
Québec 10e.

SUR LE CLOU

Où en est l'hygiène publique au Canada ?

Où en est la santé au Canada ? Question, vaste s'il en est, à laquelle divers spécialistes tenteront de répondre aujourd'hui, demain et jeudi, à l'occasion de la 58^e réunion annuelle de l'Association canadienne d'hygiène publique. Les hygiénistes des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, qui forment cette association, délibéreront alors sur le thème de "l'hygiène communautaire au Canada". Parmi les conférenciers, il y aura le Dr M.G. Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé; le Dr M. Terris, président de l'American Public Health Association; le Dr Nathalie Masse, du Centre international de l'enfance, à Paris; le juge Emmett Hall, de la Cour suprême du Canada; et M. Eugène Forsey, du Congrès du travail du Canada.

Aujourd'hui: M. Georges Longval, conseiller économique à la ville de Montréal, est conféré au déjeuner de l'Association des hommes d'affaires de la rive sud, au club Le Moyne, à Longueuil. L'hôpital Ste-Justine tient à 16h son assemblée générale annuelle, sous la présidence de Dr Gustave Gingras. Les Jésuites de Montréal et Desclée de Brouwer publient à 17 heures, au collège Brébeuf, "Syntaxe, I et II", du père Ernest Richer, professeur de linguistique à l'université de Montréal. M. Louis-Philippe Roy, docteur en chimie, parle de la pollution de l'air au déjeuner du cercle Richelieu-Maisonrouge. Les Editions Parti-Pris publient à 17h "Les coeurs empaillés", de Claude Jasmin, à l'Agence du livre français, co-éditeur. La Croix-Rouge a besoin d'urgence aujourd'hui de huit donneurs A positifs, huit B positifs et dix O positifs.

Le Conseil national de recherches a décerné pour l'année académique 1967-68 24 bourses de l'OTAN en sciences d'une valeur totale de \$130.000. Ces bourses variables à l'étranger dans diverses disciplines scientifiques pures ou appliquées ont pour but de stimuler un échange d'étudiants post-gradués entre les pays membres de l'OTAN. Trois Québécois sont au nombre des boursiers: MM P.D. Marchand, de Laval, P.E. Messier, de l'université de Montréal, et A. Placas, de l'école Polytechnique.

M. Thomas R. Lee, du service des relations publiques du Trust Royal, a été élu président de la Société canadienne des relations publiques du Québec, lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, la semaine dernière. L'Association des industries de l'automobile du Canada tiendra sa 17^e assemblée générale annuelle à Montréal les 1er et 2 mai prochains. Les délégués à ce congrès viendront de toutes les parties du Canada et des principales villes américaines. L'Ordre des chevaliers et chevalières Croteau Inc. fraternité de bienfaisance, tiendra sa 66^e séance d'initiation le dimanche 23 avril, à 10 h, à la salle Edifice Moose, 3485, avenue du Parc.

La haute commissaire de Grande-Bretagne, Sir Henry Lintott, sera officiellement accueilli aujourd'hui à l'université de Moncton, où il remettra 500 livres à la bibliothèque centrale.

Montréal semble assurée d'obtenir de nombreux congrès internationaux, même longtemps après 1967. On annonce par exemple pour 1969 la tenue du congrès de l'American Pharmaceutical Association: 4.000 délégués qui occuperont 2.400 chambres d'hôtel.

Elections à l'Alliance

Aimé Nault ne briguera pas les suffrages

Le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Aimé Nault, ne posera pas sa candidature aux élections de l'organisme, en juin prochain. Il a décidé d'entreprendre en septembre des études en administration scolaire, probablement dans une université américaine et pour une durée de deux ans.

M. Nault, qui est âgé de 38 ans, a été élu à la présidence de l'Alliance en 1958 et il complète actuellement son cinquième mandat. M. Nault, qui avait obtenu un congé "pour activités professionnelles" retournera donc à l'emploi de la CECM dès que son successeur aura été élu. Il a déjà fait une demande de bourse, en vertu d'un article de la convention collective des professeurs.

M. Nault a souligné qu'il ne met pas de côté le syndicalisme et que sa solidarité à l'endroit de l'Alliance est toujours aussi grande. D'ailleurs, selon lui, il n'est pas impossible que ses services soient utilisés par un syndicat d'enseignants dès que ses études seront complétées.



"Je pourrais sûrement trouver un emploi dans différents domaines après mes années passées dans l'Alliance, mais si je ne faisais pas de ressourcement, je pourrais être rapidement déclassé dans dix ans", a-t-il dit.

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CONFIANCE EN SOI

CE COURS VA VOUS AIDER À CULTIVER LA VRAIE CONFIANCE EN SOI (Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

L'enthousiasme (Pour vivre pleinement votre vie)

L'esprit de décision (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)

L'art des relations humaines (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)

L'art de persuader par la parole (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit

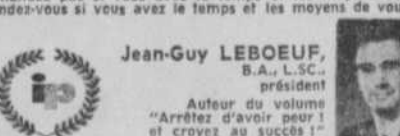
Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

VENEZ ASSISTER A UNE DEMONSTRATION GRATUITE

Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 215, ou entrez par la 1400 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri-Demigny et prenez la sortie Ontario)

mercredi le 26 avril à 8 heures p.m. Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.



L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensée, en paroles et en action



L'autoroute Décarie, l'échangeur Turcot et le tronçon de l'autoroute 20 ont été officiellement inaugurés hier en présence de représentants des gouvernements municipal, provincial et fédéral ainsi que de la compagnie canadienne de l'exposition universelle de Montréal. Ils sont ouverts à la circulation depuis ce matin à six heures.

États généraux : 25 comtés ont complété au premier tour le choix des délégués

Succès partiel dans 60 comtés et tout est à reprendre dans 23 autres

L'élection, le 16 avril, des délégués aux états généraux a été un succès dans 74 comtés, soit dans les 25 comtés qui ont atteint le jour même le pourcentage de 40 pour cent d'électeurs qui était exigé pour que les délégués soient déclarés élus dès le premier tour, et dans 49 autres comtés, où il ne manque que quelques votes pour que l'objectif soit atteint.

C'est ce que révèle un communiqué publié hier par le conseil exécutif des états généraux, et portant la signature de M. Rosaire Morin, président de la commission technique.

L'élection devrait être complétée sous peu dans 85 comtés, grâce à un second tour de scrutin, par correspondance, dans 49 comtés déjà mentionnés, et dans 11 autres, où les votes ont été moins nombreux, mais où le vote par correspondance permettra d'atteindre le résultat désiré.

Dans 23 comtés, par contre, "l'exécutif estime que les résultats ne sont pas satisfaisants et qu'il faudra fournir un effort soutenu pour assurer la représentation de ces comtés".

Le communiqué souligne qu'il eût été facile de faire élire tous les candidats dans les 108 comtés du Québec, au premier tour de scrutin, mais une exigence fondamentale avait été posée: tout candidat doit être élu par un corps électoral représentant au

moins 40 pour cent de toutes les institutions et associations du comté, et la commission générale ne reconnaît que les candidats des comtés où 40 pour cent du corps électoral a voté.

"Cette norme rigide est la garantie essentielle de la représentativité. Si les états généraux veulent être l'assemblée de la nation pour déterminer son avenir constitutionnel, il importe de ne ménager aucun effort pour bâtir cette assemblée à la dimension des exigences de notre milieu et de notre époque."

La convention n'est pas signée. Nouvel accrochage entre la ville et le syndicat?

La ville de Montréal pourrait avoir bientôt "une surprise très désagréable", a affirmé hier un porte-parole du syndicat des employés municipaux, si la convention entre la ville et ses 4.500 "collets blancs" n'est pas signée.

Les négociations entre ces employés et les autorités municipales ont été rompues hier après avoir atteint ce que le syndicat a appelé "une impasse totale".

Le désaccord portait sur deux clauses de la convention. La convention avait été acceptée, mais n'était pas encore signée, mettant fin à une longue grève qui avait virtuellement paralysé les activités à l'hôtel de ville.

Le président du syndicat national des employés municipaux, M. André Lanciault, a dit que le comité exécutif du syndicat prendrait les mesures nécessaires, si la convention n'était pas signée dans peu de jours.

Il n'a pas précisé ce que seraient ces mesures. Mais la ville pourrait bientôt connaître "une surprise très désagréable".

L'entente mettant fin à la grève devait donner aux collets blancs un bon immédiat de \$400 en plus d'une augmentation de salaire allant de \$425 à \$600 pour cette année.

Une autre augmentation de \$250 devait entrer en vigueur le 1er juin 1968.

Avant la grève, les employés recevaient un salaire moyen de \$5.600.

Les ambulanciers de Ville Laval

A la suite de la publication dans les journaux de fin de semaine d'une nouvelle selon laquelle la police de Laval ferait une concurrence indésirable aux ambulances privées, le capitaine Marcel Favreau tient à faire la mise au point suivante: "L'adresse des citoyens de Ville Laval. Selon lui, s'il est exact qu'un montant de \$15 est exigé pour le transport des patients à l'hôpital, ce ne sont pas les policiers qui en bénéficient pour la bonne raison que cela n'est pas de leur ressort, mais bien de celui des autorités."

On retrouve \$300,000 en chèques

On a retrouvé pour environ \$300.000 de chèques non-négociables et de mandats, qui faisaient partie du butin de \$400.000 volé le 17 avril au magasin Simpson-Sears, à Montréal. Il manque toujours environ \$100.000 en argent. La police a révélé que les chèques et les mandats se trou-

vaient dans trois sacs dérobés par deux adolescents qui péchaient jeudi dans la rivière Richelieu, à Chambly-Bassin et qui ont aperçu les sacs flottant à la dérive sur la rivière.

L'hiver s'obstine

TORONTO. — Des températures de zéro, des records pour ce temps-ci de l'année, ont été enregistrés hier dans des centres nord-orientaux fort éloignés l'un de l'autre. A Nakina, 180 milles au nord-est de Port-Arthur, le mercure est descendu à zéro dans la nuit de dimanche à lundi. Le record antérieur de trois degrés au-dessus de zéro avait été enregistré en 1949. A Moosonee, sur les bords de la baie James, le froid de zéro a abaissé le record de trois degrés au-dessus de zéro en 1936. A Timmins, le froid de 11 degrés au-dessus de zéro a abaissé un record enregistré en 1927.

Happé par une auto

M. Jacques Rioux, âgé de 36 ans, journaliste et correspondant parlementaire à Québec du quotidien "Le Nouvelliste" de Trois-Rivières, est décédé à l'hôpital des suites d'un accident d'auto survenu à Greenfield Park, vendredi dernier.

Marchand s'en prend avec violence au "p'tit Grégoire"

KENOGAMI. — Le ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, a exhorté la population du comté de Lapointe à débarrasser le Parlement canadien de leur député actuel, M. Gilles Grégoire, afin de s'élire un représentant sérieux "qu'il soit rouge, bleu ou blanc".

Portant la parole devant des militants libéraux de la circonscription de Lapointe, M. Marchand a accusé le "p'tit Grégoire" d'avoir menti et d'avoir été malhonnête vis-à-vis la population en présentant le député libéral torontois Ralph Cowan comme un Anglais typique.

Le ministre a dit que M. Cowan ne représentait pas plus l'élément anglais que le "p'tit Grégoire" l'élément canadien-français.

La semaine dernière, M. Grégoire avait invité le député Cowan à prononcer une causerie devant les étudiants du collège classique de Jonquière, dans sa circonscription électorale.

Selon le ministre, M. Grégoire et Cowan ne pensent qu'à multiplier les déclarations les plus folichonnes dans l'espoir d'être cités dans les journaux.

"Gerda Munsinger est celle qui a obtenu la plus abondante publicité l'an dernier, mais elle ne fut pour ses qualités intellectuelles", d'ajouter M. Marchand.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 25 AVRIL 1967 TROIS

A l'hôpital Notre-Dame en 1966 :

Le coût journalier moyen d'hospitalisation a connu une hausse de 22 p. cent

L'hôpital Notre-Dame ne peut assumer une plus grande part du fardeau imposé par l'élargissement des bénéfices de sécurité sociale, notamment l'assurance-maladie et le bien-être.

C'est ce qu'a souligné hier MM. Jean Leman, président de la corporation, et Paul-E. Bonnier, trésorier honoraire, à la 86^e assemblée annuelle de la corporation de l'hôpital Notre-Dame.

M. Leman a relevé "l'impossibilité pour l'hôpital de continuer, dans les conditions actuelles, à rendre les services exigés par le gouvernement de la province de Québec", notamment pour ce qui touche les modifications et constructions rendues nécessaires par l'importance croissante de l'institution, de même que pour la pleine utilisation du potentiel de recherche.

Le président a souligné que la grève générale de l'été dernier n'a pas eu que des effets malheureux. Ainsi, pour le personnel, "cette période, que l'on pourrait appeler de "rafraîchissement", a été extrêmement bénéfique. Elle a remis en lumière la complexité de notre organisation et l'absolue nécessité d'une collaboration totale pour un roulement quotidien efficace.

Tous les malades se sont déclarés entièrement satisfaits. L'expérience acquise au cours de cet incident malheureux a précipité la révision de plusieurs de nos procédures; elle nous sera bien utile pour subvenir au surcroît de travail de l'été prochain, du notamment à l'accroissement considérable des admissions durant l'Expo 67", a dit M. Leman.

Le président s'est réjoui des autorisations récentes du gouvernement provincial, qui lui permettront de rencontrer les exigences nouvelles.

M. Bonnier a souligné pour sa part que les dépenses de l'hôpital se sont élevées à \$19.539.265 en 1966, soit une augmentation de 12,88 pour cent sur l'année précédente. Les revenus totaux ont été de \$18.045.843, de sorte que l'excédent net des dépenses sur les revenus atteint \$1.493.422, comparativement à \$1.200.917 en 1965.

Les salaires ont augmenté de \$1.591.527, soit 13,05 pour cent. Les deux tiers environ de cette augmentation résultent des nouvelles conventions collectives de travail signées au cours de l'été dernier. Le reste découle de l'augmentation du personnel.

Le trésorier a commenté: "Le conflit de l'été dernier, et la grève de vingt jours qui s'en est ensuivie, ont eu une répercussion sur le coût journalier moyen d'hospitalisation en 1966. En effet, durant la grève, les frais fixes sont demeurés sensiblement les mêmes mais l'hôpital a subi une

perte de 26.975 jours d'hospitalisation.

"Cette circonstance, ajoutée aux augmentations de dépenses (dans les salaires, les fournitures médicales, les médicaments et l'entrée en vigueur du régime des rentes) porte le coût journalier moyen en incluant les intérêts sur la dette obligataire, de \$48.59 en 1965 à \$59.03 en 1966, soit une augmentation de \$10.44 par jour ou de 21,48 pour cent."

M. Bonnier a aussi dit que les soins aux indigents dans les cliniques externes, "restent toujours pour l'hôpital une charge qu'il se doit d'assumer, mais dont le fardeau financier est de plus en plus lourd à supporter. Il est à souhaiter que dans un avenir rapproché le service de l'assurance-hospitalisation reconnaisse l'admissibilité entière de ces dépenses". Le coût de ces soins s'est élevé à \$220.979 en 1966.

L'administration de l'hôpital Notre-Dame est en voie de mettre au point un programme de réaménagement, de même que des esquisses préliminaires en vue d'une planification à long terme et par étapes.

Le réaménagement débutera cet été. L'institut du cancer sera agrandi. Certains laboratoires, de même que certains services administratifs, seront relocalisés, dans le but d'accélérer le "fonctionnement de routine" et de réaliser "des économies de temps et d'argent".

Au cours de l'année, Notre-Dame a admis, "dans des conditions pénibles", 23.400 malades, et fourni au service de l'assurance-hospitalisation 344.778 jours-patient, pour une moyenne d'occupation de 87,4 pour cent.

Le président du bureau médical, le Dr Jean-Louis Leger, a aussi présenté son rapport à l'Assemblée.

Trois millions de passages en mars sur les autoroutes

Plus de 3.000.000 de droits de passage ont été payés sur les deux autoroutes des Laurentides et des Cantons de l'Est, durant le mois de mars.

Selon une compilation officielle, la circulation payante sur l'autoroute des Cantons de l'Est a augmenté de 32 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, pendant que la route des Laurentides a connu une hausse de 24 pour cent.

Dans un communiqué, M. Guy Poliquin, président de l'Office des autoroutes du Québec, a fait savoir que les chiffres avaient atteint un nouveau record pour le mois de mars.

DEMANDE D'EMPLOI

Directeur de compagnie de fonds mutuels, bilingue, possédant 17 ans d'expérience de gestion de ventes et d'administration, dans l'épargne et les fonds mutuels, licencié en sciences sociales, économiques et politiques. Attirerait une offre sérieuse.

Ecrire à Case 565, Le Devoir, Montréal

agence du livre français

Enfin un nouveau

JASMIN

aux éditions Parti Pris

Les coeurs empaillés

(nouvelle)

Le lancement de ce volume a lieu ce soir à l'agence du livre français

1249 ouest, rue Bernard - 271-6888

L'institution monarchique et les débats constitutionnels

Dans le premier rapport que l'*Ottawa Advisory Committee on Confederation* a remis récemment au gouvernement de Toronto, un chapitre, rédigé par M. Eugene Forsey, porte sur la monarchie constitutionnelle et les provinces. L'auteur veut démontrer la valeur de cette institution qu'il juge essentielle et irremplaçable pour le fédéralisme canadien, mais ce texte n'a rien de convaincant et fait ressortir, malgré l'auteur, le caractère archaïque et artificiel de notre régime monarchique.

La compétence de M. Forsey en droit constitutionnel est indiscutable et lorsqu'il affirme que les provinces ne sont pas elles-mêmes des monarchies, mais qu'elles font partie d'une monarchie constitutionnelle qui est le Canada, il a sans doute raison; la reine est reine du Canada, et non de l'Ontario ou du Québec; elle est reine dans toutes les provinces, mais comme reine du Canada.

Il conclut de là qu'une province ne peut abandonner la monarchie pour devenir une république, sans sortir du Canada et opter pour l'indépendance, parce que le Canada est une entité politique (political nation). C'est probablement exact dans le cadre de la constitution actuelle, mais on pourrait fort bien imaginer une modification de la constitution qui permettrait une telle exception. L'auteur affirme que si une province favorise la république et veut demeurer dans le Canada, elle n'a qu'à faire campagne pour que le Canada entier devienne république. Une telle conclusion manque de rigueur et on peut très bien imaginer une autre formule qui résulterait d'une négociation.

Est-on plus libre en république que sous une monarchie constitutionnelle? Cette question que pose M. Forsey est puérile; il cite une trentaine de républiques en plus de celles du monde communiste et de celles de l'Amérique latine, et demande si ces peuples sont plus libres que les Canadiens, qu'il s'agit des habitants du Ghana, de la Russie ou de la Chine, ou encore des États-Unis, de la France, de l'Italie.

Une pareille question n'a guère de sens; la valeur d'un régime politique ne tient pas surtout à l'étiquette, mais à son contenu démocratique, et aussi dans une bonne mesure aux structures économiques et sociales du pays.

L'auteur va plus loin et affirme que notre monarchie britannique et une partie de la tradition canadienne, n'est pas quelque chose d'étranger, mais l'os de nos os et la chair de notre chair. Il soutient que c'est vrai même pour les Canadiens français et pour les Néo-Canadiens, sous prétexte que notre forme de gouvernement constitutionnel vient de l'Angleterre. Si l'on voulait prendre à la lettre le raisonnement de M. Forsey, le respect de l'héritage politique reçu de l'Angleterre aurait dû empêcher le Canada d'accéder à l'indépendance.

Que le Canada ait opté pour la monarchie en 1867, c'était assez logique puisque notre pays était encore sous plusieurs rapports une colonie dépendant de Londres, et dont les dirigeants comme ceux d'aujourd'hui ne voulaient pas que le Canada soit avalé par les États-Unis. Mais cela n'a pas empêché l'évolution qui a conduit au Statut de Westminster et à l'indépendance. Nous avons longtemps conservé le Conseil privé de Londres comme tribunal de dernière instance et comme arbitre constitutionnel, et ce lien a été rompu. Pourquoi la Couronne ferait-elle exception? Qu'est-ce qui nous empêche de conserver le régime parlementaire hérité de Londres, si nous jugeons que c'est le meilleur pour nous, tout en rompant un lien qui n'a plus aucune réalité politique mais n'est qu'un symbole?

La partie la plus contestable de ce texte, c'est celle où l'auteur demande si l'avènement d'une république faciliterait le règlement de nos problèmes, si cela nous vaudrait un meilleur gouvernement, plus de bien-être, une meilleure

répartition des pouvoirs législatifs entre Ottawa et les provinces, un gouvernement plus fort et plus attentif à l'opinion publique, un meilleur gouvernement municipal, si la république réduirait les dangers de corruption, si elle nous apporterait plus de bilinguisme, plus d'emplois pour les Canadiens français dans la fonction publique fédérale, plus d'enseignement français pour les minorités françaises hors du Québec? Et l'énumération se poursuit plus longuement.

La faiblesse d'un tel argument c'est qu'on peut le retourner facilement, et demander comment il se fait, si la monarchie est un régime aussi parfait et irremplaçable, qu'elle n'a pas empêché et empêché toutes les déficiences que M. Forsey énumère? Quelles raisons aurions-nous de conserver avec ferveur un système qui nous a en somme assez mal servis puisqu'il y a tant de mécontentement et qu'il faut corriger tant d'injustices? On dira avec raison que cela ne tenait pas à la couronne, mais alors pourquoi exiger que la république apporte toutes les solutions et les réponses alors que la monarchie a été si peu efficace?

La vérité c'est que M. Forsey s'essouffle et se bat les flancs pour prouver une thèse bien fautive. Il voit dans la monarchie un principe d'autorité qui est au-dessus des intérêts des partis politiques, des gouvernements, mais le gouvernement au bien commun, aux grands principes qui fondent une société, aux objectifs sociaux et politiques que doit atteindre le pays et qu'il doit servir dans la société internationale, tout cela peut fort bien exister et exister en fait dans maints pays en dehors d'un régime monarchique. Vouloir rattacher nécessairement cet idéal à la couronne c'est du folklore.

La grande majorité des Canadiens français n'attachent aucune importance au régime monarchique, parce qu'il n'est plus une réalité politique. La principale objection à ce système c'est que la reine du Canada est en même temps reine d'Angleterre, et que même avec la divisibilité de la couronne il y a là un vestige de domination étrangère, de colonialisme; l'évolution normale du pays doit conduire un jour ou l'autre à l'abandon de ce symbole.

Toutefois, ce n'est pas là pour le Québec un problème aigu ni urgent. À la condition, cependant, que ceux qui tiennent au régime monarchique ne l'utilisent pas à des fins politiques discutables. Un article comme celui de M. Forsey présente le grave inconvénient de valoriser ce symbole à un point tel que son aspect colonialiste devient plus inquiétant et embarrassant.

Le *Globe and Mail* a écrit la semaine dernière deux éditoriaux en marge de cet article de M. Forsey. Le journaliste se plaint que le gouvernement fédéral minimise et efface les signes tangibles de la monarchie, dans le drapeau, les bureaux de poste, l'hymne national; il déplore que la reine ne vienne pas plus souvent au Canada, qu'en l'année du centenaire elle ne visitera que l'Expo 67 et Ottawa au lieu de parcourir tout le pays. En somme le quotidien de Toronto voudrait que le gouvernement exploite la souveraineté et sa famille pour perpétuer au Canada certaines formes dépassées de patriotisme et les imposer à ceux qui n'en veulent plus. C'est une attitude dangereuse.

Les Canadiens français éprouvent pour la plupart une grande estime et une certaine admiration pour la souveraineté qui remplit un rôle difficile et exigeant avec beaucoup de dignité et de dévouement. Mais si certains groupes veulent utiliser la couronne pour maintenir des intérêts et des clans qui nous ont brimés et qui ont lésé nos droits dans le passé, s'ils tentent de lancer la monarchie au milieu du conflit constitutionnel qui divise le pays, ils seront les premiers et les principaux auteurs d'une hostilité au régime monarchique qui n'existe pas actuellement chez nous.

Paul SAURIOL

Contre les manifestations sur les terrains de l'Expo

On crierait peut-être à un manque de respect de la liberté des individus, mais il nous apparaît tout à fait normal d'interdire, sur les terrains de l'Exposition universelle, tout type de manifestation qui n'est pas prévu au programme. Et par manifestations nous ne prévoyons pas des rassemblements ou attroupements de personnes qui voudraient profiter de l'affluence des visiteurs ou de la présence de certains chefs politiques, pour promouvoir ou combattre une idéologie donnée.

Il est bien évident que, parmi les hommes d'État qui viendront à l'Expo, plusieurs incarnent des philosophies politiques qui ne font pas l'unanimité chez nous. Faudrait-il, chaque fois, que les lies du Saint-Laurent deviennent le théâtre de défaites de protestations? Il n'y aurait plus alors moyen de visiter les divers pavillons en toute sérénité et tranquillité d'esprit.

Ces lies, il ne faut pas l'oublier, sont d'une superficie assez limitée. Comme les manifestations provoquent souvent des contre-manifestations, on voit assez mal comment la po-

lice, gênée dans ses mouvements, pourrait réussir à éviter des affrontements fort dangereux de leur nature. Sans compter qu'il y aura sur cet étroit territoire une concentration de population qui exigerait une force policière beaucoup plus considérable que celle que l'on peut se permettre.

Si des désordres graves allaient se produire et se répéter, les millions de visiteurs que l'on attend ne viendraient tout simplement pas. Personne n'aurait alors le droit d'aller se promener dans des endroits où peuvent éclater, à tout moment, des

BLOCS NOTES

actes de violence. Ce serait la faillite de l'Expo et la déception de tous ceux qui avaient espéré en profiter pour élargir l'univers de leurs connaissances et fraterniser avec leurs frères des différents pays.

D'ailleurs, c'est nous qui avons invité les autres nations et leurs chefs à venir chez nous à l'occasion de l'Expo. Depuis quand reçoit-on ses hôtes en brandissant des pancartes de protestation? Il y a ici une question de savoir-vivre élémentaire que nous devrions respecter.

Que ceux qui veulent manifester, le fassent donc en dehors des terrains de l'Expo. Il y a à Montréal même suffisamment de consuls étrangers devant lesquels on peut se réunir pour qu'il ne soit

A la recherche d'une politique efficace de la coopération

de notre correspondant
Jean-Marie VAN BOL

Les Belges oublient que, depuis toujours, certains d'entre eux se sont expatriés pour exporter outre-mer leurs capitaux, leur force de travail et leur matière grise.

Malgré les exploits des tisserands flamands établis dès la fin du XIIe siècle en Pologne, du fait que pendant longtemps les Accords furent appelés les "Isles Flamandes", que ce fut un Belge qui découvrit, cinquante ans avant Colomb, les Antilles, et que vers 1624 ce sont des Wallons qui fondèrent sur l'île de Manhattan le bureau de New-York, le Belge de 1967 fait preuve d'une curieuse indifférence, et d'une apathie quasi générale vis-à-vis du Tiers Monde.

Echauffée par l'actualité congolaise, l'opinion publique ressent des complexes et ne désire plus s'engager outre-mer.

L'histoire et l'actualité se rejoignent cependant pour exiger qu'une politique d'assistance soit arrêtée et qu'un certain nombre d'attitudes pratiques en découlent.

Cette distorsion entre l'opinion publique et les nécessités d'une prise de position politique explique si elle ne les justifie, les égarements, les hésitations et la cruelle inefficacité de bon nombre de nos actions d'assistance.

Les gouvernements qui se sont succédé n'ont trouvé aucune ligne de conduite à quoi se rattacher et si l'essentiel de notre assistance technique est née de notre passé africain, l'absence de ces questions d'un ministre ou d'un voyageur en antipodes d'un responsable de notre assistance.

Il est difficile d'espérer, dans ces conditions, qu'une action cohérente soit jamais entreprise car on ignore, dans les trop nombreuses sphères de décision, où se trouve le commun dénominateur d'une action aujourd'hui disparate. L'opinion, quant à elle, se désintéresse de ces questions dès le moment où il lui apparaît que, théoriquement, nous respectons nos engagements internationaux.

C'est bien là en effet que le bât blesse. On ne peut imaginer dans un État démocratique qu'une politique soit élaborée et mise en œuvre sans les moyens nécessaires à sa réalisation.

Si elle n'est pas d'abord solidaire, exige ensuite et soutient, enfin, par une part importante de l'opinion. L'ignorance quasi totale des réalités du Tiers-Monde et surtout l'absence de curiosité à leur endroit provoquent une égale incompréhension des événements qui s'y déroulent. Le Belge se contente d'une vision de style épinal dans laquelle l'Africain est tantôt "le bon sauvage" tantôt "le barbare sanguinaire" et fait tout à l'heure le héros du développement, tantôt le "sauvage" à éduquer, tantôt "l'ennemi" à vaincre. Ce qui a le moins évolué en ceci, c'est l'opinion publique de ce pays. Il faut dire à sa décharge que trop peu d'efforts sont faits pour qu'il n'en soit pas ainsi et que l'assistance technique relève aux yeux de beaucoup de l'action charitable.

Mais, comme l'a dit le professeur G. Malengreau: "De même que, dans nos pays industriels, la question sociale n'a pas été résolue par la générosité des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, n'est pas davantage l'abandon au tiers-monde d'une part, si importante soit-elle, de notre superflu qui peut apporter une solution décisive aux problèmes de sa croissance".

Cette vérité est loin d'être partagée par la population

pas nécessaire de lorgner du côté des lies du Saint-Laurent. Ces lies devraient être considérées, en somme, comme un placement international pour la durée de l'Expo, emplacement où tous donc devraient se sentir parfaitement chez eux.

Mais, surtout, qu'on nous laisse donc et qu'on nous laisse donc aux millions d'autres, l'occasion de voir et de goûter l'Expo en paix, que le territoire de l'Expo devienne une oasis de tranquillité et de sérénité. Après tout, est-ce trop demander?

Unanimité sur l'enseignement en français au Manitoba

Les journaux de ces jours derniers nous apprennent que l'Assemblée législative du Manitoba s'était prononcée à l'unanimité en faveur du principe même de l'enseignement en français dans cette province. En d'autres termes, pas une seule voix discordante ne s'est fait entendre en deuxième lecture sur le projet de loi du gouvernement Roblin qui prévoit l'enseignement en français de cinquante pour cent des matières du cours primaire

qui entendent mal qu'il s'agit là d'une exigence de notre temps dans lequel il apparaît de plus en plus clairement que, solidaires d'une même aventure, nous ne ferons pas notre "sauf" tout seuls.

Une telle reconversion des esprits amènerait notamment les industries belges à modifier certaines de leurs fabrications et à tenir compte de la concurrence des jeunes industries du tiers-monde. Cette transformation de "mentalités" et des relations internationales sera aussi difficile à accepter que l'ont été, en leur temps, pour certains, les mesures instaurant une sécurité sociale généralisée au bénéfice des travailleurs.

Elle ne pourra en tous cas jamais se faire si les imperieuses nécessités d'une telle mutation ne sont pas expliquées et comprises.

Pas d'opinion sans politique

S'il est vrai que les gouvernements de ce pays seraient bien en peine d'expliquer ces raisons et de justifier le caractère héroïque de l'assistance qu'ils dispensent, en interprétant habilement les chiffres de notre participation au développement, ils parviennent, sans grand peine, à rassurer les consciences faciles.

On constate cependant que depuis quelques mois une réaction se dessine, réaction qui demande au gouvernement une plus grande rigueur dans l'application de ses engagements.

Si l'on sait que le budget de l'État belge est de 4 milliards de dollars et que le revenu national dont nous sommes engagés à consacrer 1% au Tiers-Monde avoisine les 14,5 milliards de dollars, on doit bien admettre que nous sommes loin du compte.

En 1965, en effet, le secteur public belge a dépensé 61 millions de dollars à la coopération, soit près de 2% de son revenu annuel. Ce chiffre a reconstitué tous ceux là qui se sont empressés d'oublier que nous nous étions engagés à consacrer 1% de notre revenu et non de notre budget.

Dans ces conditions, même si l'on ajoute à la contribution du secteur public une estimation de l'aide du secteur privé — économique et philanthropique — on atteint à un effort global de 78 millions de dollars soit 0,52% du revenu national. Notre engagement s'accroît encore si l'on ose reconnaître que l'essentiel de notre assistance est consacré au Congo a permis le maintien d'une vie économique assez satisfaisante jusqu'en 1964, plus de 82 millions de dollars ont été transférés en Belgique, soit plus que toutes les sommes consacrées en 1965 à la coopération.

Il n'y a évidemment pas de quoi pavoiser tout en reconnaissant que, sans une loi obligeant le gouvernement à consacrer chaque année 1% du revenu national ou un pourcentage corrélatif de son budget à la coopération, on ne voit pas bien comment sortir de cette équivoque. Mais la majorité parlementaire pour soutenir une telle disposition n'existe pas encore.

C'est en effet que d'une rentabilité toute relative sur le plan électoral.

Suffit-il de battre sa coulpe?

Cette vue, trop réaliste aux yeux de certains, risque d'engendrer un pessimisme stérile et ce serait manquer à la justice de ne pas dire aussi ce que fait la Belgique en matière de coopération, même si son action se résume, aujourd'hui, à une simple assistance.

En 1961, peu après l'indépendance congolaise, était admis, grâce à M. J. VAN BILSEN que la Belgique coopérerait au développement du Tiers-Monde par un apport d'hommes et de techniques comme par une aide en nature et en capitaux.

et secondaire pour ceux qui le désirent.

Il est plaisant de souligner pareille unanimité. Nous avons d'ailleurs déjà reconnu que ce projet de loi constituait un déblocage substantiel. A vrai dire, c'est la première fois depuis 1916 qu'on accepte de traiter la minorité française de cette province différemment des autres. C'est la première fois, au cours de ce demi-siècle, qu'on reconnaît, à proprement parler, l'enseignement en français.

La législation en question reste pourtant extrêmement timide. Elle laisse beaucoup trop de discrétion aux commissions scolaires et, surtout, au ministre. Si ce dernier et les dirigeants scolaires concernés sont le moins empreints d'esprit, ils pourraient assez facilement réduire la mesure à très peu de chose. Avec la tendance vers le regroupement des commissions scolaires au Manitoba, regroupement qui signifierait nécessairement une réduction de l'influence francophone, on est justifié de n'être pas trop optimiste.

La loi en question contient aussi des clauses qui laissent songeur. Ainsi, il y est dit que cet enseignement en français ne doit être imposé à per-

On précisait encore à cette période qu'une préférence, justifiée par notre commun passé, serait maintenue vis-à-vis de l'Afrique Centrale mais que ce ne serait pas la zone exclusive d'action. L'Office de Coopération au Développement (O.C.D.) crée au début de 1962 devait être l'instrument de cette politique.

Au fil des années, les options de départ ont sombré dans l'oubli et les crédits de secours dont cet Office était doté ne lui ont pas permis d'atteindre ses objectifs.

Il faut savoir en effet que dans l'ensemble des crédits relevant de la coopération, un tiers est réservé à la défense nationale et à nos versements aux organismes internationaux. Aussi, l'O.C.D. n'a-t-il disposé en propre au cours de 1965 que d'un crédit inférieur à quarante millions de dollars.

Cette absence de moyens explique aussi la carence de notre action. Pratiquement l'assistance technique belge se résume principalement à l'envoi de médecins et d'enseignants (environ 2.000) et à l'accueil d'étudiants (environ 1600) et de stagiaires (300).

La Belgique n'a encore qu'à peu contribué par l'envoi de fonds publics à des mesures tendant directement à accroître les ressources du Tiers-Monde ou à financer des projets de développement, sauf au Rwanda et au Burundi. On constate cependant que malgré les difficultés financières dans lesquelles se débattaient les responsables de l'assistance technique, on a veillé ces dernières années à se garantir une zone librement choisie d'assistance bilatérale au développement, à côté des régions que la nécessité historique nous impose.

L'évolution de l'octroi des bourses de stage, l'un quart seulement est offert à l'Afrique Centrale, les conventions bilatérales avec des pays comme le Chili ou le Pérou, la Tunisie ou le Maroc, en sont des preuves irrécusables.

La contribution croissante à des organismes européens ou multilatéraux de coopération tels le Fonds Européen de développement ou l'Association CEE en est une autre.

L'opinion belge accepte mal ces engagements nouveaux car elle estime que dès le moment où nous ne pouvons nous recuser, il importe que ce soit le Congo qui bénéficie de notre assistance.

Que ce soit par nostalgie ou par intérêt, 43.000 Belges résident encore en Afrique Centrale et les investissements belges y sont estimés selon certains, à 3,5 milliards de dollars — le résultat est le même. Nous nous trouvons devant des clans généreux mais désordonnés ou des calculs très sordides qu'intelligence, le gouvernement, faute d'être soutenu par l'opinion ne parvient ni à définir sa politique ni à s'en procurer les moyens.

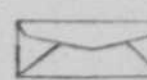
C'est cependant pas une situation sans issue. Il appartient à l'opinion de décider de la voie qui sera suivie, comme l'ont fait l'an dernier les Hollandais en imposant au gouvernement de maintenir l'intégralité de l'assistance financière promise, malgré les difficultés budgétaires du moment.

Tout donne à penser, malheureusement, que nous opterons encore longtemps pour des chemins de traverse, ce qui, en définitive, ne profite qu'à quelques-uns et ne place certainement pas la Belgique à la tête de ceux qui ont compris le problème majeur de notre temps et se sont attelés, courageusement, à le résoudre.

sonne. Il n'y a rien à redire là-dessus. Mais qu'est-ce que cela voudra dire en pratique? Si, dans une classe donnée, trois ou quatre petits Manitobains s'objectent à pareil enseignement, les autres n'en seront-ils pas privés automatiquement? A moins que nous nous trompions fort, il est à prévoir que, dans la presque totalité des classes, ce phénomène sera susceptible de se produire. Il faut bien respecter la liberté des écoliers anglophones, mais qui nous garantit que ce ne sera pas toujours au détriment de celle de la minorité française?

Peut-être exagérons-nous ce danger, mais il nous semble réel. On ne prévoit pas dans la loi que nous saichions, une méthode de regroupement des écoliers francophones. On ne parle pas de transport en commun qui permettrait de diriger vers les écoles bilingues ceux qui veulent les fréquenter, et de diriger les autres vers d'autres institutions.

De plus, d'après ce qui a été dit au cours de la discussion, on limiterait l'enseignement en français à quelques matières seulement, comme la religion, l'histoire, la géographie et les sciences sociales. On ne pourrait espérer d'en-



Quand on "subit" le français

L'un de vos correspondants, M. Jean-Marie Tremblay, étudiant en sociologie à l'université Ste-Anne de Church-Point, dans une assez longue lettre adressée à certains prises de position des SSJB.

Les idées de M. Tremblay semblent assez confuses et il n'a fallu lire sa lettre à plusieurs reprises pour en saisir un peu le sens. Si j'ai bien réussi à comprendre sa prose compliquée, il semble admettre que les Canadiens français ont été victimes de nombreuses injustices au sein de la Confédération et qu'il faut apporter des amendements majeurs à la constitution canadienne. Mais tout ce qu'il a présenté comme moyen d'action, c'est la patience, la résignation et l'esprit d'un réveil de la bonne volonté des anglo-canadiens. C'est beau l'optimisme, mais tout de même, je suis porté à croire qu'il faut au moins s'aider un peu.

On ne peut manquer de sourire de voir M. Tremblay écrire textuellement, pour appuyer son optimisme beat, "qu'il n'y a qu'à se rendre compte de l'amelioration sensible que subit le français, au Manitoba". Que voilà un "subit" savoureux! Mais oui, mon cher M. Tremblay, vous devez vous en rendre compte à Church-Point, le français on le subit au Canada!

Je comprends que M. Tremblay n'est encore qu'un étudiant en sociologie et qu'il n'a pas encore acquis tous les éléments de cette science. Mais il y a un fait élémentaire que la sociologie va peut-être lui apprendre, s'il peut sortir de sa confusion: c'est que tout groupe humain évolue dans le sens du dynamisme que savent

lui infuser quelques éléments vigoureux issus de son sein, si ce groupe humain a assez de vitalité pour les produire. Par contre, si ce phénomène ne se produit pas, le groupe humain en question est appelé à se faire absorber par un autre.

C'est justement là que se situe le véritable problème des Canadiens français et la SSJB essaye justement de produire ou de susciter ces éléments de dynamisme parmi les notres. La résignation et la patience, à ce que je sache, ne sont pas des moyens indiqués pour faire des hommes.

Toutefois, en terminant, au cas où M. Tremblay ne soit pas en mesure de comprendre ce fait sociologique, il me permettra de lui rappeler un simple argument du gros bon sens qui veut que pour obtenir quelque chose, il faut au moins le demander. Et c'est encore mieux si on peut justifier sa demande et si on sait insister sur son bien-fondé. En conséquence, si on veut que les Anglo-Canadiens s'éveillent véritablement et prennent conscience des problèmes des Canadiens français, il faut qu'on leur fasse part de nos griefs ou au moins qu'ils comprennent que nous ne sommes pas satisfaits du sort qui nous est fait dans la Confédération.

Si nous passons notre temps à leur dire naïvement qu'ils sont bien fins et bien magnanimes et que nous letons avec joie le sort tragique qui nous est fait, ils continueront à subir le français, jusqu'au jour où il n'y en aura plus du tout au Canada.

Geo-Henri FORTIN,
280 est, rue Racine,
Alma, P. Q.

Le français et l'exercice de la médecine au Québec

Au Québec, le droit d'exercice est octroyé par des organismes de réglementation professionnelle provinciaux formés de représentants élus par l'ensemble du corps médical. Les médecins qui ont obtenu leur diplôme dans d'autres pays que le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis doivent en général faire un stage d'un ou deux ans dans un hôpital général et passer ensuite les examens du Medical Council of Canada. Ce dernier exige un certificat d'admissibilité qui est délivré par les provinces, pourvu que les candidats répondent à leurs exigences. Muni du L.M.C.C. (Licence of the Medical Council of Canada) le candidat peut demander le droit d'exercice dans toutes les provinces de l'Exposition du Québec.

Au Québec, pour exercer à titre privé, il faut en plus, être citoyen canadien, c'est-à-dire avoir résidé pendant au moins cinq ans au Canada.

Les neuf autres provinces exigent la connaissance de l'anglais. Au Québec, on se contente d'une des deux langues. En conséquence, une grande partie des médecins étrangers qui obtiennent le droit d'exercice ne connaissent pas le français, bien qu'il soit nécessaire de connaître cette langue, même dans les hôpitaux à direction anglophone, puisqu'un bon nombre de la clientèle est de langue française.

Il est plus que temps que l'Ordre des médecins adopte les mesures qui s'imposent, c'est-à-dire qu'il rende la connaissance du français obligatoire. Certains ont préconisé d'exiger la connaissance des deux langues. En plus d'imposer un fardeau très lourd aux médecins étrangers, une telle mesure empêcherait le français d'atteindre au statut de langue prioritaire, ce qui est inacceptable.

Dr Georges Desrosiers
Montréal

Une requête à Radio-Canada

M. Jacques Bertrand, Chef des émissions musicales, Radio-Canada.

Cher monsieur Bertrand, — Attendu l'intérêt universel manifesté à l'égard d'Expo 67.

— Attendu le caractère exceptionnel du Festival mondial.

— Attendu l'aspect universel de l'œuvre "Terre des Hommes" de M. André Prevost tout sur le plan musical que littéraire.

— Attendu que la dite œuvre constitue un précédent du point de vue forme. "Terre des Hommes" est en effet la première œuvre écrite pour orchestre, trois chœurs et deux récitateurs.

— Attendu le nombre limité des billets disponibles et le prix prohibitif de ces billets pour la majeure partie du public.

— Attendu que cette production constitue un des aspects les plus spectaculaires de la participation canadienne à Expo 67 et plus directement au Festival mondial.

Nous croyons qu'il revient à la Radio-Télévision d'État: — De diffuser en entier cette œuvre.

— Au Canada, afin que tous les Canadiens puissent apprécier à sa juste valeur, la participation canadienne à l'Expo.

— À l'étranger, afin que soit respecté l'esprit de cette œuvre qui se veut un hommage aux hommes de la terre.

— D'enregistrer cette œuvre afin que soit constitué un document unique et désormais nécessaire à l'étude de la musique canadienne, tant chez nous qu'à l'étranger.

En conséquence, nous demandons qu'il soit fait l'impossible:

— Pour que cette œuvre soit diffusée directement et en entier au Canada;

— Pour qu'elle soit enregistrée et retransmise à travers le monde.

(Signé) Clément Morin, doyen de la faculté de musique de l'Université de Montréal.

Jean Papineau-Couture, secrétaire de la même faculté.

Gaby Billette.

Gaston M. Ouellet (et environ 90 autres signataires).

V. P.

MONTREAL, MARDI, 25 AVRIL 1967

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOUSSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Mario CARDINAL
Trésorier: Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Toute la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et baillures: 6 mois \$25.00, 12 mois \$45.00. Adresser au Canada: 13 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$20.00. Les ministères des postes, à l'adresse: Par/Postage en prépaiement, et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

lettres au DEVOIR

Contre le séparatisme et l'unilinguisme au Québec

Plusieurs organismes comme la SSJB et notre ministre des affaires culturelles du Québec, M. J.-N. Tremblay, réclament l'unilinguisme français au Québec parce que, selon ce dernier, la Confédération (a) est pour tous les Canadiens français un tombeau et qu'elle (a) brise leur épanouissement.

Que dirait-on, si le nouveau gouverneur général du Canada, qu'on vient de nommer, M. Michener, pensait vis-à-vis de la langue anglaise et de son statut la même chose que M. J.-N. Tremblay pense que la langue française et de son expression?

M. Michener pourrait très bien dire, en se basant sur les statistiques, que comme la langue française et les Canadiens français s'épanouissent rapidement dans tout le pays, comme on voit s'élargir les rangs de la nation canadienne-française, il faut aussi réclamer pour la langue anglaise un statut d'unilinguisme anglais dans toutes les autres provinces excepté pour le Québec.

Pourquoi? Voyons un peu ce que disent les statistiques officielles d'Ottawa, qui restent après tout quelque peu stupéfiantes!

La population britannique qui, en 1871 était de 2,110,302 habitants est passée en 1961, à 7,996,609; par contre, la population française qui était de 1,082,940 en 1871 est, en 1961, de 3,540,346.

C'est donc dire que les Canadiens français se multiplient beaucoup plus rapidement que les Anglo-Canadiens, s'en tirent par la puissance du nombre.

N'est-ce pas captivant cela? Ne devenons-nous pas optimiste devant de tels faits? Il y a de quoi l'être pourtant!

Si l'on exige au Québec l'unilinguisme français, les autres provinces du Canada réclameront elles aussi et avec raison l'unilinguisme anglais. Alors aurons-nous progressé dans la voie d'une entente possible et amicale entre les Canadiens français et les Canadiens anglais? Non, parce que les Canadiens français seront toujours restreints à leur "belle province", seront toujours maintenus en quarantaine, dans une "réserve française".

En 1867, la Confédération représentait pour les Canadiens français une victoire parce que le pays jouissait ainsi d'un régime de décentralisation après la centralisation.

On préférait se retrouver dans une "réserve française" qui serait "l'Etat national" des Canadiens français que de voir l'Anglais partager le Québec. Les Canadiens français désiraient être reconnus comme nation mais aussi et par le fait même souhaitaient se retrouver dans un Etat canadien-français car on voulait con-

server sa langue, ses droits et sa religion.

Cette façon de voir était bonne pour les Canadiens français de 1867, car leur nombre n'était pas aussi élevé qu'en 1967. Se retrancher au Québec était le meilleur parti à prendre des Canadiens français de l'époque.

Mais aujourd'hui, comme l'on commence à prendre conscience de nos valeurs, du nombre important que l'on occupe dans le pays et comme la dite nation canadienne-française est répandue un peu partout à travers le pays, il faut voir un peu plus loin que le bout de son nez et envisager quel pourrait être le sort des Canadiens français à l'extérieur du Québec, si la loi mettait en vigueur l'unilinguisme français au Québec ou la séparation par exemple?

Il faut plutôt réexaminer le statut de partenaire égal, la reconnaissance "officielle" et surtout "concrète" des deux principales nations constitutives du Canada.

Il est compréhensible que les Canadiens français désirent la main haute sur les affaires culturelles qui ont rapport à leur avenir, mais ce désir ne doit pas reposer sur le principe que "nous sommes différents des autres" (paroles de M. J.-N. Tremblay), mais bien que chacun, même si l'on désire l'unité du pays, veut aussi conserver ses principaux caractères.

Encore là, ce n'est pas dans le séparatisme, et vous le savez, M. Jean-Noël Tremblay, vous qui vous faites une gloire d'être d'abord et avant tout un "Canadien français", ni dans toutes sortes de théories aussi arbitraires, que le Canadien français conservera sa langue et sa culture, mais bien dans le statut d'égalité proposé par M. Sauvé et plusieurs autres.

Notre pays, c'est le Canada entier, ce n'est pas pour les anglophones ou les francophones et non plus exclusivement "Québec, mon home, sweet home".

Un homme accompli, un humaniste n'abandonnera jamais une lutte juste, celle de notre reconnaissance concrète et égale au sein de la Confédération, pour une simple victoire passagère qu'est le séparatisme.

Nous sommes différents des autres, nous ne voulons plus vivre en régime confédératif, continue M. J.-N. Tremblay, député de Chicoutimi, QUI CA "NOUS"? Les séparatistes peut-être? C'est certain que toute nation diffère des autres car elle a des caractères qui lui sont propres. De même en est-il pour la nation canadienne-française et la nation anglaise du pays.

"Nous voulons vivre une vie communautaire" (M. Tremblay), l'unité dans la diversité. L'idéal est noble. Ce n'est pourtant pas en voulant restreindre la nation canadienne-française à la seule province du Québec, que nous réaliserons l'objectif fixé. Au contraire, le Canada doit refléter à part égale ses deux principales cultures.

M. Jean-Marie Tremblay, Citoyen québécois canadien, Université Ste-Anne, Chureh-Point, Digby Co, Nouvelle-Ecosse.

NDLR — Cette lettre a dû être considérablement réduite. Nos excuses à l'auteur.

Le Conseil des Œuvres de Montréal a rendu public l'autonomie dernier rapport préliminaire sur les moyens de combattre la pauvreté dans les quartiers défavorisés de la métropole; il avait annoncé en même temps la publication d'un document plus élaboré comportant les travaux techniques d'une équipe de chercheurs. Ce volume, daté de décembre 1966, a paru le mois dernier; il a pour titre: *Opération: rénovation sociale, et comme sous-titre: Stratégie en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les zones défavorisées de Montréal.*

Le volume comporte d'abord un rapport-synthese, dont les constatations sont ensuite détaillées dans une annexe technique. Il ne s'agit pas d'une enquête menée directement dans les quartiers en question par les spécialistes, car cela aurait exigé plus de temps et des moyens d'action plus considérables; l'étude a porté sur les données du recensement de 1961; même si ces renseignements de base remontaient à cinq ans au moment de l'enquête. En dernier, ils permettraient néanmoins de mesurer les niveaux de vie d'une zone à l'autre, de relever les divers facteurs qui sont des causes et des éléments de la pauvreté dans notre ville.

A partir de ces données, l'enquête a permis de déterminer de manière assez précise les zones prioritaires, celles qui sont les plus défavorisées et où il y a urgence de concentrer les efforts d'une offensive contre la pauvreté.

On en a relevé sept à Montréal, selon le degré de désavantage: ce sont des quartiers situés autour du cœur de la métropole, de vieux quartiers où des milliers de gens sont mal logés et vivent dans une insécurité économique qui entraîne d'autres maux sociaux; ces zones prioritaires sont: Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Centre-Ville, Centre-Sud, Mile-End, Nord du Mile-End, et Hochelaga.

Stratégie globale

La pauvreté se manifeste de plusieurs façons: selon qu'on l'envisage sous l'un ou l'autre de ses aspects, les remèdes varieront avec la plaie à com-

La rénovation sociale des zones défavorisées de Montréal

battre, qu'il s'agisse de logement insalubre, de chômage, de délinquance, etc. Mais pour que les familles en cause puissent sortir de leur état de misère et améliorer leur niveau de vie, il ne suffit pas de corriger certaines déficiences: il faut s'attaquer à la fois à tous les éléments de cette pauvreté. C'est pourquoi le rapport vise à élaborer une stratégie positive qui mobiliserait tous les efforts nécessaires en vue d'atteindre des objectifs précis.

La première ligne d'attaque c'est le revenu; la pauvreté consiste d'abord dans le fait que ces familles n'ont pas un revenu suffisant pour se nourrir, se loger et se vêtir convenablement, assurer une bonne éducation aux enfants. Il faut donc définir des normes de revenu minimum, que le rapport fixe à \$3,000 par année pour une famille de deux enfants, minimum vital qui variera avec le nombre des enfants, le coût de la vie, etc. Selon le recensement de 1961, les sept zones prioritaires comptaient 86,716 familles, dont 20,455 étaient défavorisées, avec un déficit moyen d'environ \$1,000 par famille d'après les normes minimales admises pour ce rapport.

Pour corriger ce manque de revenu, les mesures à prendre varieront avec la situation des familles; en supposant que le père n'est pas réduit au chômage, ni malade, les deux premiers moyens qui s'offrent sont des allocations familiales efficaces, et la protection des consommateurs, car les pauvres se font plus exploiter que les autres, ils s'endettent davantage, ce qui réduit leur pouvoir d'achat.

Main-d'œuvre

La faiblesse des revenus familiaux dans les zones prioritaires tient dans une forte mesure à la proportion élevée qu'on y trouve de travailleurs

non qualifiés, qui ont des salaires modiques et qui sont exposés au chômage; 45% des manoeuvres de Montréal sont dans les sept zones prioritaires qui ne représentent que 33% de la main-d'œuvre masculine de la ville.

Une offensive contre la pauvreté exige donc un reclassement de ces travailleurs marginaux, afin de les orienter selon leurs aptitudes et leurs aspirations, leur procurer un complément de formation générale et professionnelle, les aider ensuite à trouver des emplois satisfaisants. Quant aux travailleurs que l'on jugerait peu rentable de reentraîner, il faudrait leur assurer le revenu nécessaire pour vivre, comme il faudrait le faire pour les personnes incapables au travail. Cela implique aussi une politique de migration, en particulier pour les ruraux qui doivent émigrer vers les villes, et qui y végètent faute de formation générale et technique convenable.

L'éducation est un aspect majeur de la lutte contre la pauvreté, car sans une action efficace pour favoriser la formation convenable des jeunes de ces milieux pauvres, ils ont moins de chance de succès scolaire que les enfants de quartiers plus favorisés. L'ignorance du milieu, la mauvaise santé due à la pauvreté, les conditions de logement qui nuisent au sommeil placent ces jeunes en état d'infériorité; de plus, les programmes établis pour des gens de classe moyenne ne sont pas adaptés aux milieux modestes, et les écoles de ces quartiers sont souvent moins bien équipées que les autres.

Le rapport conclut que le rendement scolaire inférieur dans les quartiers pauvres ne tient pas à des facteurs héréditaires, mais à des circonstances du milieu; l'école doit être une des ressources communautaires dans une stratégie de lutte aux inégalités sociales.

Logement

Les taudis et les logements insalubres représentent un aspect majeur de la situation défavorable des zones prioritaires. Mais le rapport du Conseil des Œuvres ne place ce facteur qu'après les problèmes du revenu, de l'éducation et de la main-d'œuvre; car si on améliore le revenu des familles, chacune pourra se loger convenablement, tandis que l'inverse n'est pas vrai; même si on améliore le logement et le quartier, les autres conditions socio-économiques ne seront pas corrigées et la pauvreté demeurera.

Même en le replaçant dans une perspective d'ensemble, il va de soi que le rapport souligne la situation lamentable du logement dans les zones prioritaires et recherche les moyens de l'améliorer. A long

terme, soit en quinze ou vingt ans, l'objectif serait d'assurer à toutes les familles un revenu suffisant pour leur permettre de se loger convenablement en payant elles-mêmes le loyer nécessaire. Dans l'intervalle, il faudrait prendre des mesures pour corriger les déficiences les plus graves, en exigeant des réparations aux maisons vétustes qui peuvent être restaurées. Le rapport recommande aussi d'autres formes d'intervention de l'Etat pour améliorer les conditions d'habitation des familles défavorisées et corriger la rareté des logements convenables accessibles aux petits salaires.

La lutte contre la pauvreté doit s'attaquer aussi à d'autres problèmes qui ont une plus grande acuité qu'ailleurs dans les zones prioritaires, comme le mauvais état de santé, la délinquance juvénile. De plus, il faudra des structures administratives efficaces pour mener à bien cette guerre à la pauvreté, une bonne coordination des services communautaires afin de répondre aux besoins de la population, en vue de l'animation sociale qui permettra aux citoyens de ces zones de participer activement à la réalisation des programmes.

P. S.

PREVENIR LA CALVITIE, C'EST DEJA UN PEU LA GUERIR...



M. R. A. PIERRE, Trichologue

Qu'est-ce qui cause la calvitie? Peut-on contrôler la chute des cheveux? Quel danger représentent les pellicules? Peut-on faire repousser des cheveux sur des places chauves ou presque chauves? A toutes ces questions et à beaucoup d'autres encore, l'expert capillaire connaît les réponses. Ses connaissances approfondies de sa profession sont le résultat de son expérience.

Le Trichologue R. A. PIERRE vous conseillera les traitements les plus précis, les plus perfectionnés et les plus appropriés à votre cas. C'est exactement ce qu'il vous faut si vous êtes déterminé à prévenir ou combattre les ennuis

capillaires locaux qui entraînent la calvitie. Bientôt vous réaliserez que votre chute de cheveux s'est arrêtée, les pellicules n'existent plus, les démangeaisons cessent, le développement de vos cheveux reprend.

Ne vous laissez pas tenter par les "cures-miracles" et les "guéris-tout" (à moins que vous ne les ayez déjà essayés??). Venez plutôt AUJOURD'HUI vous renseigner auprès d'un SPECIALISTE.

Au choix: Traitement à appliquer à votre domicile par vous-même — ou, si vous préférez, traitement au centre donné par un personnel compétent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 — Tél.: 288-3823 - 288-7378

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

R.S.V.P.



Nous vous invitons à la découverte d'un magnétophone miniature vraiment étonnant. Grâce à lui, tous ceux qui ont de lourdes responsabilités verront leur tâche simplifiée, et spécialement les hommes d'affaires.

Finie le temps des carnets et papiers encombrants et surtout des trons de mémoire qui coûtent cher. Tout est enregistré et... partout, car cet appareil tient au creux de la main.

Une simple pression du doigt et sa mémoire fonctionne... On ne s'imagine pas comme il peut faire diminuer la tension et le surmenage pendant le travail, particulièrement si on se déplace beaucoup!

N'est-ce pas le cadeau rêvé pour un ami, un client ou peut-être... pour vous-même?

Le DaJor Grundig Versatile ne pèse que 13 onces, est complètement transistorisé, enregistre jusqu'à 45 minutes de conversation sur ruban magnétique que vous utilisez indéfiniment. L'énergie provient de 3 piles ordinaires. L'ensemble pour cadeau, très élégant, comprend un étui fin cuir.

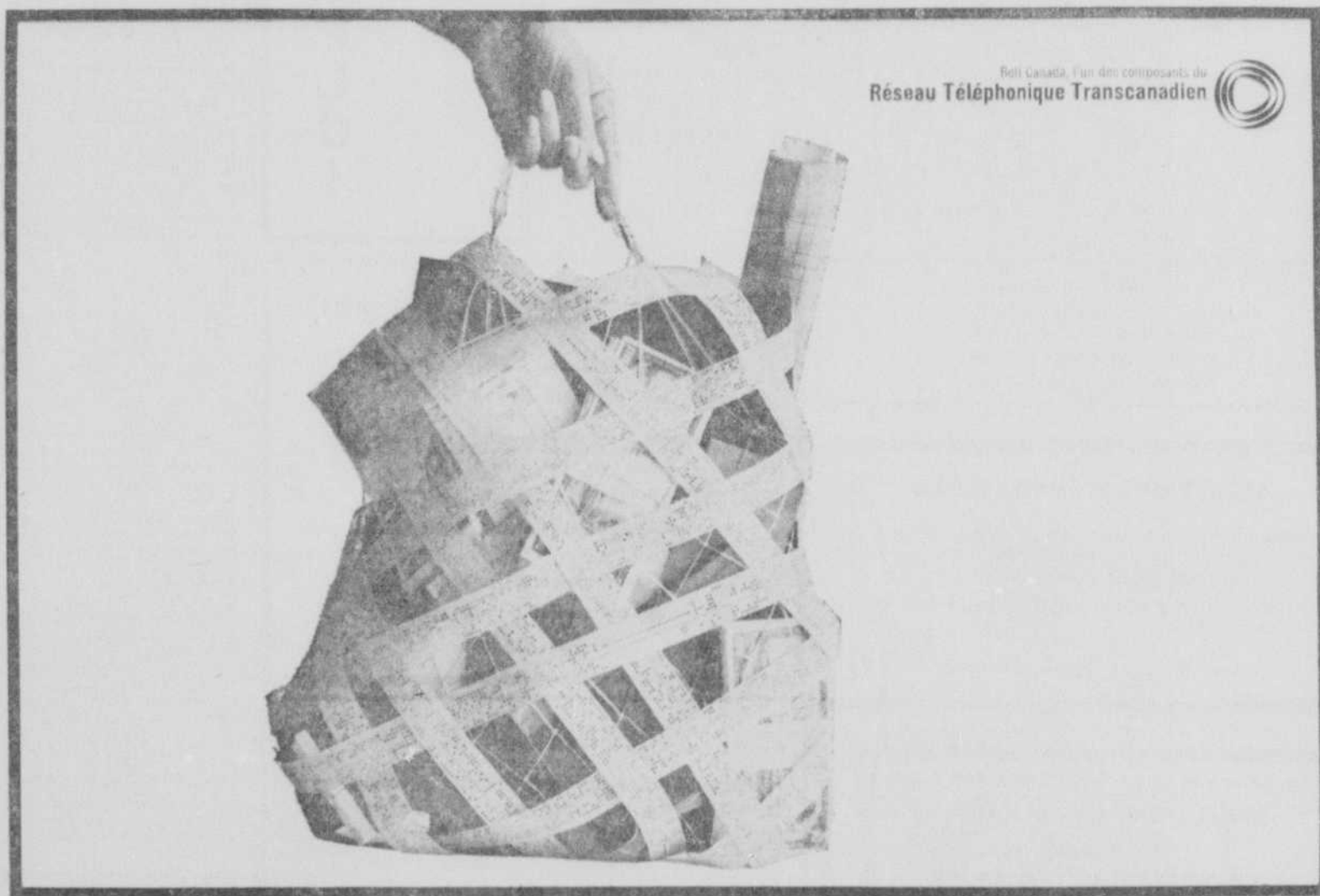
CENT DOLLARS

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE BUREAU

NATIONAL
TYPEWRITER INC.

UN. 6-1492 • 700, ST-JACQUES, MONTREAL

à tout prendre



Bell Canada, l'un des composants du
Réseau Téléphonique Transcanadien

... tout ce qui se met sur papier peut se transmettre par téléphone

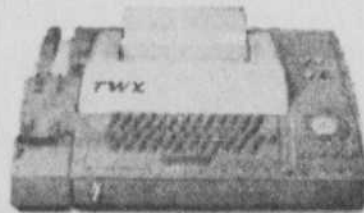
Grâce à notre vaste réseau téléphonique et à nos services complets de télécommunications!

Ce réseau transmet des messages dactylographiés ou des données opérationnelles aussi facilement que votre voix.

Vous pouvez aussi envoyer des notes écrites à la main, et laisser les calculatrices électro-

niques dialoguer entre elles—dans votre ville ou à travers le continent. En résumé—ce réseau transmet vos informations n'importe où—rapidement et efficacement!

Appelez-nous! Un de nos représentants en communications vous aidera à trouver le service idéal qui répondra à vos besoins.



Bell Canada

Mme LaMarsh : nous avons la preuve que tous les Canadiens participeront aux fêtes du centenaire

QUEBEC (DNC) — Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré hier midi que les faits sont en train de prouver que les fêtes du centenaire de la Confédération remporteront un succès complet.

Le ministre qui prononçait une allocution à un banquet tenu dans le cadre de la "conférence nationale du centenaire" qui siège à Québec jusqu'à ce soir a dit, faisant allusion à l'état d'esprit des responsables à la veille des fêtes.

"A ce moment-là, et malgré l'état avancé de nos projets nous devons compter avec un impératif qui ne manquait pas de nous inquiéter : quelle serait la réaction des Canadiens ? Certes, nous affichions en public une belle confiance mais au fond de nous-mêmes nous nous défendions mal d'une certaine appréhension : Les Canadiens étaient-ils vraiment ce peuple que l'on dit froid et peu réceptif ?

Le ministre tuteur de la com-

mission du centenaire s'est empressé d'ajouter que ces appréhensions sont maintenant bien dissipées : "Combien vaient-ils craintes. Aujourd'hui, alors que nous avons vu un tiers de notre année du centenaire, nous avons la preuve indiscutable que 1967 connaîtra le succès que nous avions souhaité et que la plupart des Canadiens — que tous les Canadiens — prendront part à la célébration du centenaire avec un enthousiasme qui rendra honteux les pleurards et les défaitistes. Les faits sont là pour le prouver et ils sont éloquentes".

Le ministre a alors énuméré les principales manifestations : le train de la Confédération, le festival du Canada, le carroussel des forces armées et l'Expo 67 qu'elle a qualifiée de "merveilleux couronnement du centenaire".

Le secrétaire d'Etat a in-

sisté sur la participation du Québec. "Avant le 1er janvier, une question revenait sans cesse sur toutes les lèvres : que fera le Québec ?"

"Mais encore une fois la crainte était vaine. Le fait est que Québec a participé et va continuer de participer à fond de train à la célébration du Centenaire. Les preuves sont là qui montrent Québec en tête du programme des voyages-échanges de jeunes et

qui attestent de son rôle éminent dans le programme des arts d'interprétation. Québec ira en foule visiter le train et les caravanes. La province a contribué plus de \$10 millions aux seuls programmes selon l'entente fédérale-provinciale. Plus de 70 magnifiques centres culturels seront construits.

"Si ce n'est pas là participer, alors les mots sont vides de sens", de s'exclamer Mlle La-

Marsh qui a admis le bien fondé de l'attitude des Canadiens français qui ne sont pas intéressés à passer une année entière à glorifier le passé mais plutôt à édifier l'avenir. "A tout prendre, n'est-ce pas là le sens profond, la signification vraie de cette commémoration : l'édification d'un pays plus fort, plus riche, d'un Canada où le Québec, j'en ai l'assurance, sera un partenaire généreux et à part entière".

Une soixantaine de délégués des 10 provinces participent depuis hier matin à cette "conférence nationale". Aujourd'hui le gouvernement de la province de Québec les reçoit à un dîner d'Etat.

Hier matin, le groupe s'est rendu visiter l'une des deux caravanes de la Confédération, qui, à partir du 1er mai, visiteront toutes les régions de la province. Hier après-midi, à eu lieu, l'ouverture du nouveau centre du centenaire de Lévis.

Aujourd'hui, les chefs des services de la commission du Centenaire tiendront une séance où ils exposeront les réalisations de l'organisme, le ministre provincial responsable des fêtes, le secrétaire Yves Gahbas, assiste à ces manifestations.

sur le fait que ce n'est pas la CSN qui fait la lutte, mais que ce sont des individus qui luttent depuis des années pour obtenir leurs droits.

entendue en février. Dans bien des cas, les délais constituent de véritables dénis de justice."

M. Pepin a d'ailleurs insisté

Pepin : il se passera quelque chose au Québec si Ottawa ne respecte pas la liberté syndicale

Le président général de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré dimanche qu'Ottawa n'a pas donné suite aux revendications du mouvement qu'il dirige et qu'il se passera quelque chose dans la province de Québec si on ne se décide pas à respecter le principe de la liberté syndicale.

M. Pepin, qui est intervenu au cours des débats du 9e congrès annuel du Conseil central des syndicats de Montréal (CSN), a fait le point sur les relations entre la CSN et le gouvernement fédéral — notamment en ce qui concerne les demandes d'affiliation des employés de Radio-Canada et le rôle du Conseil canadien des relations ouvrières.

Il a souligné que le vrai problème, à Radio-Canada, n'est pas la "fragmentation des unités de négociation", comme certains voudraient bien le laisser croire pour protéger leur association, mais "la liberté syndicale" — liberté syndicale qui signifie que les individus ont le droit de choisir le syndicat auquel ils désirent être affiliés.

L'affiliation avec Ottawa, selon Marcel Pepin, se situe à quatre niveaux :

1. Le bill C-170 (ou loi sur les relations de travail dans la fonction publique du Canada) : "Nous avons demandé au gouvernement d'amender le bill, et sur ce plan, nous avons eu gain de cause. Tel quel, il est loin d'être parfait mais il laisse une porte entrouverte et permet aux fonctionnaires fédéraux de faire

des demandes d'accréditation s'ils le désirent."

2. Le bilinguisme : "Nous avons réclamé le bilinguisme intégral au CCRO sans succès. Le président n'a pas eu le temps d'apprendre le français et on a nommé un nouveau vice-président qui, lui aussi, est unilingue anglais. C'est une preuve supplémentaire d'une "absence de respect total de la part de ceux qui ont à administrer le pays" puisque nous sommes 4 ou 5 millions qui parlons le français. Le gouvernement se contente de faire de grandes déclarations de principe, sans les traduire dans la réalité. Ce n'est pas vrai qu'on respecte, également, les droits de tout le monde."

3. Conflit intersyndical : "Nous avons demandé que le président du CCRO se prononce seul dans les cas où il y a un conflit intersyndical. En réponse, on nous a accusés de vouloir mettre en doute la probité de certains représentants du CTC. Pour nous, il ne s'agit pas de probité, mais d'intérêt. Le secrétaire-trésorier du CTC, qui est membre du CCRO, devrait avoir la décence de ne pas se présenter à l'audition du 9 mai parce qu'il s'est prononcé à l'avance sur le conflit."

4. Radio-Canada : "J'ai lieu de croire que le CCRO retardera la décision sur le cas de Radio-Canada. Ainsi, aucune décision n'a encore été rendue sur la demande d'accréditation des journalistes de Radio-Canada qui a pourtant été

La "médaille du ministre de l'éducation" remplace celle du lieutenant-gouverneur

sur le fait que ce n'est pas la CSN qui fait la lutte, mais que ce sont des individus qui luttent depuis des années pour obtenir leurs droits.

entendue en février. Dans bien des cas, les délais constituent de véritables dénis de justice."

M. Pepin a d'ailleurs insisté

La mère de Mme Paul Sauriol est décédée

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Alfred Gendreau, la belle-mère de notre camarade Paul Sauriol. Mme Gendreau (née Florida Charade) est morte à Montréal, le 24 avril, à l'âge de 79 ans. Elle laisse ses fils : Jean-Paul et Gérard; ses filles : Mme Paul Sauriol (Lucienne), Gabrielle, Mme Léon Colas (Thérèse); ses gendres : Paul Sauriol et Léon Colas; ses belles-filles : Mme Jean-Paul Gendreau (Simone Charbonneau), Mme Gérard Gendreau (Denise Lafond), Mme veuve Jacques Gendreau (Colette Duchesnay); dix-huit petits-enfants et dix arrière-petits-enfants; ses belles-sœurs : Mme veuve Edmond Charade, Mme veuve Armand Gendreau, Mlle Maria Gendreau.

Elle est exposée au salon de la Société coopérative de frais funéraires, 7384 rue St-Denis; les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30, à l'église Saint-Edouard, et la sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le Devoir offre à la famille ses sincères condoléances.

AIR CANADA

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes :

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi, Ecrivez ou TELEPHONEZ à : BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

ETUDE LEGALE

Secrétaire légale bilingue, expérimentée. Salaire élevé pour poste senior. Bureau : Sherbrooke et Green. Téléphonez à : 937-9219

SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIQUE

pour correspondance française et anglaise. Emploi pour bureau U.S. de représentation d'une firme française internationale située à Schenectady, N.Y. Prière d'adresser curriculum vitae en français et en anglais à :

Case 562, Le Devoir, Montréal

SPOTNAILS, CANADA

Division de Swingline (Nouvelle usine de 60,000 pieds carrés située à 7 Ingram Drive, Toronto 15)

Les candidats choisis seront responsables de la vente et du service de l'équipement complet de SPOTNAILS : appareils à clouer, brocher, brocher les boîtes de carton et taquer.

Les vendeurs possédant de l'expérience dans LE CLOUAGE PNEUMATIQUE ET L'EQUIPEMENT DE BROCHAGE, bois de construction, ébénisterie, emballage ou vente de carton, seront favorisés.

Doivent être bilingues.

Excellent traitement garanti ainsi que dépenses et commission pour les candidats compétents.

Venez nous rencontrer à l'exposition des manufacturiers, kiosque 532 ou écrire à :

Monsieur T. Simpson, SPOTNAILS CANADA, 7, Ingram Drive, Toronto 15. Tél. : 249-7659

OFFRES D'EMPLOI

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes :

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi, Ecrivez ou TELEPHONEZ à : BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

REVENU \$6,000. à \$12,000.

Si vous avez de l'empathie et de "Pego drive".

Il y a des dizaines d'hommes et de femmes qui peuvent gagner de \$6,000 à \$12,000 par an s'ils ont les talents requis pour notre genre d'affaires. Un simple "test" évalue vos talents naturels et si vous le réussissez vous avez 82 chances sur 100 de vous tailler une carrière dans une entreprise dynamique. Notre compagnie et ses filiales possèdent au-delà de \$100,000,000 d'actifs.

Avantages sociaux, assurance collective, participation aux profits, régime de rentes.

Pour rendez-vous confidentiel, appelez :

Monsieur René Pronovost, 937-2387

VENDEUR

Fabricant d'envergure internationale de machines et fournitures à photocopier demande un vendeur très énergique pour visiter un secteur présentement libre à Montréal.

Connaissance de l'anglais. Une auto. Salaire et commission.

Prendre rendez-vous en téléphonant à :

M. Postma — 747-1163

APECO OF CANADA LIMITED

WEST ISLAND SCHOOL COMMISSION

Cette commission scolaire protestante située à Pointe-Claire et Beaconsfield inaugure cette année des maternelles bilingues.

On demande des professeurs bilingues, qualifiés en maternelle.

Veuillez vous adresser à :

E.W. Caron, Directeur du personnel, 450, rue Church, Beaconsfield, Qué. Tél. : 697-2480

Un bureau régional du ministère du commerce à Toronto

OTTAWA — Le ministre du Commerce, Robert H. Winters, a annoncé l'ouverture d'un bureau régional du ministère à Toronto. Grâce à ce bureau, les services de promotion des exportations du gouvernement fédéral seront plus à la portée de l'ensemble des hommes d'affaires de l'Ontario qui résident dans cette ville et dans les municipalités environnantes.

En outre, les relations du ministère avec les autorités commerciales et les organismes intéressés au développement du commerce d'exportation du Canada, ayant leur siège à Toronto, en seront facilitées.

Il s'agit du septième bureau régional établi par le ministère du Commerce au Canada. Les autres se trouvent à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Montréal, Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve).

Le bureau de Toronto travaillera en étroite collaboration avec les entreprises commerciales de l'Ontario afin de les aider à développer leurs exportations. Il favorisera les relations actuelles du ministère avec les milieux commerciaux, les exportateurs, le Board of Trade du Toronto métropolitain, l'Association des fabricants canadiens et autres associations commerciales et industrielles de l'Ontario.

M. R. Campbell, Smith, ministre-conseiller (Economie/Commerce) à l'Ambassade du Canada à Paris depuis mai 1964, en a été nommé le directeur régional. Il sera aidé de MM. Niall M. Fagan et Earle D. Warren.

Le Bureau régional de Toronto se trouve pièce 821, Toronto-Dominion Centre.

DÉCÈS

CLOUTIER — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 67 ans, est décédé Léon Cloutier, père de Mme Bernard Cloutier, mère de Mme Bernard Cloutier (Angeline), Claude, Mire, Guy, Robert (Monique), Réal, Gérard, Mme Georges Daigneau (Lucille), Mme Sophie Lacroix (Hélène). Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC — A Montréal, le 23 avril 1967 à l'âge de 86 ans, est décédé Alfred Leclerc, marchand-tailleur, époux de Diane Leclerc (Claire), père de Paul, Fernand et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bisson Inc., no 120 est, boulevard Henri-Bourassa à 8h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Abundis où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DLS-67-10154

pour 10h30 a.m. h.a.e. le mardi 30 mai 1967

Région Laurentides

Fourniture de RECLANCHES A L'HUILE DE 25 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 20 avril 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GTA-67-10157

pour 10h30 a.m. h.a.e. le mardi 9 mai 1967

Outardes 4

FOURNITURE D'ACIER D'ARMATURE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 20 avril 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AMR-67-10152

pour 10h30 a.m. h.a.e. le mardi 2 mai 1967

Divers endroits de la Province de Québec

Fournitures de VOITURES AUTOMOBILES (TYPE SEDAN ET FAMILIAL)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de dix mille dollars (\$10,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 20 avril 1967

Hydro-Québec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DLS-67-10154

pour 10h30 a.m. h.a.e. le mardi 30 mai 1967

Région Laurentides

Fourniture de RECLANCHES A L'HUILE DE 25 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 20 avril 1967

Le calme règne en Grèce où le roi semble avoir approuvé le coup d'Etat

ATHENES — Le roi Constantin de Grèce n'est pas en état d'arrestation depuis la prise du pouvoir par l'armée, comme le laissent entendre certains rapports en provenance d'Athènes. Cette nouvelle, annoncée hier par le secrétaire au Foreign office, M. George Brown, a été confirmée peu après par le nouveau premier ministre grec, M. Constantin Kolias. Celui-ci a en effet annoncé que le roi présidera le prochain conseil des ministres qui aura lieu plus tard cette semaine. Le président du conseil a en outre fait savoir que les prisonniers politiques seraient jugés par les tribunaux militaires extraordinaires créés à la suite du coup d'Etat. A ce sujet un porte-parole du ministère de la presse a tenu à préciser que ces tribunaux n'auraient à connaître que des infractions à la loi de l'état de siège, les tribunaux civils continuant à siéger.

Le porte-parole a en outre annoncé que trois ou quatre personnalités politiques, dont les noms n'ont pas été révélés, avaient été relâchées peu après leur arrestation dans la nuit du coup d'Etat. Il a aussi démenti les rumeurs voulant que monsieur Georges Papanikolaou et son fils aient été tués.

Bilan

Trois jours après le coup d'Etat, et la première émotion apaisée, il est maintenant possible de dresser un sommaire tableau de la situation en Grèce.

Le coup d'Etat du 21 avril a été conçu par un petit groupe d'officiers supérieurs, parmi lesquels le général Grégoire Spantidakis, chef d'état-major général de l'armée, et le général Stylianos Patakos, commandant l'école de blindés. Ce sont les élèves et le personnel d'instruction de celle-ci, en collaboration avec un régiment de parachutistes, qui exécutèrent l'opération.

L'état-major du 3e corps d'armée, commandé par le général George Zolakis, était au courant de l'opération et y a participé à Salonique. La police a presque tout de suite adhéré au mouvement. L'armée de

l'air, d'abord réticente a donné son accord. On n'a pas d'informations sur l'attitude de la marine. Aucun officier de ces deux armes n'avait été mis au courant des préparatifs du coup d'Etat auquel ses auteurs, dit-on, pensaient depuis plusieurs années.

Régime semi-militaire

Le gouvernement, tel qu'il a été constitué, comporte une majorité de civils, presque tous hauts magistrats en activité ou à la retraite, notamment le premier ministre, M. Constantin Kolias. La direction effective du cabinet est néanmoins entre les mains des militaires, parmi lesquels le général Spantidakis qui, avec le titre de vice-président du conseil, joue un rôle prépondérant.

Le régime parlementaire sera mis en sommeil, tout au moins pendant un certain temps.

Les leaders politiques de la droite, arrêtés puis relâchés et placés en résidence surveillée, ne seront sans doute pas inquiétés. Il pourrait ne pas en être de même de certaines personnalités du centre qui demeurent presque toutes détenues.

Nouvelles brèves... d'Europe

PARIS — Le 487e et dernier député de l'Assemblée nationale française a été élu dimanche à Djibouti, M. Abdoukader Moussa Ali, qui représentait la tendance "Afar" (partisans du maintien de la Côte française des Somalis dans la communauté française), a en effet obtenu environ 70 pour cent des voix.

L'élection en CFS n'avait pu avoir lieu les 5 et 12 mars, les habitants de ce territoire devant seulement décider le 19 mars, par un référendum, qu'ils entendaient (par 60 p.c. des suffrages) demeurer dans l'ensemble français.

M. Abdoukader a fait connaître son intention d'adhérer au groupe gaulliste qui, de ce fait, comptera désormais à l'Assemblée nationale 243 députés (majorité absolue 244).

-O-

BRUXELLES — M. Jean Rey, commissaire européen, négociateur des "Six" au Kennedy round, a informé lundi le comité des représentants permanents des pays membres du Marché commun, réuni en séance restreinte, de l'état des discussions tarifaires de Genève.

Peu de renseignements ont filtré sur cette réunion. Le prochain conseil de ministres des affaires étrangères est fixé au 2 mai — au cours de laquelle M. Rey a souligné le caractère extrêmement mouvant de la négociation de Genève.

-O-

LONDRES — Un congrès groupant 700 experts de l'énergie nucléaire s'est ouvert lundi à Londres pour étudier la technologie des réacteurs à neutrons rapides, domaine où l'Europe est en avance sur les Etats-Unis. Ce congrès est organisé par "Euratom", groupement d'industries nucléaires de quinze pays d'Europe. Des délégations des Etats-Unis, du Canada, du Japon d'Australie, de Turquie, de Pologne et d'Afrique du Sud y participent.

-O-

BERNE — La Suisse est persuadée que "la division de l'Europe occidentale peut être surmontée. Elle estime également que l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est devraient coopérer plus étroitement et que le fossé qui les sépare devrait être peu à peu comblé", déclare le gouvernement suisse dans le rapport de politique étrangère adressé aux chambres fédérales.

-O-

MOSCOU — Une délégation de communistes canadiens a été reçue samedi par un membre du Politburo du parti communiste soviétique, M. Mikhaïl Suslov. Le communiqué laconique émis après la réunion ne précisait pas les sujets qui avaient été abordés.

Le groupe était dirigé par le président du parti communiste canadien M. Tim Buck.

... d'Asie

MOSCOU — Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexei Kossyguine, a envoyé un télégramme de bons vœux au chef du gouvernement canadien, M. Pearson, qui célébrait dimanche son 70e anniversaire de naissance.

-O-

DJAKARTA — Un plan visant à reconstituer le parti communiste indonésien (PKI) actuellement interdit, a été "étouffé dans l'œuf" et plusieurs communistes arrêtés, rapporte lundi le quotidien indonésien "Révolution".

Parmi les individus arrêtés, précise le journal, figurait celui qui avait été désigné comme devant présider le nouveau comité central.

-O-

TOKIO — M. Yevgeny F. Loginov, ministre soviétique de l'aviation civile, qui se trouve actuellement au Japon, a proposé lundi à M. Kenji Fukunaga, ministre d'Etat japonais, la création d'une ligne aérienne entre Khabarovsk (Sibérie du sud-est) et Niigata (littoral japonais de l'ouest), indépendamment de la nouvelle liaison aérienne Tokyo-Moscou.

M. Loginov a indiqué que si le Japon était intéressé à un tel projet, celui-ci pourrait être négocié par voie diplomatique.

-O-

LA NOUVELLE DELHI — Le "Press Institute" de l'Inde a annoncé lundi qu'il suspendait toutes relations avec l'"Asia foundation" américaine, et qu'il renvoyait à cette organisation les fonds qu'elle lui avait octroyés pour l'année 1967.

Le "press institute" justifie cette décision par le fait que l'"Asia foundation" a reçu des contributions d'organisations qui, selon certaines informations, auraient servi d'intermédiaires à la C.I.A. (service de renseignement américain).

-O-

PHNOM PENH — L'entrée au Cambodge de tous les journalistes et reporters étrangers "sans distinction de nationalité" est désormais interdite, a annoncé un communiqué du cabinet du chef d'Etat Khmer qui déclare que "cette mesure a été prise avec regret en raison des abus provoqués par les multiples interventions étrangères en faveur de tels ou tels journalistes, qui eurent pour résultat d'attirer dans le royaume, à côté d'observateurs réellement objectifs, des reporters malveillants ou même hostiles".

... d'Afrique

LOME — Le lieutenant-colonel Eyadema, chef d'Etat du Togo, a échappé lundi à un attentat. Le coup de fusil tiré à bout portant par un gendarme du peloton d'honneur ne l'a blessé que très légèrement à la main. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une vengeance personnelle.

-O-

ALGER — Un millier d'étudiants et de lycéens algériens ont manifesté lundi après-midi contre "l'agression impérialiste américaine" au Nord-Vietnam, devant le centre culturel américain à Alger. Aux cris de "Johnson assassin", les manifestants ont brûlé une effigie du président des Etats-Unis et ont brisé plusieurs vitres du centre culturel à coups de pierres et de bâtons.

Vendue à prix populaire partout au Canada



LA PREMIÈRE ET LA SEULE CIGARETTE
LONGUEUR DE LUXE À DÉLICATE
SAVEUR DE MENTHE, AU CANADA

ST MORITZ

Autres informations
internationales
à la page 16



Du papier journal au papier-monnaie

Voici comment le papier journal de la CIP se transforme en yens, dinars, escudos, florins et francs, avant de revenir—sous forme de bons dollars—au Canada.

L'ANNÉE DERNIÈRE, des journaux de 38 pays ont acheté leur papier à la CIP, qui vient ainsi en tête dans le monde entier, pour la vente du papier journal. (Signalons que le papier journal exporté par la CIP représente 2% du chiffre total des exportations canadiennes.)

Que fait la CIP de ces 200 millions de dollars?

Elle plante de jeunes arbres, retient les services d'hommes de science canadiens, construit des usines et bâtit des villes...

Plus nous vendons à l'étranger, plus nous pouvons investir au Canada. Pour vendre plus, il faut s'agrandir. Une partie de nos fonds (chiffre prévu cette année: 52 millions de dollars) est donc réinvestie dans nos entreprises. Nous pouvons ainsi fabriquer plus de produits, et de meilleure qualité.

Registre de salaires impressionnant

Le personnel permanent de la CIP compte 15,000 salariés. Si l'on ajoute les travailleurs saisonniers, la CIP emploie, en tout, plus de 21,500 personnes.

Le total des salaires s'élève chaque année à 105 millions de dollars. Par ailleurs, la compagnie injecte 750,000 dollars tous les mois dans l'économie canadienne, quand elle paie ses factures d'électricité.

La CIP achète aussi pour 75 millions de dollars de produits canadiens: machines, produits chimiques, camions, et d'innombrables fournitures. Au bas mot, ces achats assurent du travail à 11,000 autres ouvriers canadiens.

Des expériences qui sortent de l'ordinaire

C'est à Hawkesbury, petite ville située sur la rivière Outaouais, que la CIP possède le plus grand centre de recherches sur les pâtes et papiers du monde entier. Plus de 80 chercheurs y conduisent les expériences les plus inattendues sur les sujets les plus divers: dérivés incombustibles du bois, cartons imperméables, rayonne extrêmement résistante à l'état humide, pellicules photographiques, etc.

Note: Nous vous parlerons plus en détail, dans une autre annonce, des recherches effectuées par la CIP. Les quelques exemples cités ci-dessus en font soupçonner la variété. Quant à nos produits, cette page ne suffirait pas à les énumérer: papier journal, lambris, tuiles pour plafond, Ten Test, sacs en papier, emballages pour ca-deaux, boîtes de carton ondulé, machines à emballer... plus quelques centaines d'autres.

Le centre de recherches s'est montré fort utile quand il s'est agi d'exporter sur une aussi vaste échelle. Nos chercheurs ont étudié les encres de différentes compositions, les presses, la résistance des divers papiers—tous les problèmes techniques relatifs à l'impression. Nous en sommes

venus à former des "spécialistes volants" qui sont appelés en consultation à Hong-Kong, Auckland ou Rio dès qu'un éditeur se trouve aux prises avec un problème épineux.

Les expériences qui se déroulent aujourd'hui à Hawkesbury préparent nos réussites futures. La recherche est un bon placement, et nous avons pleine confiance en nos chercheurs.

16 millions d'acres

Les domaines forestiers mis en valeur par la CIP couvrent 16 millions d'acres—plus que la superficie de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg réunis. Soigner la forêt, "cultiver" les arbres, telle est une des tâches que nous remplissons avec le plus de joie.

Nous projetons, cette année, de repiquer un million de jeunes plants. Dans un gratte-ciel de Montréal, une ordinaire enregistre chaque jour le "bulletin de santé" d'un million d'arbres; ces observations cliniques nous permettent de veiller sur la santé de quelques milliards de leurs frères.

Dans nos stations forestières expérimentales de Causapscal et de Harrington, nous cherchons aussi à accélérer la croissance des arbres et à les rendre plus résistants.

Nouvelles usines

Le succès de notre papier journal aux quatre coins du monde nous permet, par exemple, d'investir 60 millions de dollars dans un coin perdu de l'île de Vancouver, pour créer de toutes pièces, en collaboration avec la East Asiatic Company (Canada) Ltd., une entreprise de grande envergure, la Tahsis Company.

Cette filiale de la CIP exploitera, à l'embouchure de la rivière Gold, un moulin de pâte Kraft blanchie. Ainsi va sortir de terre toute une ville champignon avec ses maisons, ses écoles, ses motels etc.

52 millions d'immobilisations en 1967

La CIP a lancé le plus grand programme d'immobilisations de son histoire. Ces opérations visent à augmenter la capacité de production, à moderniser l'équipement et à mécaniser l'exploitation forestière.

Une nouvelle machine à papier journal, d'une capacité annuelle de 180,000 tonnes, est montée à l'usine de Gatineau. Facelle augmente sa capacité de production. L'usine de carton à ondules de Matane va commencer à produire à l'automne.

Ce programme d'investissement permettra à la Compagnie d'augmenter sa capacité de production, d'améliorer sa productivité et la qualité de ses produits.

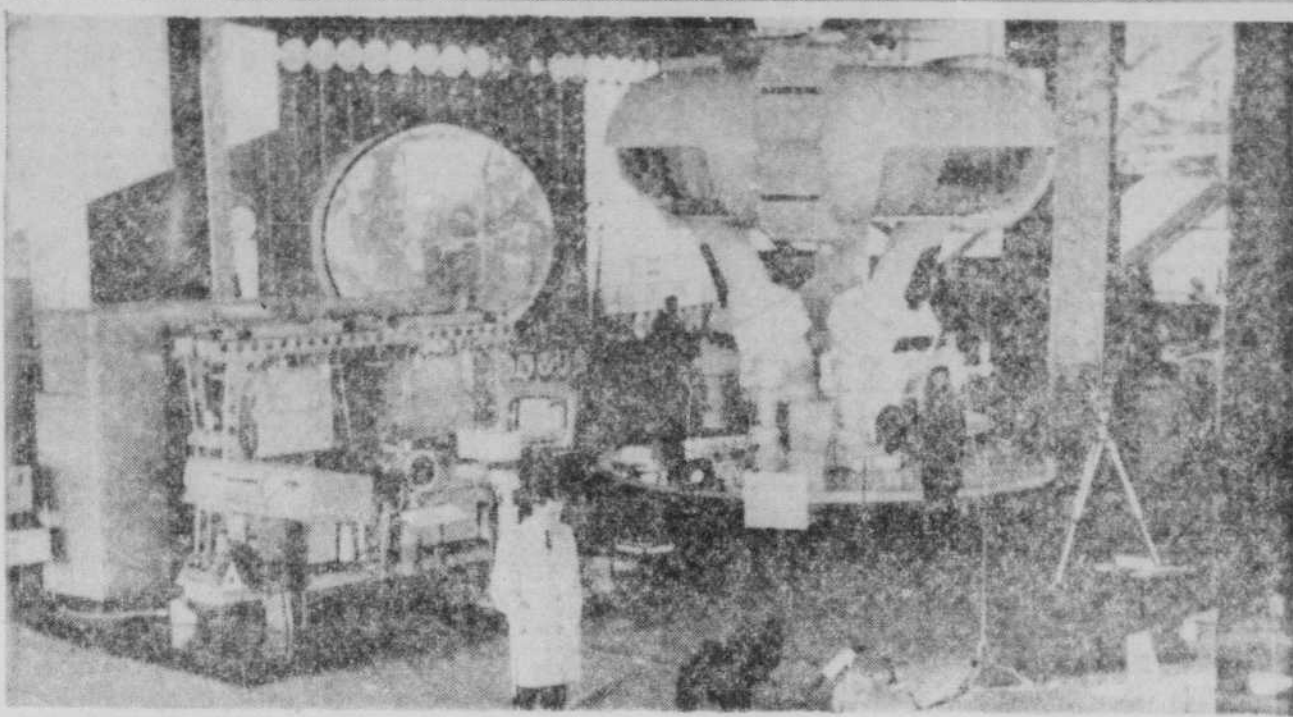
Voilà comment la CIP fait fructifier, pour le bénéfice des Canadiens, les dollars gagnés en exportant ses produits.

La CIP—ou Compagnie Internationale de Papier du Canada—est une des plus grandes entreprises canadiennes. La CIP et ses filiales fabriquent papier journal, pâte à papier, emballages, (en tout, plus de 900 produits), et emploient 15,000 personnes; leurs exportations rapportent chaque année au Canada près de 200 millions de dollars.



L'Ontario à l'Expo : prospérité et bon goût

par Michel ROY



Le réacteur thermonucléaire de l'avenir, l'un des nombreux exhibits au pavillon soviétique de l'Expo, inauguré hier après-midi, Ile-Notre-Dame. Moins luxueux, moins symbolique que le pavillon américain, l'aménagement URSS suscite néanmoins beaucoup plus d'intérêt. Dans le champ de l'exploration spatiale même, le pavillon de la Russie consacre plus d'espace que les USA à l'improbable quinquillerie qui orbite autour de la terre depuis bientôt dix ans.

Dans son élégance traditionnelle, la France ouvre ses inventions au monde

par Jean-V. DUFRESNE

Une France dynamique, capable de rivaliser dans le champ des connaissances appliquées avec les plus grandes nations du monde, mais une France qui sait aussi conserver son inimitable élégance, une chaleur on dirait renouvelée, avec une toute petite pointe de nostalgie affectueuse à la veille de l'an 2000, tel est, substantiellement, le panorama qui se déroule devant les yeux charmés du visiteur, à l'exposition universelle.

L'immense pavillon d'aluminium et de verre, haut de huit étages circulaires, moitié immeuble moitié sculpture, a été inauguré hier. A l'Expo la participation française a conquis une place d'honneur.

On se souviendra de l'exposition industrielle de France au Palais du Commerce de Montréal, en 1963. Aucune analogie, sinon que cette année-là, dans la métropole canadienne, fut lancée une grande offensive dans le but de convaincre le Canada, souvent ignorant des réalités les plus vives, que la France n'exportait pas que du parfum.

Le pavillon français affirme avec éclat la présence française dans le domaine technologique. Les innovations présentées ne se comptent plus, de l'incroyable rayon Laser, le plus long du monde, qui vaporise une brèche dans l'épaisseur d'une impression rétinienne, jusqu'au Concord dont le profil est l'une des formes les plus convaincantes de l'absolu.

Les Français ont gagné le difficile pari qui consistait à synthétiser la tradition et l'esprit d'invention d'un pays incroyablement diversifié, sans pour autant inciter Descartes à se retourner dans sa tombe. On se souviendra, pour ceux qui l'ont visité, en 1958, que le pavillon de France à

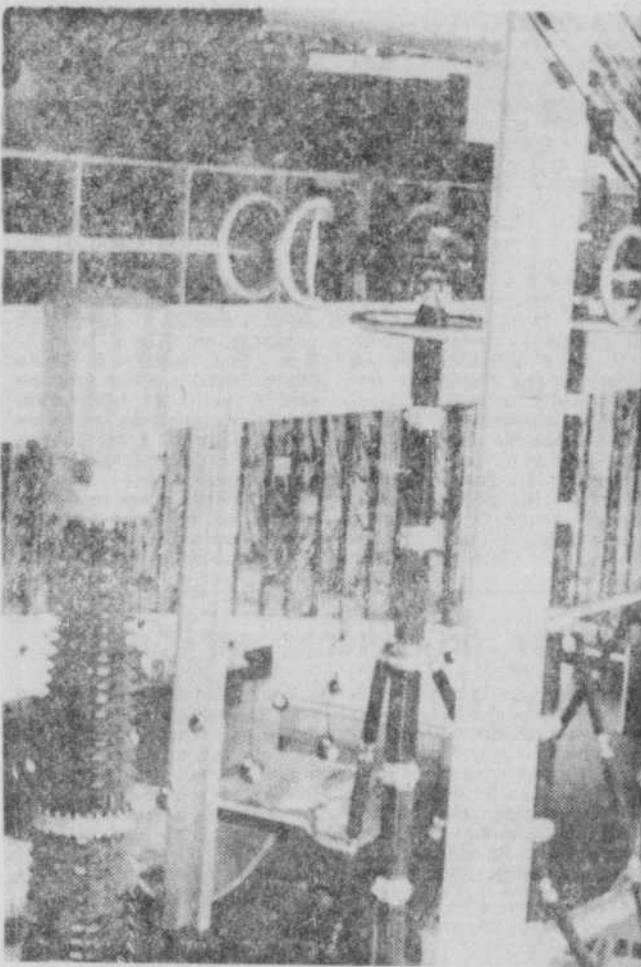
voulait, le "son et lumière" abstrait!

Sur un étage, cinq petits "salons obscurs" invitaient les visiteurs à découvrir diverses facettes de la France. Les projections, bien montées, duraient dix minutes. On y parle de la guerre, de la libération de Paris, du vin, de la vie en usine, des déjeuners sur l'herbe. C'est la petite France ordinaire, quotidienne, ses heures sombres, ses bonheurs. Et il y a le Tour de France.

Tel est ce pavillon (mais nous n'avons encore rien dit!) réalisé par l'architecte Jean Fautou et son assistant André De Mot, que le commissaire général Monsieur Bordaz a si noblement dédié hier aux descendants des hommes et des femmes de France, et dans des termes sobres encore, sans paternalisme.

Soulignons une exposition d'archives qui témoignent des liens étroits entre Montréal et la France depuis Jacques Cartier. On y trouve notamment des portraits de deux des trois fils du Marquis de Montcalm. Ils sortent de France pour la première fois.

Soulignons, enfin, le style très "jeune femme" des hôtes françaises, certaines belles comme les anges de pierre de la cathédrale de Reims, chaleureuses, souriantes, cauteuses. Aux Londoniennes les mini-jupes; on a choisi pour elles une robe lamé argent qui tombe discrètement, juste au-dessus du genou. Pour une élégance plus folichonne, voir les vitrines du petit pavillon, finement décorées.



La France, l'un des grands de la science, a présenté à son avant-première d'hier toute une série d'appareils qui rivalisent par leur complexité avec ceux de n'importe quel autre pays du monde. Ci-dessus, les disjoncteurs extrêmement perfectionnés en montre au pavillon français.

hôtesses vous adresseront la parole en français, aussi, si vous perdez la détestable habitude de leur poser des questions en anglais. La narration que vous apportent les écouteurs est également française pour peu que vous sachiez choisir la bonne paire d'écouteurs.

Après avoir admiré les 17 éléments d'exposition, en vous entraînant dans un amphithéâtre auquel vous accédez par une rampe inclinée. Ce vaste cinéma circulaire est d'une sobriété désarmante: on dirait une caverne revêtue d'épaisse moquette... cette moquette que l'on trouve partout dans le pavillon. "Encore un documentaire sur l'Ontario!" soupire mon voisin. Mais on ne vous fait pas le "coup du documentaire". On vous projette sans avertissement dans l'univers saisissant qu'engendre une technique cinématographique inédite: un très vaste écran (60 pieds sur 33) sur lequel sont projetées simultanément cinq, six et sept images qui, brusquement, se fondent en une seule, gigantesque, celle-ci se démultiplie aussitôt en trois ou quatre images, puis en une seule qui, perdue sur l'immense toile blanche, se déplace de gauche à droite. Il s'agit d'un film de 16 minutes, intitulé "A place to Stand", brillante épopée de l'histoire ontarienne, réalisée par "TDF Film Productions" de Toronto avec MM. David Mackay, Christopher Chapman et Barry Gordon. Et le son! Toutes les ressources de la stéréophonie y passent.

Voilà une chose à voir durant l'Expo.

Inauguré hier après-midi par M. Stanley Randall, ministre de l'Industrie, le pavillon de l'Ontario est situé dans l'Ile Notre-Dame, à deux pas du pavillon du Québec. Pourvu de cinq restaurants, dont l'un propose une gamme de recettes fascinantes, ce pavillon se distingue par son toit à figures pyramidales et... son bon goût, son rythme, sa jeunesse.

Mme Robert Shaw, femme du sous-commissaire général de l'Expo, sera l'hôtesse de l'exposition à toutes les réceptions officielles. Mme Shaw remplacera Mme Pierre Dupuy qui ne peut remplir ses fonctions officielles en raison de son état de santé, a fait savoir l'administration de l'Expo.

M. R. Buckminster Fuller, architecte créateur de la "bulle géodésique" qui loge le pavillon américain à l'Expo 67, a déclaré que celle-ci ne saurait, de façon économique, être démontée où que ce soit. M. Fuller a fait ces remarques dans une interview alors qu'on lui demandait de commenter le sort de la bulle haute de 187 pieds, après la tenue de l'exposition. La ville de Montréal a manifesté un intérêt à l'achat du pavillon des Américains, cependant que plus tôt, ce mois-ci, un groupe d'hommes d'affaires de Niagara Falls, en Ontario, avait négocié avec le gouvernement américain l'achat de la bulle et son éventuel transport en Ontario.

La Société Radio-Canada assume l'entière responsabilité du reportage de l'inauguration de l'Expo, le 27 avril prochain. "Les dispositifs techniques sont en place dans le champ de radiotélévision le plus moderne, les équipes de Radio-Canada mettront tout en œuvre pour faire de ce reportage, sans précédent dans l'histoire du Canada, un réel succès" a déclaré récemment le président de la Société, M. Oimot. Radio-Canada diffusera dans tout le pays les cérémonies inaugurales, grâce aux 331 antennes de ses réseaux et aux émetteurs des postes privés canadiens.

Elle offrira également aux diffuseurs étrangers trois blocs d'émissions parmi lesquels ils pourront choisir à leur gré. Au cours de la soirée, Radio-Canada préparera un montage spécial d'une heure qu'elle transmettra outre-mer par satellites. Durant toute la durée de l'Expo, la chaîne française de Radio-Canada, en ondes 24 heures sur 24, diffusera régulièrement, de minuit à trois heures, des émissions radiophoniques en huit langues. Cette émission, intitulée Montréal, capitale du monde, est destinée aux visiteurs de l'Expo venus de toutes les provinces et de tous les pays. Enfin, la Société a placé à l'horaire de ses réseaux français et anglais de radio et de télévision, plus de 1.000 émissions d'un caractère spécial à l'occasion de l'Expo.

La campagne "Journées Expo 67" s'est fixée un objectif global de \$190.000, pour acheter des passeports d'un jour pour les désertés qui autrement ne pourraient se rendre à l'Expo. Des centaines de personnes seront sollicitées, soit à la quête du dimanche, soit par un visiteur bénévole autorisé. Cependant, ceux qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent faire une contribution en argent, peuvent donner leurs livres de timbres, primes de marque "Domino" ou "Pinky", lesquels pourront être échangés pour des passeports d'une journée sur la "Terre des Hommes". Ces livres doivent être adressés aux "Journées Expo 67", Case postale 39, Montréal 3. On suggère aussi aux personnes qui disposent d'étiquettes de détergent "Lestol" de les faire parvenir à la même adresse. Ces étiquettes aussi sont échangeables pour des laissez-passer d'une journée, grâce à une entente avec les autorités de l'Expo.

AUJOURD'HUI présentation à la presse des pavillons nationaux de l'Italie (Ile Notre-Dame) à 11h; de l'Australie (Ile Notre-Dame) à 13h; de la République fédérale d'Allemagne (Ile Notre-Dame) à 15h. A 16h, les sociétés Pacifique Canadien et Consolidated Mining Corporation présenteront

leur pavillon conjoint, situé également dans l'Ile Notre-Dame. A 16h, une organisation connue sous le nom de Société nationale des filles de la révolution américaine remettra officiellement au commissaire général, M. Dupuy, un drapeau américain.

Pendant que les places de logement pour les visiteurs à l'Expo 67 deviennent de plus en plus rares dans la région de Montréal, les hôtels des Laurentides, au nord de Montréal, peuvent encore offrir plusieurs chambres. C'est ce qu'a fait savoir M. John B. Parker, président de l'Association des hôtels de villages laurentiens. Les 18 hôtels que groupe l'association peuvent facilement accommoder de 2.000 à 2.500 visiteurs chaque jour durant les mois de mai, juin, septembre et octobre, a dit M. Parker. "Plusieurs autres hôtels des Laurentides, qui ne font pas partie de notre association, nous ont également informés qu'ils disposaient de chambres et de services de première classe", a-t-il ajouté.

La musique, la gaité et les rires des saines Antilles accompagneront les visiteurs au pavillon de Trinidad et Tobago et Grenade à l'Expo 67. Sis sur l'Ile Notre-Dame, le pavillon occupe un terrain de 11.000 pieds carrés. La s'exprime par symboles l'union des quatre groupes ethniques — Africains, Antillais, Orientaux et Européens — qui forment la population des îles. Le thème officiel du pavillon est, fort à propos, "La joie de vivre".

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



un très grand champagne

CHAMPAGNE MERCIER
EPERNAY

IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec

Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1959
Code 1258 — Brut, 1/4 Bte.

EXPO 67

Onze itinéraires d'une journée

Pour ceux qui ont peu de temps et ne veulent rien manquer

M. Pierre Dupuy raconte...

Une entrevue exclusive avec l'ambassadeur de la Terre des Hommes

AUSSE:

- Les calculatrices mènent le monde
- Mariage à l'indienne
- LOISIRS: maillots de bain — yachting — pique-nique...

Achetez dès aujourd'hui le numéro de mai de votre magazine préféré

25 cents l'exemplaire (abonnement: \$2.00 par an)



2055, rue Peel, Montréal

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Europe 870	Europe 870	Europe 870	Europe 870	Europe 870	Europe 870	Europe 870

destination FRANCFORT Europe 870 sept jours par semaine!

L'horaire d'Europe 870 vers Francfort est d'une simplicité enfantine:

- départ quotidien de Montréal
- même heure de départ chaque jour
- même vol chaque jour de la semaine: Europe 870

Pratique, confortable, agréable: Europe 870 vous donne un avant-goût de l'Europe dès que vous montez à bord. Une fois arrivé sur place, l'Allemagne vous offre ses beautés et ses plaisirs: croisière sur le Rhin, routes perdues dans la Forêt Noire, promenades

dans les Alpes Bavaïses et de la musique, encore et toujours! Profitez des tarifs excursion aller-retour de 14-21 jours, en classe économique ou des nouveaux TGTC (Tarifs Groupes Tout Compris) offerts à un groupe de 15 personnes ou plus voyageant ensemble, après achat d'un voyage en groupe organisé d'un prix minimum de \$76.00. Votre agent de voyages vous donnera tous les renseignements utiles. Le plan "Voyage maintenant — Payez plus tard" vous permet de prendre le départ après un premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois).

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et à 7116 rue St-Hubert

Regardez UNE INVITATION A EXPO 67 à Radio-Canada, vendredi le 28 avril à 10 p.m.



VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈME

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANCAIS
26 personnes
de langue française
pour mieux vous servir

VOYAGES
TRAVELAIDE
LTEE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Station BEAUDEY 1204 est, Ste-Catherine Station BEAUBIEN STATIONNEMENT GRATUIT 6505, St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX



La bonne chère rend heureux... et les trophées bien mérités aussi. Sur notre photo, de gauche à droite: MM. Abel Benquet, André Bardet, Albert Schnell et Raymond Oliver, un des deux responsables de la restauration au pavillon de la France.

Raymond Oliver les Amis d'Escoffier

par Renée ROWAN

Belles dames et beaux messieurs, tous gourmets ou qui apprennent à l'être, sont réunis en ce dimanche soir, 23 avril, dans un des salons de l'hôtel Grand Motor. Ils sont 70. C'est beaucoup pour un dîner de haute cuisine, note Raymond Oliver, un des deux restaurateurs qui défendent la cuisine fran-

çaise à l'Expo 67 et chargé de faire l'analyse du repas. Mais, exceptionnellement, les Amis d'Escoffier ont invité les dames à venir célébrer avec eux le 23e dîner gastronomique de leur club. Il y a bien quelques grognons qui s'en plaignent alléguant que les femmes, par leurs parfums et leurs propos, dérangent la dégustation... mais, assure-t-on, ils ne grognent que pour la forme et le respect des traditions.

L'objet de la Société des Amis d'Escoffier est de réunir, dans le but d'apprécier les bons mets et les bons vins, les membres de la profession culinaire et leurs loyaux amis qui croient à l'axiome "vivre et laisser vivre" et placent l'amitié au-dessus de tout.

M. Abel Benquet, président de la Société des chefs cuisiniers et pâtisseries de la province de Québec, reçoit les convives et fait l'appel des noms. Mais auparavant, il invite le chef de l'année 66, M. André Bardet, à lire les règlements de la société des amis d'Escoffier.

"La serviette au cou, telle est la première règle. Aucun convive ne doit être retenu d'avance. On ne permettra pas aux convives en état d'ébriété de prendre place à table. Les membres et leurs invités assisteront au dîner en habit de ville. Les vins scrupuleusement choisis pour accompagner et relever la saveur de chaque plat, doivent être bus avec le mets pour lequel ils ont été désignés. Afin de se conformer à cette règle, les verres seront enlevés à chaque changement de plats, même s'ils ne sont pas vidés. Il est absolument défendu de fumer jusqu'au dessert et le convive qui fume en mangeant ne mérite pas le titre de gourmet."

Toutes ces exigences vous font sourire? Moi pas, car ce sont ces "chinoiseries" comme vous dites qui font que se mettre à table devient un art et non une habitude.

Le comité de la bonne bouche composé de MM. Abel Benquet, Jean Schmeid, Rodolphe Doseger Lucien Barraud, Raymond Perry et H.P. Garsen, seconde par Victor Fazio, gérant général de l'hôtel Grand Motor, Jacques Penati, maître d'hôtel et le chef des cuisines, Franz Taranowski, ont ordonné l'écriture selon les règles du jeu.

Voyez un peu. Le potage Londonderry était une soupe à la tortue liée au jaune d'oeuf et finie à la crème. On le servait avec le Fino Manuel Fernandez. Le filet de sole fut servi à la façon du chef; la caillie en surprise arriva sur son nid de patate. Le tourteau sur brioche était accompagné d'endives belges braisées et de pommes dauphine. Le soufflé glacé au kirsch fondait dans la bouche. Le Graves Cruise, le St-Emilion (J. Lebeque) et le Moulin à vent (Château des Jacques) rehausseront comme il se devait la saveur de ces mets, sans oublier au dessert, bien sûr, le Mercurier brut.

La dégustation rituelle n'a pas manqué non plus de classe; à mentionner tout particulièrement les huîtres au Pernod, une merveille au palais.

Raymond Oliver, qui devait faire l'analyse du repas, s'en tira avec toutes les cabrioles et la diplomatie qu'on lui connaît. "J'eus, dit-il, en face de deux difficultés. La première, si je suis trop gentil, mon Dieu! on dira... qu'il n'y connaît rien. La seconde alternative, si je suis trop méchant, on chuchotera... mais pour qui se prend-il? Je vous dirai donc que le potage était excellent et le dessert aussi et qu'entre les deux, ma foi, ce n'était pas si mal quand on sait combien il est difficile d'organiser un banquet pour 70 convives. Un repas gastronomique d'habitude se fait pour douze personnes. Mon commentaire, pour tout résumer, est élogieux et le repas fut réussi."

À la suite d'un si bon dîner, le chef de l'année 66, M. André Bardet, remit le trophée au meilleur chef de l'année 67, M. Albert Schnell, chef des cuisines à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Et les amis d'Escoffier se disent bonsoir en se regrettant rien de leur devise: "Vivre et laisser vivre".

Marchand, accusé d'arrogance...

TORONTO — M. Barry Lowes, président de la commission scolaire de l'agglomération de Toronto, a dénoncé la politique du gouvernement fédéral en matière d'éducation aux immigrants et il a taxé d'arrogance l'attitude du ministre de l'immigration, M. Jean Marchand.

Il a dit devant une réunion au Centre éducatif de la communauté italienne qu'il avait entendu dire que les ministres de l'éducation s'étaient vu refuser une rencontre avec M. Marchand.

Lorsque la commission scolaire de Toronto a demandé une interview l'autisme dernier pour discuter de l'école Main Street où l'on enseigne l'anglais aux jeunes immigrants, "on nous a ignorés", a-t-il dit.

Le président affirme que le gouvernement fédéral ne contribue pas à juste part dans l'éducation aux immigrants.

Sharp : le gouvernement fédéral entend assurer un contrôle plus efficace sur les sociétés de finance

Le ministre canadien des finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé lundi que le gouvernement fédéral a commencé la préparation d'une mesure législative touchant le contrôle des sociétés de finance tombant sous la juridiction fédérale.

Dans une causerie devant les membres du Club Canadien de Montréal, M. Sharp a rappelé que les faillites, d'il y a quelques mois, des compagnies Atlantique Acceptance et Prudential Finance "ont été la cause de pertes financières considérables pour des milliers d'épargnants au Canada et à l'étranger".

"Je crois que le Parlement et les assemblées législatives provinciales devraient adopter une loi qui rendrait possible l'inspection et le contrôle appropriés des opérations des sociétés de ce genre qui tombent sous leur juridiction," a déclaré M. Sharp.

Notant que l'Ontario a déjà adopté une loi qui établit un contrôle gouvernemental sur les sociétés de finance constituées par une charte provinciale, le ministre a ajouté que le gouvernement fédéral prépare lui aussi, en ce moment, un projet de loi qui portera sur les sociétés fédérales de finance.

Le ministre s'est gardé d'indiquer le moment où le gouvernement saisirait le parlement de cette mesure. On ne croit pas toutefois qu'il puisse le faire durant la présente session qui doit prendre fin le 5 mai.

M. Sharp a noté encore que les compagnies de contrat de placement et les fonds mutuels ne sont, elles non plus, assujetties à aucune surveillance continue "sauf celle qui est exercée en certains cas par les commissions provinciales des valeurs mobilières".

"Des mesures s'imposent en ce domaine, a-t-il dit, et je suis heureux de souligner qu'une étude fédérale-provinciale à cet égard est maintenant en marche."

Le ministre des finances a souligné que toute discussion relative à la législation financière se heurte "au facteur inévitable" du partage des juridictions entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

"Les différents articles de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, a dit M. Sharp, ont été interprétés en théorie et en pratique comme attribuant des pouvoirs et des fonctions à la fois au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux dans plu-

sieurs domaines qui se rapportent aux opérations et aux institutions financières."

Coopération

Le gouvernement fédéral avait toujours exercé "une compétence étendue" dans le domaine de la réglementation des institutions financières et des valeurs mobilières grâce aux articles de la constitution qui "traitent des affaires de banque, d'intérêt, d'insolvabilité et de faillite, de commerce et de droit pénal".

M. Sharp a ajouté que les provinces, d'autre part, tirent des pouvoirs considérables des clauses de l'AABN qui portent sur la propriété et les droits civils.

"Les deux paliers de gouvernement ont le pouvoir de constituer des sociétés. Il existe toutefois plusieurs zones floues où la compétence législative n'a été nettement délimitée ni par les tribunaux, ni par la pratique," a-t-il dit.

M. Sharp a déclaré que dans le domaine de la réglementation des institutions financières, la coopération fédérale-provinciale a été très étroite depuis "un an ou deux". Il a mentionné en particulier la récente conférence fédérale-

provinciale des ministres des Finances qui a été "caractérisée, a-t-il dit, par un esprit de coopération et une largeur de vue que je trouve des plus encourageants".

Le ministre a souligné toutefois que "le simple accroissement de l'esprit de coopération entre les différents gouvernements au Canada pouvait se révéler insuffisant à répondre aux besoins."

"Un examen approfondi peut se révéler nécessaire," a dit M. Sharp dans une allusion apparente à d'éventuels amendements de la constitution canadienne. "En ce qui concerne le gouvernement fédéral, a conclu M. Sharp, il est prêt à aborder la question sans pré-

jugé. Le bien-être économique et financier au Canada dans son ensemble et sa renommée financière sur le plan international dépendent, en grande partie, de la vigueur et de la saine de nos institutions financières et de la confiance que le public leur témoigne. Le gouvernement fédéral reconnaît et accepte ses grandes responsabilités dans ce domaine. Il est prêt à examiner et à discuter toute initiative nouvelle ou tout remaniement de structure qui s'impose pour répondre aux besoins des Canadiens dans ce second siècle d'épanouissement de notre pays."

Le N.-Brunswick et l'I-P-E réclament leur pont-tunnel

SUMMERSIDE. — Les premiers ministres Alex Campbell, de l'Île-du-Prince-Édouard, et Louis-J. Robichaud, du Nouveau-Brunswick, ont déclaré dimanche que le projet de relier leurs provinces par un pont, une jetée et un tunnel est un engagement pris par le gouvernement fédéral et qu'il se doit d'être mis à exécution.

Les deux ministres se sont rencontrés pour discuter du projet à la suite de rumeurs voulant que le gouvernement fédéral se ravise au sujet de l'exécution de ces travaux.

Les premiers ministres, dans une déclaration conjointe, ont déclaré que les travaux devraient être exécutés selon les plans dévoilés l'an dernier par le ministre des Travaux publics, M. George MacLaurin.

Le détroit de Northumberland sépare le Nouveau-Brunswick de l'Île-du-Prince-Édouard et il y a des années que l'on préconise l'aménagement d'un pont entre les deux provinces. L'an dernier, le gouvernement fédéral avait donné son assentiment à la construction d'un pont, d'un tunnel et d'une jetée. On avait alors estimé le coût global de ce projet à 148.000.000.

Certains députés ont exprimé leur inquiétude au sujet de la réalisation des travaux après qu'il eut été révélé, mercredi soir dernier, que le gouvernement fédéral scrutait de très près la soumission de 42.980.000 pour la réalisation d'une des phases du projet. Il s'agit là de la plus haute soumission jamais reçue par le gouvernement fédéral pour un projet du ministère des Travaux publics.

Robichaud propose la création d'un conseil régional groupant les Maritimes et la N.-Angleterre

HANOVER, N.H. — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a proposé samedi la création d'un conseil régional groupant les provinces du sud-est du Canada et des États du nord de la Nouvelle-Angleterre.

M. Robichaud a précisé que les attributions de ce conseil devraient être d'une grande flexibilité de façon à permettre au conseil de réellement attaquer les problèmes régionaux communs.

Le premier ministre adressait la parole au collège Dartmouth, lors d'une conférence de deux jours où le thème des discussions portait sur l'expansion industrielle du sud-est canadien et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Au nombre des participants fi-

guraient des économistes, des géographes, des ingénieurs et d'autres experts. On a surtout élaboré les possibilités d'une collaboration économique entre les provinces et les États. La conférence faisait partie du programme de "L'année canadienne" organisé par le collège en vue de faire connaître davantage le Canada aux États-Unis.

PROBLÈMES ANALOGUES

Puisque les Maritimes et la Nouvelle-Angleterre font face à des problèmes analogues en ce qui concerne la programmation socio-économique, a-t-il dit, il appert qu'il serait plus avantageux pour les deux parties en cause d'y apporter une solution commune, à l'échelle internationale.

Stanfield fait un accueil mitigé au projet Robichaud

HALIFAX — La suggestion de la création d'un organisme régional de consultation par les provinces maritimes et les États de la Nouvelle-Angleterre, proposée par M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, au cours d'une conférence samedi dernier, au Dartmouth College au New Hampshire, a reçu dimanche, un accueil mitigé de la part de M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

M. Robichaud a dit qu'il aimerait voir "un organisme très souple qui sache s'adapter aux questions régionales". Le premier ministre Stanfield a dit qu'un organisme tel que suggéré par M. Robichaud "pourrait rendre de grands services".

M. Stanfield a dit qu'il ne savait pas à quelle fréquence devrait se rencontrer les membres de l'organisme "mais il serait sûrement utile qu'ils se réunissent régulièrement. L'idée vaut certainement la peine d'être étudiée."

Sur la possibilité d'un marché libre entre les provinces maritimes et les États de la Nouvelle-Angleterre, M. Stanfield a dit que "les difficultés administratives qui en découleraient seraient très difficiles à surmonter".

"Je pense qu'il serait préférable d'étudier la possibilité d'appliquer le concept dont s'est inspiré le pacte canado-

américain de l'automobile. Il éliminerait beaucoup de difficultés d'administration douanières qui seraient sûrement présentes advenant le cas d'un marché libre appliqué à une grande quantité de denrées."

Gagnant du concours de piano des JMC

QUEBEC — Robert Silverman, 29 ans, de Montréal, a remporté en fin de semaine le concours de piano organisé à Québec par les Jeunesses Musicales du Canada.

M. Silverman, qui est diplômé en musique de l'Université de Montréal, a ainsi mérité le prix de \$5.000 et le privilège de donner une série de concerts sous les auspices des Jeunesses Musicales.

William Aïde, de Winnipeg, et Claude Savard, de Montréal, ont terminé sur un pied d'égalité au deuxième rang, auquel est attaché un prix de \$2.000.

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, riez ou éternuez, ne restez pas ainsi. FASTERETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTERETH vous le garantit. C'est un produit pharmaceutique.

La couture chez soi



No M 329

Une robe plein été simple, mais très couture. Taillez-la dans du piqué, de la toile ou du shantung.

Le patron imprimé no M 329 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 14 requiert 2 1/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

CETTE SEMAINE DANS

SEPT-JOURS
RESEAU MAGAZINE CANADIEN D'INFORMATION

expo 67

IMMIGRATION (suite)

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. À l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES
Berlitz
Langues vivantes
288-3111

La publicité permet le choix. Irez-vous au théâtre ce soir ou lirez-vous le dernier roman primé? En fin de semaine, prendrez-vous des photos-souvenirs de votre bébé, ferez-vous du cinéma amateur ou de la peinture? Vous préférerez peut-être écouter votre appareil stéréo? Le monde d'abondance dans lequel nous vivons s'offre à vous par la publicité, qui favorise l'émulation et le progrès en permettant le choix. La publicité est le complément indispensable de la fabrication en série, à meilleur prix, pour le bénéfice du plus grand nombre. La publicité c'est le progrès.



B.A. Oil Co. a obtenu des résultats encourageants dans ses explorations

potins financiers

Les écarts, hier, sur la Bourse de Paris étaient généralement moins importants que durant la séance précédente. Des prises de bénéfices ont alourdi la liste mobilière du début de cette semaine sur la Bourse de Londres. La Bourse de Toronto était peu achalandée, mais assez bien soutenue hier. Il en était de même de la Bourse de Montréal. L'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier sur la Bourse de Paris 435 points, plus haut à 887,53, soit la 8e séance consécutive à la hausse.

Le président de l'American Stock Exchange enquête sur la possibilité de manipulations dans certains stocks récemment. Comme il agit de concert avec la SEC, gare aux manipulateurs et avec raison, car le public spéculateur doit être protégé.

ITL Industries grimpa de plus de 5 points hier sur le marché de la ville Reine, à la suite d'une rumeur qu'une importante manufacture des E.-U. avait adopté un de ses produits.

Selon Shearson, Hammill & Co., la belle tenue de Wall Street depuis 8 jours reflète une confiance accrue du monde des investisseurs et des spéculateurs dans le marché. On semble d'opinion, un peu partout, que les affaires s'amélioreront sur la fin de l'année et c'est ce que maints stocks seraient en train d'anticiper. La non-imposition de nouveaux impôts par Washington et la restauration du crédit d'impôt sur les placements seraient 2 facteurs qui influent de plus en plus sur le sentiment spéculatif. Selon l'économiste de la firme précitée, l'avenir de la bourse semble favorable, bien qu'il faille s'attendre à certaines consolidations des positions, prises récemment.

Le N.Y. Times a eu un revenu net de \$9,355,496 en 1966 vs \$9,131,301 en 1965.

M. Ernest R. Breech et M. Horold Boeschstein se retièrent du conseil d'administration de Ford Motor Co. en mai de cette année. Ils ont atteint l'âge de la retraite, soit 70 ans.

Ventes de la General Motors, accrues

DETROIT PA — La General Motors aux Etats-Unis a annoncé que ses ventes au cours de la deuxième décennie du mois d'avril avaient été plus élevées qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Les sociétés Ford, Chrysler et American Motors doivent communiquer ces jours-ci le chiffre de leurs ventes pour cette période. Toutefois, les ventes d'automobiles ont généralement plus élevées que durant la période correspondante de l'an dernier.

Bourse de Montréal

Bon début de semaine sur la piste locale

MONTREAL — La plupart des secteurs ont enregistré des gains substantiels hier en place locale, mais l'indice des industriels réduisit la hausse de l'indice composé à seulement 0,3 à 158,54.

Les gains l'ont emporté sur les reculs dans une proportion de 60-51, à la Bourse de Montréal, tandis qu'à la Bourse canadienne le contraire s'est produit avec 37 reculs contre seulement 27 gains.

Aux banques, Royale a avancé de 1-1/4 à 83 et Toronto-Dominion de 3-4 à 72,25, tandis que Canadienne Impériale terminait en hausse de 5-8 à 72-1/8.

Telephone Bell, C.B. Téléphone et Maritimes Téléphone ont majoré de 1-2 chacun à 50-1/4, 67-3/4 et 22-3/8.

MacMillan-Bloedel gagnait 1-4 à 30-5/8 et Domet de 1-8 à 17-3/4, tandis que Fraser reculait de 3-4 à 25-1/2.

Dominion Textile a cédé 3-4 à 24-1/2 et Alcan 1-2 à 34-1/2 aux industriels. Chemcel et C.I. ont diminué de 1-2 chacun à 13-1/4 et 21-1/2 respectivement. Molson A a profité de 1-2 à 24-1/2 et Weston A de 3-8 à 20-3/8.

Aux minières, Denison a glissé de 1-1/2 à 63-1/2 et International Nickel de 1-1/4 à 96.

La Bourse Canadienne, Alcanope a bouclé à 11 cents en hausse de \$1,53. Devil's Elbow a gagné 4-1/2 cents à 53-1/2.

L'indice des industriels a dégringolé de 25 à 164,50 et le volume des actions industrielles transigées s'élevait à 244.000, les minières et pétrolières, 782.000.

Rapports financiers

Great Lakes Paper, 25 cents l'action ordinaire, à juillet, inscription le 5 juin.

Husky Oil Canada Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 30 mai, inscription le 1er mai.

Imperial Life Assurance Co., \$1,10 l'action soit un accroissement de 10 cents, 1er juillet, inscription le 8 juin.

Liberian Iron Ore Ltd., 25 cents l'action en fonds américains, 19 mai, inscription le 28 avril.

Selkirk Holdings Ltd., 7-1/2 cents l'action de classe A, 30 juin, inscription le 16 juin.

Western Pacific Products Ltd., 6-1/4 cents l'action, 15 mai, inscription le 28 avril.

Abitibi Paper Co. Ltd., pour les trois mois ayant pris fin le 31 mars 1967: \$3,113,731 à 17,9 cents l'action au regard de \$3,740,148 à 21 cents l'action pour l'exercice 1966.

Crown Zellerbach of Canada Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1967: \$2,300,000 au regard de \$2,400,000 en 1966.

Dominion Steel and Coal Corp. Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1966: \$1,923,333 à un minimum de 65 cents l'action au regard de \$96,862 à 34 cents l'action en 1965.

International Nickel Co. of Canada Ltd., pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1967: \$3,000,000 à \$1,11 l'action au regard de \$3,832,000 à \$1,31 l'action durant l'exercice 1966.

Bullock's Ltd., pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 1966: \$47,817 au regard de \$38,625 en 1965.

Chemcell Ltd., pour le trimestre ayant pris fin le 31 mars 1967: \$1,837,000 ou l'équivalent de 13 cents l'action, comparativement à \$2,700,000 ou 19 cents l'action en 1966.

Collingwood Terminals Ltd., pour l'année financière terminée au 31 décembre 1966: \$806,784 au regard de \$79,172 pour 1965.

Columbia Cellulose Ltd., pour le trimestre ayant pris fin au 31 mars 1967: \$107,290, comparativement à \$616,000 en 1965.

Great Lakes Power Corp. Ltd., pour le trimestre ayant pris fin au 31 mars 1967: \$807,182 comparativement à \$897,829 en 1966.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin au 31 janvier 1967: \$291,822 au regard de \$109,757 en 1966.

Southern Press Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1967: \$1,414,188 ou l'équivalent de 47 cents l'action, comparativement à \$1,253,618 ou 42 cents l'action pour 1966.

Canadian Faraday a un gain moindre

Le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 1966 fait apparaître une augmentation des ventes consolidées qui passent de \$3,040,298 en 1965 et \$3,608,465 en 1966. Le bénéfice net s'élevait à \$13,532 contre \$33,347 pour l'exercice précédent.

Des dividendes ont été distribués pour un montant total de \$220,295 contre \$440,591 l'année précédente.

Dans l'ouest canadien

M. Mharles Hay, président de la British American Oil, a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la compagnie que les résultats des explorations dans l'ouest du Canada sont "très encourageants". En effet, cette année, on a découvert à ce jour deux gisements de pétrole et trois nappes de gaz.

Par suite du succès à 100 pour cent du forage des trois nouveaux puits de recherche dans la région de North Zama, dans le nord de l'Alberta, B.A. a maintenant un intérêt dans sept puits pouvant produire du pétrole ou du gaz à North Zama et dans cinq autres dans l'ensemble de la région de Rainbow-Bistcho.

M. Hay déclara qu'avec les bénéfices réalisés sur la production qui, à ce jour, sont supérieurs à ceux de 1966 et à ceux prévus pour la première période de 1967, "le montant des bénéfices pour le premier trimestre a augmenté d'une manière satisfaisante par comparaison avec le premier trimestre de l'année dernière et il correspond à ce que l'on attendait en général. Nous avons bon espoir de pouvoir continuer à constater une amélioration pour le reste de l'année."

Au sujet de la Commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité, M. Hay déclara: "Je pense que ce serait une grave erreur si, par suite des modifications apportées à la structure des impôts concernant l'industrie du pétrole, l'exploration des nouvelles réserves de pétrole brut ordinaire était abandonnée en raison du manque d'encouragement sur le plan financier."

Il ajouta que la Commission "raisonne d'une manière très dangereuse" quand elle conclut qu'il n'est pas nécessaire d'encourager l'exploration pétrolière, car la production actuelle de pétrole brut ordinaire est bien inférieure aux 50 pour cent de la capacité normale et l'on compte sur la production future de pétrole brut synthétique à partir des sables bitumineux de l'Alberta.

M. Hay fit ressortir que l'idée d'"ensemble" a une importance vitale quand on considère les propositions de la Commission Carter. Il déclara que si la proposition de retirer l'allocation d'épuisement des ressources devrait prendre effet indépendamment de la recommandation pour l'intégration de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, "les conséquences au point de vue fiscal pour les actionnaires des compagnies dans les industries pétrolières seraient vraiment très sérieuses."

Considérant les perspectives de bénéfices de B.A. M. Hay déclara qu'ils dépendront en grande partie de la responsabilité avec laquelle la compagnie peut recueillir des profits à partir du réinvestissement des fonds provenant de la vente, l'année dernière, de sa filiale de production américaine. Il ajouta que des événements survenus au cours des derniers mois avaient démontré que les possibilités d'investissement ne manquaient pas et il prédit que les capitalisations de B.A. en 1967 pourraient bien dépasser \$90 millions, soit \$22 millions de plus qu'en 1966.

Faisant allusion à l'intention annoncée par B.A. de construire une raffinerie d'une capacité de 60,000 barils par jour à Point Tupper, sur l'île du Cap Breton en Nouvelle-Ecosse, M. Hay déclara que les pourparlers aux trois niveaux gouvernementaux — fédéral, provincial et municipal — progressent de manière satisfaisante et nous espérons pouvoir annoncer prochainement les dates du début et de la fin de la construction."

Il a estimé qu'en 1967 plus de 20 pour cent des profits nets consolidés proviendront des filiales et principalement de Royalty, Shawinigan Chemicals, Superior Propane et Western Tire.

United Corporation Limited a établi de nouveaux records

Création de Royfund Ltée, un nouveau fonds mutuel

L'assemblée générale annuelle des actionnaires "United Corporation Limited" tenue à Montréal aujourd'hui, le président, M. J.V. Emory a fait la déclaration suivante:

"A la fin du mois de mars 1967, la valeur nette par action classe 'B' était de \$18,09. Il s'agit ici d'un nouveau record de la plus convenable possession. Royfund Ltée sera administrée par United Bond & Share Limited et le distributeur exclusif de ses actions sera Distributeurs Royfund Ltée, une filiale en propriété exclusive de United Bond & Share. J'ai été nommé président de Royfund Ltée et nous avons la chance d'obtenir les services d'un conseil d'administrateurs très distingués provenant d'un bout à l'autre du pays."

Il déclara de ce que je viens de dire que Distributeurs Royfund Ltée ne se servira pas de vendeurs pour distribuer les actions de Royfund Ltée. Comme il n'y a aucune organisation concurrente de ventes à maintenir ni aucune commission de vendeur à payer, l'échelle des frais d'acquisition des actions de Royfund Ltée est très réduite. Les frais maximum d'acquisition sont de 3% de la valeur nette pour chaque achat impliquant un montant global moindre de \$25,000 et ces frais diminuent ensuite à un maximum de 0,5% pour un montant global de \$25,000 ou plus.

Nous croyons que votre compagnie peut bénéficier considérablement de cette nouvelle entreprise à cause de ses intérêts majoritaires dans United Bond & Share Limited. Vous devez cependant comprendre que ce concept est tout à fait nouveau et que tous les efforts possibles ont été faits pour maintenir sa rentabilité dans des limites raisonnables. Il se peut ainsi que ce potentiel ne se réalise sous forme d'une contribution importante à notre bénéfice net qu'après une certaine période de temps."

Couverture et Provost Ltd., 3-3/4 cents l'action de classe A, 15 mai, inscription le 30 avril; 3-3/4 cents, 15 août, inscription le 31 juillet; 3-3/4 cents, 15 novembre, inscription le 31 octobre; 3-3/4 cents, 15 février, inscription le 31 janvier.

MPG Investments Ltd., \$1,30 l'action privilégiée à 32-1/2 cents, 30 avril, inscription le 17 avril.

Thompson Newspapers Ltd., 14 cents, majoration de 3 cents, 15 juin, inscription le 15 mai.

Craigmont Mines Ltd., 25 cents, et 25 cents supplémentaires, 28 avril, inscription le 14 avril.

Great Lakes Power, 30 cents l'action ordinaire, 30 juin, inscription le 1er juin.

Northern and Central Gas, 10 cents l'action ordinaire, soit une augmentation d'un cent, 65 cents l'action de premier privilège, 1er juin, inscription le 15 mai; 26-1/2 cents l'action de second privilège, 1er mai, inscription le 17 avril.

Slater Steel Industries Ltd., 27-1/2 cents l'action privilégiée à 5-1/2 pour cent de la série A \$1,10; 27-1/2 cents l'action privilégiée à 5-1/2 pour cent de la seconde série à \$1,10; 30 cents l'action privilégiée à 6 pour cent de la série à \$1,20; 15 cents l'action ordinaire, 1er mai, inscription le 14 avril.

Bruck Mills, 30 cents l'action de série A, 16 juin, inscription le 12 mai.

Bourse de Toronto

Certaines spécialités, fort à la hausse hier

TORONTO — ITL Industries a tenu la tête d'affiche lors de la session d'hier à la Bourse de Toronto, session qui, en général, a été à la hausse.

ITL a en effet grimpé de 6-1/4 à 26-1/4 dans un virement de 32,606 actions. Parmi d'autres industrielles, Beaver Lumber a gagné 2 points à 37 et les actions privilégiées de Calgary Power ont haussé de 11 pour s'établir à 101.

L'indice de l'or a pour sa part haussé de 3-21 à 154-31 alors que Dome montait de 1-3/8 à 44-3/8, Campbell Red Lake de un point à 21 et Giant Yellowknife de 30 cents à 8-30.

Les uraniums ont été en baisse pour la première fois dans les dernières semaines. Denison a baissé de 3-4 à 63-1/2, Rio Algon de 1-4 à 29-5/8 et Roman Corp. de 3-8 à 16-7/8.

Texaco a accusé un recul de 1-1/8 à 26-3/4, Scurry-Rainbow de un à 22 et Home A de 1-8 à 20-3/8.

Le volume total a été de 2,844,000 actions au regard de 2,644,000 actions vendues.

Bourse de New York

Wall Street, à la hausse, hier, pour la 8e séance consécutive

NEW YORK — Wall Street a enregistré lundi une huitième journée consécutive de progrès. Les échanges étaient très nombreux.

Plusieurs hauts sommets pour l'année ont été atteints, même si habituellement le lundi est une journée peu sensationnelle à la bourse.

Malgré les avertissements des experts, selon lesquels une accalmie devrait se produire, les investisseurs ont manifesté une grande confiance.

La nouvelle que les ventes d'automobiles sont meilleures a collaboré à l'élan général. Pourtant, Chrysler a perdu une fraction.

C'est Du Pont qui a réussi le gain le plus spectaculaire avec 8-1/2 points.

Parmi les canadiennes, Granby Mining a acquis deux points et Canadian Pacific "un point, McIntyre Porcupine 1-1/2, Hudson Bay Mining et Walker-Gooderham 5-8, mais International Nickel a cédé 3-4 et Alcan 1-4.

Les titres étaient irrégulièrement en recul à la Bourse américaine, ou Canadian Javelin a progressé de 3-4, alors que Preston a flechi de 1-2.

En clôture, l'indice des industriels s'inscrivait à 887,53 en hausse de 4,35 et 10,250,000 actions avaient changé de mains. Les gains prédominaient sur les reculs dans une proportion de 629 à 602.

Le pavillon de la société Polymer à l'Expo 67 pourrait être décrit comme une miniature au milieu des géants qui l'entourent. Ce pavillon unique en son genre est d'une forme tout à fait inédite qui est sûre d'attirer la curiosité des visiteurs.

On ne pourrait espérer mieux vu le thème du pavillon qui est "l'homme et sa curiosité". Ses nombreux éléments d'exposition et sculpturales ont pour but de montrer que la curiosité est une façon de voir. La curiosité du scientifique lui a permis de reproduire plusieurs merveilles de la nature en faisant la synthèse de divers éléments.

On peut ensuite fabriquer des produits qui, pour plusieurs applications, sont supérieurs à leur équivalent naturel. On a même mis au point certaines matières qui n'existaient pas auparavant.

Le pavillon Polymer est situé près de la nouvelle station de métro dans l'île Ste-Hélène, à proximité des stations du minitrail. Il se trouve également sur la route des géants qui pavillon "L'Homme explore l'univers" et du pont qui mène à l'île Notre-Dame. Il est encadré par le pavillon du Téléphone et celui d'Air-Canada.

Le pavillon Polymer est une construction à ciel ouvert exécutée en béton cellulaire, matériau nouveau au Canada et rendu nécessaire par la forme compliquée de la structure.

Au niveau supérieur, entre les rayons sculptés, se trouvent cinq sphères en plastique transparent, de quatre pieds de diamètre, contenant des éléments d'exposition en mouvement. La rampe et le centre évidé de la construction permettent aux visiteurs de voir ces éléments d'exposition sous tous les angles.

Surmontant le pavillon, une fascinante sculpture métallique de plus de 18 pieds de haut représente de façon abstraite une molécule de polymère. Comme plusieurs sculptures, celle-ci a un nom: "Curiosité".

Cette sculpture géante est faite d'acier et d'aluminium et comprend plusieurs disques de forme bizarre qui se meuvent au gré du vent et projettent de curieux reflets.

Plusieurs produits de la société Polymer entrent dans la construction du pavillon et entre autres, revêtement en butyl pour les étangs; joints en butyl; latex antidérapant sur les planchers; caoutchoucs pour fils et câbles à haute et à basse tensions; plastiques ABS pour candéliers, appareils de téléphone, plateaux et décorations diverses; caoutchoucs mous pour les meubles.

Le pavillon Polymer mettra en vedette certaines découvertes importantes dues à la curiosité de l'homme et d'autres qui sont le résultat de ses propres recherches dans le domaine de la chimie des polymères. La curiosité a contribué à changer et à enrichir l'existence. Elle a aussi permis à la société Polymer de faire des contributions à la prospérité et à la force du Canada et des autres pays où elle fait affaires.

Nomination chez Eastern Securities

Monsieur R. B. Stewart, directeur d'Eastern Securities Co. Limited à Montréal, a le plaisir d'annoncer que, pour mieux servir la maison et donner une impulsion plus grande à son programme de développement,

Monsieur Paul-E. Beauvais a été nommé directeur du service français

Avantageusement connu dans les milieux financiers, Monsieur Beauvais s'occupera surtout de planifier et de gérer les portefeuilles des sociétés et des particuliers.

EASTERN SECURITIES CO. LIMITED Fondée en 1910

360 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Huit succursales dans l'est du Canada

a. hervé hébert & associés inc. actuaire-conseils

MONTREAL 1259, RUE BERRI TEL.: 288-0155

QUEBEC 42 RUE STE-ANNE TEL.: 629-5349

CHARLES J. DUPUIS JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C. GUY DESMARAIS

PAUL E. TREMBLAY R. D. LEPROHON, ING. P.

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés

Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria Montréal 3, Québec TEL. 878-2751

Jacques Légaré & Cie LIMITÉE

QUÉBEC MONTREAL

VALEURS DE PLACEMENT

CITROEN CANADA LIMITEE

4010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 6, Qué. TEL: 937-7411 et 527-9861

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

BOURSE DE MONTRÉAL:

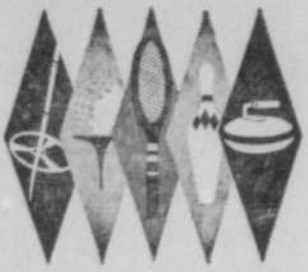
Cornus kousso, vol. 1. BRUCEA reprints.

BOURSE DE NEW YORK

[illegible]

BOURSE CANADIENNE

[illegible]



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Pendant que leurs "grands cousins" du sud s'en donnent à quel mieux depuis quelques semaines déjà, les jeunes du Québec se préparent à envahir les losanges de baseball dans tous les coins de la province.

La température aidant, les équipes de la Ligue nationale junior et de la Ligue Mont-Réal junior, les deux principaux circuits à la disposition des jeunes, se lancent graduellement à l'entraînement. Et dès la mi-mai rentrera un peu partout le traditionnel cri "play ball", emprunté à nos voisins d'outre-frontière.

Les Indiens de Québec, qui avaient suspendu leur activité pour une saison, réintègrent le cercle de la Ligue nationale, et disputeront dorénavant leurs jours à domicile au stade municipal, au lieu du parc Marchand. Ils évolueront d'ailleurs sur le même terrain que leurs aînés, les Indiens de la Ligue provinciale senior, dont ils seront le principal club-ferme.

Les jeunes quilleurs et quilleuses de la Saskatchewan ont dû attendre une semaine avant de disputer leurs matches, dans le cadre des Championnats scolaires de cinq-quilles de l'Ouest canadien. Mais ils ont mis ce délai à profit en faisant l'Alberta pour s'accaparer la bannière Pepsi-Cola, leur premier championnat en sept ans.

Chaque année depuis sept ans, 120 des meilleurs quilleurs de chaque province s'assemblent dans un centre pour y disputer leurs joutes, dont les résultats sont communiqués aux trois autres centres grâce à un réseau téléphonique. C'est ce qui se produira le 1er avril dernier, excepté en Saskatchewan où une violente tempête de neige empêche la plupart des équipes de se rendre à Regina, forçant la remise des rencontres au samedi suivant en cette province.

Résultats à B. Bonnets

PREMIERE COURSE			
1 Gordy West	37.30	13.00	6.40
4 Bonnie Jo Evers	6.90	4.30	
3 Marty's Last	B.	4.30	
Temps: 2:12.2			
DEUXIEME COURSE			
7 Francis Leo	4.90	4.10	2.80
3 Princess Belle L.	7.30	4.30	
6 Knight Frost	4.30	4.30	
Temps: 2:10.1			
TROISIEME COURSE			
3 Mr. Souderbeck	6.80	3.90	3.20
5 Brava Margaret	4.00	3.20	
8 Senator Duke	3.70	3.70	
Temps: 2:07.3			
QUATRIEME COURSE			
3 Pinky King	4.80	3.10	2.70
7 Carl Vonlan	6.40	3.20	
3 Crystal Seabee	7.10	7.10	
Temps: 2:11.4			
CINQUIEME COURSE			
3 Howard Mir	8.20	4.00	3.20
5 Shadyline Chime	5.80	3.80	
8 Labrador Hanover	4.10	4.10	
Temps: 2:06.1			
SIXIEME COURSE			
8 Swing Baby	2.80	2.90	2.60
5 Chocolate Champ	10.00	6.00	
6 Red Rex	4.70	4.70	
Temps: 2:07.2			
SEPTIEME COURSE			
8 Merry Piper	5.80	3.30	3.20
5 Trader Sunshine	2.80	2.20	
1 Gola's G	2.40	2.40	
Temps: 2:00			
HUITIEME COURSE			
3 Captain Forever	4.10	3.20	2.50
3 Yankee Doodle Boy	7.30	4.30	
5 F.W. Adios	4.90	4.90	
Temps: 2:05.4			
NEUVIEME COURSE			
5 Yachtman	5.30	3.40	2.70
8 Alain Drummond	7.60	4.60	
7 Starboard	3.70	3.70	
Temps: 2:03.1			
DIXIEME COURSE			
5 Major's Fairy	16.30	7.10	3.20
7 Lina M. Vonlan	5.70	2.70	
3 Amiable	2.30	2.30	
Temps: 2:10			
Exact: 94.80			

Ces championnats sont l'un des faits saillants de la saison des quilles dans l'Ouest où, il faut le dire, les cinq quilles sont le quasi unanimité. Une telle compétition est impensable dans l'Est, où quatre disciplines différentes se partagent la faveur des amateurs.

Les partisans du Canadian junior se consolent de la défaite des leurs aux mains des Marlboros de Toronto. Ceux-ci, après une victoire arrachée de justesse aux Rangers de Kitchener en semi-finale, n'ont fait qu'une bouchée des Red Wings de Hamilton, en grande finale de la Ligue junior "A" de l'Ontario.

Les Marlboros sont évidemment gros favoris pour représenter l'Est dans la finale pour l'obtention de la coupe Memorial. Les Canadiens de Thetford Mines, leur seul obstacle, forment une équipe redoutable mais vraiment trop jeune et inexpérimentée pour espérer ravir les honneurs de cette série. C'est en somme l'équipe de l'Ontario qui doit affronter Toronto ces jours prochains.

Toujours au hockey, les Rangers de Montréal-Est, de l'Institut de la Ligue nationale, ont décroché le championnat provincial junior "B", aux dépens du C.T.R. de Québec. Ils doivent une frêle chance à Marcel Dionne, 16 ans, de Drummondville, leur grande vedette de la saison. Dans l'alignement de Québec, l'on retrouvait Guy Lafleur, autre étoile de Rockland, Ont., une fois au Tournoi international peewee de Québec il y a quelques années... Dionne avait lui-même commencé à se signaler sur la scène provinciale à ce même tournoi.

Il n'est pas tellement fréquent qu'un joueur d'une équipe de dernière position décroche le trophée attribué au joueur le plus utile à son équipe. C'est pourtant ce qui est arrivé récemment à Edgar Lanthier, gardien de buts du Ville-Mont-Royal, de la Ligue Métropolitaine junior "B". Robert Lanthier, du Montréal-Nord, équipe d'avant-dernière position, se classait deuxième derrière Lanthier.

Le football amateur fait des progrès remarquables chez les Canadiens français. La Ligue Intercollegiale du président Pierre Proulx va de l'avant d'année en année. Sous l'impulsion d'Alain Côté, Ville de Laval prouve qu'elle n'a pas volé son titre de "capitale du football mineur du Québec". Enfin, une nouvelle organisation, les Pionniers de Villerville, fait preuve de beaucoup d'initiative dans un secteur de Montréal pasablement négligé jusqu'ici au football.

L'athlétisme vient de franchir une étape importante au Québec, avec une saison hivernale bien remplie de rencontres en salle. C'est le seul moyen de développer des athlètes de nature à bien nous représenter sur la scène nationale. La dernière confrontation de la saison avait lieu à Rouyn récemment, et Caroline Maille, 16 ans, de St-Lambert, trouvait encore moyen de se signaler en décrochant trois victoires, en temps de 7.8 secondes dans le 50 verges à obstacles constituant une marque provinciale.

Bédard a divisé les honneurs

BOURNEMOUTH, (Ang.) — L'équipe de tennis du Canada a encaissé une victoire et une défaite, hier dans les championnats britanniques de tennis à Bournemouth. Keith Carpenter, de Montréal, le numéro 1 chez les tennismen canadiens, a été éliminé du tournoi par John Cottrell, d'Australie, au terme d'une longue épreuve de forces. Cottrell a triomphé par des comptes de 6-2, 5-7, 6-4, 1-6 et 6-2.

Robert Bédard, de Sherbrooke, a défait cependant l'Australien John Bartlett, par des comptes de 6-4, 6-1 et 9-7, en seconde ronde. Les matches actuels sont joués sur les courts où se dérouleront les 4 et 5 mai, les rencontres de la Coupe Davis de la zone européenne, dans lesquelles le Canada sera engagé.

L'organisation du baseball: districts 2 et 5
Les assemblées pour l'organisation des ligues de baseball et de balle-molle auront lieu pour les districts suivants:

District no 2: (N.D.G., Côte-de-Neiges - Snowdon): Centre récréatif N.D.G., 3770 boul. Décarie à 7h30 p.m. 26 avril: Fastball et arbitres. Renseignements: 872-2047 ou 872-4692.

District no 5: (Hochelega - Maisonneuve - Mercier): Parc Champêtre, rues Notre-Dame et Létourneau à 7h30 p.m. 24 avril: Baseball. Renseignements: 872-4344 ou 872-4692.

Du soccer d'une bonne qualité... malgré tout
NEW YORK. — A la fin de la première semaine du championnat des Etats-Unis, celui de la Ligue Nationale, alors que la plupart des dix équipes ont disputé trois rencontres, il est d'ores et déjà possible de jauger la force des dix équipes en présence.

Cette compétition s'annonce très serrée, car sur les 14 rencontres jouées à ce jour, seul deux d'entre elles se sont terminées par un écart de deux buts, trois autres sur un match nul et 9 par un but d'écart. Le niveau du jeu est assez élevé — il équivaut à celui du championnat de plusieurs pays européens — bien qu'une des lacunes principales démontrées par les formations américaines réside dans leur manque d'homogénéité. Ce fait n'est guère surprenant lorsque l'on considère que 90% des effectifs qui composent les 200 joueurs de la N.P.S.L. ont été "importés",

Kaiser saute la barrière!
NUREMBERG. — Marian Kaiser, 34 ans, coureur motocycliste et champion d'Europe 1960 de Speedway, se trouve actuellement dans un camp d'accueil pour réfugiés à Ratisbonne. Originaire de Gdansk (Pologne), il a profité d'un voyage en Autriche, avec sa femme et ses fils, pour se réfugier en Allemagne fédérale.

Ethiquement Allemand, Kaiser pourra, selon les autorités du camp d'accueil, obtenir à nouveau la nationalité allemande.

Le dernier appel de Clay a été rejeté
WASHINGTON. — La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté la requête de Cassius Clay qui se refuse à faire son service militaire.

Dans un arrêt rendu lundi matin, la plus haute instance judiciaire américaine a refusé:

1) D'arrêter le processus de mobilisation du champion du monde de boxe qui est appelé à se présenter à son centre d'incorporation vendredi à Houston (Texas).

2) De faire droit à une requête de Clay qui demandait qu'une instance judiciaire fédérale soit désignée pour entendre la plainte qu'il entendait porter contre le système en général de la conscription aux Etats-Unis.

Le champion, dont toutes les actions judiciaires sont faites sous son nom musulman Muhammad Ali, estime que le système de la conscription est organisé de telle sorte qu'il implique une forte discrimination contre les Noirs.



LIGUE NATIONALE			
St. Louis	9	3	273
Cincinnati	8	3	270
Philadelphia	7	3	269
Atlanta	6	3	256
Chicago	5	4	256
Pittsburgh	3	5	273
New York	4	7	384
Los Angeles	3	6	333
San Francisco	3	7	300
Houston	3	8	273

LIGUE AMERICAINE			
California	9	3	273
New York	8	4	256
Detroit	6	5	245
Chicago	5	5	245
Baltimore	6	5	242
Kansas City	5	6	255
Boston	4	5	244
Washington	4	5	244
Minnesota	4	5	244
Cleveland	4	6	240

LIGUE AMERICAINE			
California	9	3	273
New York	8	4	256
Detroit	6	5	245
Chicago	5	5	245
Baltimore	6	5	242
Kansas City	5	6	255
Boston	4	5	244
Washington	4	5	244
Minnesota	4	5	244
Cleveland	4	6	240

en bref

NEW YORK. — En marge du record du monde du lancer du poids (21m78 par Randy Wilson à College Station-Texas) et les 3'54"7 au mille de Jim Ryan à Lawrence (Kansas), voici les principales performances réalisées en athlétisme en fin de semaine aux Etats-Unis.

Los Altos (Calif.): perche — Bob Seagr 5m.03.
4 x 110 verges: université de la Californie du Sud 40".
120 verges haies: Earl McCullough 13".
Disque: Gary Carlsen 58m73.

Berkeley (Calif.): 440 verges — Lee Evans 46".
Perche: (Chris Papanicolaou (Grèce) 5m.01.

Los Angeles: 120 verges haies — Ron Copeland 13".
Poids: Neal Steinhauer 20m.17.
440 verges haies: Roger Johnson (N.-Z.) 51".
Disque: (N.M.) — 440 verges: Ron Freeman 46".

Salt Lake City (Utah): 100 verges — Larry Questad 9".
120 verges haies — B. Polkinghorn 13".
Disque: Jon Cole 62m.38.
Perche: I. Laguerquist (Sue) 5m.01.

Dayton (Ohio): 120 verges haies — Richmond Flowers 13".

STOCKHOLM. — Aux championnats du monde de tennis sur table à Stockholm, la Japonaise Sachiko Morikawa a remporté le titre féminin individuel en battant sa compatriote Naoko Fukatsu par trois manches à une (21-18, 15-21, 21-18).

Prix: \$6,700; une seule épreuve!
Les organisateurs ont défini les normes en modalités des prix et trophées qui seront attribués aux plus méritants au terme du Tour Cycliste de la Nouvelle-France. Le comité national des courses de l'Association Cycliste Canadienne a approuvé cette décision et les coureurs qui participeront à cette course cycliste par étapes se diviseront des prix d'une valeur de \$6,700.00 en plus des quelque 32 trophées à l'enjeu.

Classement individuel final:
Valeur de \$4,000.00 divisés aux cinquante premiers coureurs, selon le tableau suivant: 1er: valeur de \$550.00; 2e: valeur de \$350.00; 3e: \$300.00; 4e: \$250.00; 5e: \$225.00; 6e: \$200.00; 7e: \$175.00; 8e: \$150.00; 9e: \$125.00; 10e: \$100.00.

Classement individuel d'équipe:
\$110.00 par étape au cinq premiers: \$40, 25, 20, 15 et \$10.00.

Classement général final des équipes:
Valeur de \$325.00. Aux quatre premières équipes: Leader au classement général individuel après chaque étape: Valeur de \$275.00. Prix spéciaux: Valeur de \$670.00.

Le coureur le plus combattif: Valeur de \$100.00. Le coureur le plus gentilhomme: Valeur de \$100.00. Les cinq meilleurs Canadiens: 1er: \$125.00; 2e: \$75.00; 3e: \$40.00 et le 5e: \$30.00.

Canadien s'entend d'un coureur canadien de naissance, naturalisé ou demeurant au Canada depuis au moins le 1er janvier 1967, détenteur d'une licence de l'A.C.C.

Yancey rafle les honneurs dans l'Omnium de Dallas!

DALLAS, Texas. — Bert Yancey a remporté la première bourse de \$20,000 hier en capturant les honneurs de l'Omnium de golf de Dallas, triomphant par un coup de priorité sur Kermit Zarley et Robert DeVincentis qui, tous deux, ont terminé au deuxième rang à égalité.

Yancey a terminé le tournoi avec une dernière ronde de 71, un coup au dessus de la normale pour inscrire un grand total de 274 coups sur sa fiche personnelle dans cet omnium doté d'une bourse globale de \$100,000.

Bob Goalby qui avait fait une belle luité à Yancey, au cours de cette dernière ronde, a dû se contenter du troisième rang, après avoir compilé un grand total de 276 coups, dont 71 pour la dernière ronde. Goalby s'est installé en tête, devant Yancey, au 13ème trou de la dernière manche mais il fut incapable de s'y maintenir jusqu'à la fin. Il n'a pu faire mieux qu'un bogie, au 14ème trou pendant que Yancey réussissait un birdie (oiselet). Ce devait être le point tournant de la partie.

On sait que Bert Yancey avait vu la victoire lui échapper au cours du dernier tournoi des "Maitres". C'était son premier triomphe cette saison, et aussi la première fois qu'il réussissait à jouer trois rondes consécutives au dessous de 70. Il avait en effet réussi des 68, 69 et 66 avant sa

Championnat national de balle au mur à Montréal
Les championnats canadiens de balle au mur (discipline à quatre murs) auront lieu à Montréal les 3, 4 et 5 mai. Les matches se dérouleront au YMCA de Notre-Dame-de-Grâce. Des brillants joueurs américains et canadiens se disputeront la victoire. En tête de liste on remarque le nom de Joe Maher, policier de Toronto, le champion canadien des classes ferme et ouverte, actuellement.

Originaire de l'Irlande Maher a été champion du pays à neuf reprises. Le sport de la balle au mur a pris naissance en Irlande il y a quelques centaines d'années. Maher demeure à Toronto depuis plusieurs années et il s'est affirmé comme l'un des meilleurs joueurs au monde. Il y a quelques semaines il a accédé aux semi-finales des championnats en simple des Etats-Unis. Ce fut la meilleure performance jamais fournie par un Canadien dans ce tournoi que l'on considère comme le championnat mondial non officiel.

Un autre excellent joueur inscrit est Rod Pantages de Vancouver, ancien champion canadien en simple. Pantages est un ancien centre-arrière de la Ligue canadienne de football. Il a porté les couleurs des Alouettes de Calgary et des Lions de la Colombie-Britannique. On dit de Pantages qu'il frappe la balle avec beaucoup de puissance et qu'il est un joueur de balle au mur qui ne manque pas de couleurs.

Paul E. Bonnier
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691

Clarkson, Gordon & Cie
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Girard, C.A. J.P. Gravelle, C.A.
G.P. Keeling, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. D. Scott, C.A.
W. Smith, C.A.

Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

Courtois, Fredette, Charette & Cie
Comptables agréés
F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A. M. Lalonde, C.A.
L. Robitaille, C.A. H. Mercier, C.A.
J.C. Racine, C.A. L. Lefebvre, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.

507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCarufel, DeCarufel & L'Esperance
Comptables agréés
50, ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

Denis, Desmarais, Houle & Associés
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Moore, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

Deschamps & Grothé
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

Gauvin, Ducharme, Rouleau, Prenovost, Dumais, Brault & Associés
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Jean-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Paul-P. Brault, C.A.
Pierre Lalonde, C.A.

561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

ronde finale de 71. Yancey, un vétéran de Philadelphie où il est professionnel, avait remporté trois victoires au cours de la saison dernière, dans le grand circuit de golf américain.

A Dallas, il avait commencé le tournoi en affichant une blessure au poignet gauche. Mais, au cours de la dernière ronde d'hier, le bandage qui recouvrait la blessure avait été enlevé. Yancey prétendait qu'il se sentait parfaitement à son aise. Mais il a connu certaines difficultés, au cours de cette dernière manche en particulier, cognant sa balle dans le "trouble" assez fréquemment. Mais, il s'est affirmé néanmoins en s'en sortant avec brio à chaque occasion.

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Etabli en 1880 —
C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaSalle — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÈRE & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Paul Laflère, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1.7601
Ville Mont-Royal

Audet, Poupard & Cie
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C. Com. C.A.
G. Poupard, B.A., L.S.C. Com. C.A.
7073 St-Denis, Montréal 10
272-8751

Bastien, Barrière & Associés
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Bordas, C.A., B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

Lorenzo Bélanger & Associés
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 340
937-4238

Besner, Tremblay, Bourdelaïs & Cie
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

Paul E. Bonnier
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691

Clarkson, Gordon & Cie
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A.
J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A.
G. Girard, C.A. J.P. Gravelle, C.A.
G.P. Keeling, C.A. K.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A. D. Scott, C.A.
W. Smith, C.A.

Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

Courtois, Fredette, Charette & Cie
Comptables agréés
F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A.
R. Poupart, C.A. M. Lalonde, C.A.
L. Robitaille, C.A. H. Mercier, C.A.
J.C. Racine, C.A. L. Lefebvre, C.A.
G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.

507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCarufel, DeCarufel & L'Esperance
Comptables agréés
50, ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

Denis, Desmarais, Houle & Associés
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Moore, C.A.

57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

Deschamps & Grothé
Comptables agréés

Parker revient au football ... comme pilote des Rifles

TORONTO — Jackie Parker, reconnu comme "le parier du Mississippi" quand il a conduit les Eskimos d'Edmonton à la conquête de la coupe Grey à trois reprises il y a une décennie, a accepté hier le poste de pilote des Rifles de Toronto, de la ligue Continentale de football.

Il en sera à ses premières armes comme instructeur et à sa première expérience dans le football américain, qui aligne 11 joueurs au lieu de 12 comme au Canada.

Il s'était d'abord illustré aux dépens des Alouettes de

Montréal en 1954 alors qu'il avait récupéré l'échappée de Chuck Hunsinger dans le territoire des Eskimos pour compter le touché victorieux de la classique.

Les mêmes jambes, qui s'étaient avérées l'atout principal de Parker pendant 12 ans dans le football canadien, ont été à l'origine de sa retraite.

Heureux de revenir

Après avoir porté les couleurs des Eskimos pendant neuf saisons, il a évolué avec les Argos de Toronto pendant trois ans. Blessé à la fin de

saison 1965, il a abandonné après avoir subi deux opérations au genou.

Parker s'est dit heureux de revenir au football.

"Lorsque j'ai pris ma retraite l'été dernier, j'ai également décidé d'abandonner le football complètement. J'ignore si j'aimerais piloter une équipe, mais je me serais toujours interrogé à ce sujet si je ne tentais vraiment pas ma chance."

Parker succède à Leo Cahill, qui vient d'accepter le poste de pilote des Argos.

Le président des Rifles, Alan Eagleson, a révélé que "Parker avait été le choix de la direction dès le départ de Cahill. Nous lui avons offert un contrat de trois ans."

Parker a précisé qu'il n'avait pas été candidat au poste de pilote des Argos parce que le président Lew Hayman lui avait confié que ces derniers étaient en quête d'un homme expérimenté ou d'un ancien assistant instructeur au Canada.

Imlach s'étonne du fait que ses joueurs soient blessés à l'insu des officiels !

Blake opte pour Vachon — Imlach hésite

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto se préparent à un match ou une surveillance étroite dominera tandis que les Canadiens de Montréal tentent de trouver un moyen de l'annuler dans cette troisième partie de la finale de la coupe Stanley ce soir.

Les Canadiens, qui ont semblé confus devant le jeu tenace de position affiché par les Leafs lors de la victoire de 3-0 du Toronto samedi, ont mis plusieurs formations à l'essai lors d'un exercice hier avant de quitter Montréal.

Le pilote Toe Blake a expliqué ses expériences au cas de blessures, mais il avait adopté la même politique pendant la troisième période samedi en tentant de remonter la cote.

Par ailleurs, Blake a révélé que le gardien-recrue Rogation

Vachon serait dans les filets des Canadiens ce soir.

"Les Canadiens doivent l'emporter à l'étranger, a dit Blake, car l'équipe qui remporte la coupe Stanley doit être capable de triompher sur la route, sinon elle ne mérite pas la trophée."

Selon lui, l'équipe est prête pour le troisième match, car elle est en bonne santé. "Il n'est pas question de panique. Quand on lui a demandé si le premier but, complé par Toronto samedi, avait été un facteur important dans le résultat final, Blake a rappelé que les Canadiens avaient déjà accusé des retards sur les Leafs et étaient revenus de l'arrière."

Entre-temps, le pilote Punch Imlach a dirigé un dur exercice hier, appuyant sur la sur-

veillance étroite alors que les ailiers jouaient sans bâton.

Dur exercice

Les Leafs avaient employé la même méthode après avoir perdu le premier match de la série 6-2 jeudi soir à Montréal.

Le vétéran George Armstrong, qui prétendait avoir besoin de son bâton pour garder son équilibre, a été avec Ron Ellis, un des meilleurs surveillants des Leafs pendant l'exercice.

Tandis que Blake se refusait à toute prédiction sur l'issue de la série, Imlach semblait confiant sur les chances des siens.

"Nous avons remporté le match important à Montréal, si bien que les Canadiens devront maintenant l'emporter ici."

Je désire simplement qu'on voie ce qui se passe sur la glace."

Jim Pappin, blessé à un pied samedi, a participé à l'exercice hier et Imlach s'est dit assuré qu'il était très bien. Il en était ainsi de Bower qui a été atteint au menton par un lancer pendant l'exercice.

Imlach a conclu qu'il choisirait son gardien débutant juste avant le match.



BENOIT COTE

Star Ace peut rééditer son exploit de Hollywood

La réunion du printemps entre dans sa toute dernière phase à Blue Bonnets et son dernier programme sera marqué par sept épreuves pour amateurs, dont une dotée d'une bourse de \$2,100.

Brave Wil, avec Gilles Lachance, vient en tête du peloton de huit coureurs qui se disputent les honneurs de l'épreuve principale. Le cheval de six ans s'est vu placer dans une classe inférieure, après deux essais infructueux dans une catégorie supérieure.

Même s'il doit prendre le départ de la septième position, Brave Wil est favori à 3 pour 1. Coppersmith et Bowser Scott seront les principaux aspirants, tandis que Scotch Newport, Adam Hanover, Lochinver Duke, Belle Wilson et Well Away compléteront le peloton.

Le dernier de ceux-là tentera encore une fois d'atteindre le total de \$100,000 en gains à vie, ayant déjà accumulé \$89,348. Une victoire ce soir lui vaudrait \$1,050 et lui permettrait de dépasser cette marque tant convoitée.

Par ailleurs, le très occupé Gilles Lachance tentera un retour dans le cercle du vain-

queur avec son excellent poulain de trois ans, Mr. Eton. Mr. Eton avait remporté la victoire à ses deux premiers départs, pour ensuite céder à Leader Lobell la dernière fois.

Mille en 2:00.3

Cependant ce soir, Lachance et Mr. Eton sont favoris à 3-1 pour prendre la mesure de leurs rivaux dans la huitième course; Avan Darcy, Sister Adios C., Saucy Dream, Pee Wee Adios, Lonaire, Buby Blackstone et Star Ace.

Star Ace, un rejeton de quatre ans de Meadow Gene, fera ses débuts à 67 et captera l'attention des amateurs. On sait que la jeune jument, que conduira Benoit Côté, a inscrit un mille en 2:00.3 à Hollywood Park, la saison dernière.

Dean Leo est un autre jeune cheval prometteur, classifié pour prendre le départ dans la troisième course, un amoncellement pour une bourse de \$1,600. Dean Leo a impressionné depuis le début de la saison, remportant deux victoires en six départs et voyant l'argent lui échapper en une seule occasion, alors qu'il a été la victime d'un équipement défectueux.

Inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,200

Robb-N-Lee	T. Horton	3
Marchessa	O. Lachance	7-2
Andy Bill	MacTavish	4
Perseus Bomba	J. Gordon	9-2
Irony	D. Gillis	6
Speed Flight	A. Hanna	8
Primo Hanover	J. Jodan	8
Verina Hanover	R. Craig	10
Aussi éligible :		
Lady Flemington	Watters	
Miss Fredonia	G. Pilon	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,100

Handy The Great	Turcotte	3
Honeyville Miss	A. Bedard	7-2
Miss Madeline	Carmichael	4
Willow's Boy	R. Coutin	6
Hall Way	R. Coutin	6
Colona Hanover	Gingras	8
Pulsed Mac	Brousseau	8
Count Pick	N. Bardier	10
Aussi éligible :		
Mellusa Volo	Robillard	
Doctor Joe	C. Dupont	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,600

Dean Leo	Brousseau	3
Lord Dares	P. Caldwell	7-2
Ensign Frot	G. Bardier	4
Phantom Hanover	Ponton	9-2
Little Cherry	Robillard	6
Dorothy Solicitor	Bedard	8
Cleveland Gord	MacTavish	8
Monaco	Turcotte	10

QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,100

Star Hat	P. Dussault	3
Royal Speedster	R. Coutin	7-2
Rumba	Pritchard	4
Intuition	Brousseau	9-2
Pimprenelle II	Lareau	4
Active Steve	A. Hanna	8
Deer Dean	Grandin	8
Isola Hanover	MacTavish	10
Aussi éligible :		
Prod Scott	J. Lahale	
Charmante Windsor	Hebert	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,100

High Dream	C. St-Jacques	3
D. C. Blackstone	Barreau	7-2
Pace	C. Poulin	4
Arwana Scott	R. Côté	9-2
Lucky Knox	P. Dussault	6
Timely Dixie	M. Turcotte	8
Paulo Mir	S. Grise	8
Silvers Style	Robillard	10
Aussi éligible :		
Jack Tar	MacTavish	

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,100

Brave Tag	P. Labouli	3
Ima Johnston	Ballagrange	7-2
Senator Pick	Y. Plouffe	4
H. S. M.	Boutillier	9-2
North-Diplomat	Lachance	6
Mud Run	C. Poulin	8

Sa carrière

Parker a joint les rangs des Eskimos en 1954, dès sa sortie du collège Mississippi. Au cours de ses neuf saisons avec eux, il a été choisi sur l'équipe d'Étoiles à huit reprises et le joueur le plus en vedette dans l'Ouest à sept reprises. Il a également été élu le joueur le plus en vedette au Canada à trois occasions.

En 12 saisons, il a récolté 744 points, soit un record : il a porté le ballon sur une distance de 5,143 verges et a lancé des passes bonnes pour 15,730 verges et 88 touches. Il détient le record de cinq transformations dans un même match.

Il a complété 1,035 des 1970 passes tentées, n'ayant alloué que 118 interceptions.

Sa philosophie du football se résume à ceci :

"Vous accomplissez des bonnes et des mauvaises choses au football, je vais essayer de m'en tenir aux bonnes."

Sa carrière

Parker a joint les rangs des Eskimos en 1954, dès sa sortie du collège Mississippi. Au cours de ses neuf saisons avec eux, il a été choisi sur l'équipe d'Étoiles à huit reprises et le joueur le plus en vedette dans l'Ouest à sept reprises. Il a également été élu le joueur le plus en vedette au Canada à trois occasions.

En 12 saisons, il a récolté 744 points, soit un record : il a porté le ballon sur une distance de 5,143 verges et a lancé des passes bonnes pour 15,730 verges et 88 touches. Il détient le record de cinq transformations dans un même match.

Il a complété 1,035 des 1970 passes tentées, n'ayant alloué que 118 interceptions.

Sa philosophie du football se résume à ceci :

"Vous accomplissez des bonnes et des mauvaises choses au football, je vais essayer de m'en tenir aux bonnes."

Coupe Stanley

CE SOIR
Canadiens à Toronto (3e partie)
(Série 4 de 7 égale 1-1)

	J	G	P	C	Pts
Montréal	2	1	1	6	5
Toronto	2	1	1	5	6

LES COMPTES

	B	A	Pts
Jim Pappin, Toronto	4	6	10
Frank Mahovlich, Toronto	3	6	9
Pete Stankowsky, Toronto	4	3	7
Jean Béliveau, Canadien	3	4	7
Henri Richard, Canadien	3	4	7
Bobby Hull, Chicago	4	2	6
Pierre Pilote, Chicago	2	4	6
Dave Keon, Toronto	2	4	6
Robert Rousseau, Canadien	1	5	6
Bob Pulford, Toronto	0	6	6
Ralph Backstrom, Montréal	3	2	5
Mike Walton, Toronto	3	2	5
Jean-Claude Tremblay, Canadien	2	3	5
Yvan Cournoyer, Canadien	2	3	5
Tim Horton, Toronto	2	3	5
Claude Larose, Montréal	1	4	5
Doug Mohns, Chicago	0	5	5
John Ferguson, Montréal	3	1	4
Rodrigue Gilbert, New York	2	2	4
Stan Mikita, Chicago	2	2	4
Kenny Wharram, Chicago	2	2	4
Lou Angotti, Chicago	2	1	3
Bob Nevin, New York	0	3	3
Doug Jarrett, Chicago	0	3	3
Brian Conacher, Toronto	2	0	2
Bernard Geoffrion, New York	2	0	2
Dick Duff, Montréal	1	1	2

LUCIEN LAVERDURE

(Instructeur-chef de l'École de Tennis-Montréal)

8852 Boul. St-Laurent, Mt 11 Tel. : 384-9040

Tennis - Baseball - Golf
Bicycles - Trophées
Escompte spécial aux
Institutions religieuses

Vasquez tente de dissiper les doutes

PARIS — Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier après-midi à la maison de l'Amérique latine, l'architecte Pedro Ramirez Vasquez, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Mexico qui auront lieu en mars 1968, a notamment déclaré que les installations sportives étaient maintenant achevées dans la proportion de 80 pour cent et que tout sera prêt deux mois avant l'ouverture des jeux.

Par cette déclaration, M. Vasquez répondait implicitement à certaines inquiétudes et critiques qui avaient été formulées quant à l'organisation des jeux, notamment lors de la réunion des fédérations

internationales qui s'est tenue ces jours derniers à Lausanne. Quant aux installations sportives en cours de construction, M. Vasquez a donné les détails suivants :

— Palais des sports : 22,000 places assises, plus important que celui de Rome, est dû au célèbre architecte Felix Candella.

— Stade universitaire : consacré à l'athlétisme, 80,000 places — piste et aires de concours en matière plastique uniforme et inaltérable, ce matériau sera pour la première fois officiellement utilisé à Winnipeg en juillet prochain pour les Jeux panaméricains, date de 1955, mais actuellement doté d'installations plus modernes.

— Stade Aztèque : consacré au football, 100,000 places assises, ce stade est déjà terminé.

CONTACT

Toe Blake n'étant pas homme à distribuer généreusement les confidences, il ne l'avouera par conséquent peut-être jamais. Mais samedi dernier, alors que poussée par un fort vent contraire son équipe voguait allègrement vers cette défaite par blanchissage qui devait effectivement se manifester dans les faits, il a dû sérieusement songer à faire apparaître le gardien vétéran Lorne Worsley dans la mêlée.

Ces quelques moments d'évolutions acrobatiques devant le filet eurent été profitables au "Gumper" qui est voué à l'inaction depuis déjà plusieurs semaines, depuis l'arrivée du jeune Vachon sous la bannière tricolore.

Malheureusement, par la force des événements et de sa stratégie, Blake ne pouvait faire un affront semblable à son jeune gardien qui suit véritablement sauver la barque montréalaise dans les pires moments de la tourmente, avant les éliminatoires. Il l'aurait pu, si encore Vachon avait vraiment montré quelque affollement devant sa cage, quelques faiblesses coûteuses. Mais il n'en fut rien. Qui plus est, en permettant l'en-trée en scène de Worsley, il aurait donné à son homologue Punch Imlach des signes d'une confiance défail-lante envers Vachon, ratée stratégie que Blake ne pouvait naturellement pas s'offrir. Punch Imlach, qui a coiffé Vachon du titre de "meilleur gardien junior B au pays", aurait été trop heureux de se voir donner

Roger LABONTÉ

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- On ne peut dire si elles habitent une capitale ou une province
- Peinture célèbre — Permet de sauter plus loin
- Pour un bateau équipé — Dans — Pronom
- En gomme — Avait pour origine dans le temps
- Garder secret — Dans le calendrier romain
- Heure normale de l'Est — Cardinaux
- Conception — Lieu de pèlerinage en France
- En effet — Munis
- Essayer d'adoucir — Con-jonction
- Frappa — Attacher
- Saint — Foyer
- Courante en ville — Gages

VERTICALEMENT

- Qui ne concerne pas le nombre mais la valeur
- Note — Capitale d'Orient
- Science qui a progressé après les méfaits de la thalidomide
- D'un pays d'Extrême-Orient — Habitude familière
- Court poème ancien — Note — Marque le lieu
- Utilisée en musique — Vanter

Solution d'hier

Horizontalement : —
1-LOCATAIRES
2-ABETISSEMENT
3-VU — TE — API
4-ASSENTIMENT
5-ONDINES — AS
6-SUR — ANTI
7-RA — EA — CAEN
8-IDES — TG — TAS
9-ERG — PIETINE
10-IA — FRIMAS
11-RELATE — E
12-ONERUX — EST

Verticalement : —
1-LAVALTRIE — RO
2-OBUS — ADRIEN
3-CE — SOS — EGALE
4-ATTENUES — AR
5-TIENDRA — OTE
6-SA — TI — EU
7-IS — INACTIF
8-REAMENAGER
9-EMPESTE — TIRE
10-SEIN — INTIMES
11-TA — ANA
12-ETC — OSES

250,000 sièges

"Des maintenant, a poursuivi M. Vasquez, on peut fixer à 250,000 places assises la capacité totale de ces stades principaux.

Les villages et cités olympiques destinés à l'hébergement des athlètes et des journalistes sont pratiquement terminés. Ils représentent au total 25,000 lits."

M. Vasquez a terminé en insistant sur le fait que le comité d'organisation de Mexico désirait donner autant d'importance au programme culturel de la XIXe olympiade qu'au programme sportif. A cette fin, 20 manifestations culturelles internationales de la plus grande importance sont prévues.



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

MOYENNE DES GARDIENS

	PJ	En min.	BC	BI.	Moy.
Vachon, Canadien	6	360	13	0	2.16
Sawchuck, Toronto	7	384.53	17	0	2.61
Bower, Toronto	3	95.07	3	1	2.00
Total Toronto	8	480	20	1	2.50
Hall, Chicago	3	175.41	8	0	2.66
Dejordy, Chicago	3	184.19	10	0	3.33
Total Chicago	6	360	18	0	3.00
Giacomin, New York	4	240	14	0	3.50

D'AUTRES GAGNANTS DE MAGOTS ET MUSTANG AU JEU FINA



M. Jean-Paul Gingras d'Ancienne-Lorette, P.Q. (à gauche) qui vient de gagner une Mustang 67 au Jeu "Panorama" de Fina, reçoit de M. M. R. Turcot, Gérant de Division - Québec, les clés de sa nouvelle voiture.

10 Mustang ont déjà été gagnées • Il y en aura d'autres
PLUS DE 20,000 GAGNANTS DEPUIS LE 1er MARS
67,000 PRIX EN TOUT

Voici quelques gagnants de la Province de Québec :

gagnants de Mustang	Yvon Dion, Gîte d'Anjou.	Aurèle Cyr, Ste-Véronique	Lucien Vadeboncoeur, Montréal.
Jean-Joseph Gagné, Chicoutimi.		E. Chimisso, Montréal.	André Lefebvre, Two Mountains.
Marcel Lavallée, St-Michel.		René Juneau, Louiseville.	Gérard Rioux, Sherbrooke.
Yves Charbonneau, Lévis.		C. E. Lessard, Hauterive.	Gilbert Dugré, Veillon.
André Gelinak, Shawinigan.		Ronald Brownstein, Cote St-Luc.	Marie Vallée, L'Annonciation.
		Fernand Latour, St-Hyacinthe.	Jean Héroux, Montréal.
gagnants de \$100.		Noël Pelletier, Montréal.	
Mme Jean-Marie Boily, St-Félicien.		Lucien St-Bélaix, Giffard.	
gagnants de \$1000.			
Jean-Marie Barrette, Montréal.			
Alexandre Maurice, Richmond.			

et des milliers d'autres...

JOUEZ AU PANORAMA '67 DÈS AUJOURD'HUI ET GAGNEZ!

SUR VOTRE ROUTE

FINA EST LÀ

ESSENCES, LUBRIFIANTS, SERVICE

Accentuation de la pression américaine contre Hanoï: bombardement des aérodromes militaires

gSAIGON — Deux aérodromes militaires nord-vietnamiens ont été bombardés lundi après-midi par l'aviation et l'aéronavale américaines.

Les aérodromes bombardés au Nord-Vietnam sont ceux de Hoa Lac et de Kep sur lesquels sont stationnées des escadrilles de chasseurs "Migs" de fabrication soviétique.

Le premier est situé à 30 km à l'ouest d'Hanoï, le second à 62 km au nord de la capitale nord-vietnamienne.

Des bombes à fragmentation ont été larguées par les pilotes de l'armée de l'air et de l'aéronavale.

Les pilotes ont rapporté que les bombardements avaient été accomplis avec succès. Les objectifs étaient limités aux installations logistiques et aux

parkings des deux aérodromes.

Selon le communiqué militaire américain, neuf "Mig" se trouvaient sur la piste du terrain de Hoa Lac et dix-neuf à vingt autres sur celle de l'aérodrome de Kep.

Selon les sources américaines à Saigon, on estime que la flotte de chasse nord-vietnamienne comprend de 120 à 150 "Mig" dont au moins 20 "Mig" du type 21 le plus moderne.

C'est la première fois que des aérodromes militaires nord-vietnamiens sont attaqués. Ces deux bombardements effectués lundi en fin d'après-midi marquent un nouveau pas dans l'escalade contre le Nord-Vietnam.

NOUVELLE ESCALADE

WASHINGTON — Le bombardement de bases de chasseurs "Mig" constitue "une nouvelle escalade du conflit et rendra plus difficile la mise en route de négociations", a affirmé hier le sénateur Mike Mansfield (démocrate du Montana).

S'adressant aux journalistes, M. Mansfield qui est leader de la majorité démocrate au Sénat, a ajouté: "La possibilité existe, naturellement, que les Migs qui se trouvent actuellement au Nord-Vietnam soient transférés dans des bases chinoises en Chine méridionale et qu'une situation difficile soit rendue plus délicate et dangereuse".

Par contre, le sénateur John Tower, (Républicain du Texas)

membre de la commission des forces armées, estime, dans une déclaration remise à la presse, que le bombardement de ces bases "épargnera des vies américaines dans les airs, au-dessus du nord, sur terre dans le sud et la vie d'un nombre incalculable d'alliés et de civils".

Le côté patronal, en revanche, les marges bénéficiaires ont rétréci, surtout au cours du ralentissement de l'expansion enregistré depuis la fin de l'an dernier. Les chefs d'entreprises sont donc soucieux de limiter autant que possible l'accroissement du coût de la main d'œuvre.

Agitation sociale et durcissement syndical aux États-Unis en 67

WASHINGTON — Les États-Unis traversent actuellement une période de forte agitation sociale qui traduit un net durcissement des syndicats dans les négociations salariales.

Trois des quatre grands producteurs de caoutchouc — Firestone, Goodrich et Uniroyal — sont actuellement paralysés par une grève; les entreprises de transport routier de la région de Chicago viennent de décider un lockout à la suite de grèves partielles; dans les chemins de fer, les négociations entre syndicats et patrons sont dans l'impasse et une grève risque de paralyser une bonne partie du réseau ferroviaire américain au début du mois prochain; enfin, le président du syndicat de l'automobile, M. Walter Reuther, a clairement évoqué la possibilité d'une grève dans l'industrie automobile si l'United Auto Workers n'obtient pas satisfaction dans les négociations salariales qui commenceront dans quelques semaines.

Le durcissement des revendications syndicales était prévu depuis la fin de l'an dernier pour la simple raison qu'en 1966, les prix ont augmenté aux États-Unis plus rapidement que les salaires. Les premiers ont progressé de plus de 3 pour cent, les seconds de 2,5 pour cent environ.

Le niveau de vie de l'ouvrier moyen a donc diminué. Les syndicats veulent rattraper ce retard et leurs demandes d'augmentations de salaires sont nettement plus élevées qu'au cours des années précédentes.

En fait, il semble que, dans l'ensemble, les syndicats visent à obtenir des relèvements de salaires de l'ordre de 5%, pourcentage qui a été en moyenne celui des hausses accordées à la fin de l'an dernier, après la grève des mécaniciens d'aviation. Ce taux dépasse largement la norme de 3,2% recommandée en 1966 par le gouvernement mais la Maison Blanche a ouvertement abandonné cette norme depuis janvier dernier.

Si la hausse des salaires s'accroît cette année, ce qui est probable, les pressions inflationnistes enregistrées l'an dernier pourraient renaitre au cours du second trimestre, estimant-on dans les milieux économiques américains.

Le ralentissement des ventes pendant les premiers mois de 1967 s'est accompagné d'une relative stabilité des prix. Mais, dit-on dans ces milieux, dès que la reprise prévue pour les prochains mois se fera sentir, les chefs d'entreprises se verront évidemment tentés de répercuter sur les prix l'augmentation des coûts de production résultant des relèvements de salaires.

Brejev propose à la Chine: action commune au Vietnam

KARLOVY VARY. — M. Leonide Brejev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS, a réitéré, à la conférence inter-européenne de

Karlovy Vary, qui s'est ouverte hier, ses propositions à la Chine pour une action commune au Vietnam.

"Il est clair, a déclaré M.

Brejev, cité par l'agence Tass, que si nous étions à même de procéder ensemble, avec la Chine, à des mesures concertées pour la défense du Vietnam, la tâche consistant à faire cesser les hostilités serait beaucoup plus facile". Le comité central du parti et le gouvernement de l'URSS, a-t-il ajouté, sont prêts à coopérer avec la Chine pour apporter la plus grande assistance possible au Vietnam en lutte.

Toutefois, M. Brejev avait auparavant sévèrement critiqué la position des dirigeants chinois, déclarant qu'elle avait "un effet nuisible sur le mouvement communiste ainsi que sur les mouvements de libération nationale".

Abordant le problème allemand, le secrétaire général du PC soviétique a affirmé que "la participation aux affaires européennes demeure ouverte pour l'Allemagne de l'Ouest comme pour n'importe quel autre Etat européen". "Si le gouvernement de la République fédérale, a-t-il dit, adoptait à cet égard une attitude mesurée, l'Union soviétique serait parmi ceux qui soutiendraient la politique tendant à l'amélioration des relations avec l'Allemagne occidentale". M. Brejev a cependant ajouté que "les forces agressives de l'impérialisme américain et ouest-allemand représentent à l'heure actuelle la principale menace en Europe".

Parlant enfin des événements de Grèce, M. Brejev a déclaré que les sympathies de l'Union soviétique allaient "du côté des forces progressistes de la Grèce dans leur lutte contre la réaction et pour la démocratisation du pays".

Il pense, au contraire, qu'à l'origine des temps elle était couverte d'océans et de lacs qui se sont taris.

Sa théorie est basée sur l'analyse de météorites qui se sont écrites sur la terre et dont certains provenaient de la lune. Les matières minérales contenues par ces météorites n'auraient pu se former sans eau, dit-il.

Le "Surveyor-3" photographie la terre pendant une éclipse

PASADENA, Californie — "Surveyor-3" a réussi hier à prendre des photographies de la terre au moment où celle-ci, passant devant le soleil, a provoqué une éclipse totale à la surface de la lune.

Les techniciens du "Jet Propulsion Laboratory" déclarent que les clichés sont d'excellente qualité et donnent l'image d'un anneau de lumière avec, à un endroit, un point beaucoup plus brillant, analogue en quelque sorte à un diamant monté sur un cercle d'or.

Le succès de "Surveyor-3" continue à ce propos de dépasser les prévisions les plus optimistes. La sonde lunaire a, en effet, continué de fonctionner sans défaillance en dépit du fait que la température à la surface de la lune est bruta-

lement tombée de plus de 200 à moins de 155 degrés Fahrenheit au cours de l'éclipse lunaire.

"Surveyor" a également profité de l'éclipse pour prendre et transmettre plusieurs clichés d'étoiles et de la planète Vénus. Les techniciens américains espèrent obtenir par l'intermédiaire de ces clichés des coordonnées plus précises sur la position exacte de leur sonde à la surface de la lune.

Si l'excavatrice lunaire "Surveyor-3" avait été lancée vers la lune il y a quelques millions d'années elle aurait probablement atterri sur un lac.

Le professeur Harold Urey, de l'université de Californie, prix Nobel de chimie 1934, et expert de renommée mondiale en matière spatiales, a avancé cette théorie dans un rapport soumis hier à l'Académie nationale des sciences.

Le Dr Urey ne croit pas que la lune ait toujours été déséchée.

Il pense, au contraire, qu'à l'origine des temps elle était couverte d'océans et de lacs qui se sont taris.

Sa théorie est basée sur l'analyse de météorites qui se sont écrites sur la terre et dont certains provenaient de la lune. Les matières minérales contenues par ces météorites n'auraient pu se former sans eau, dit-il.

Mao reçoit des dirigeants des provinces

Le président Mao Tsé-toung a reçu, hier soir, des dirigeants de premier plan des comités révolutionnaires de la province de Changhaï, Shansi, Kweichow, Heilunkiang et Shantung, annonce l'agence "Chine Nouvelle".

Le président était entouré des principaux dirigeants, notamment Lin Piao, vice-président du parti et ministre de la défense, Chou En-lai, premier ministre et Mme Chiang Ching, responsable de la commission pour la révolution culturelle. MM. Chen Po-ta, Li Fu-chun et Kang Sheng, membres du comité permanent du bureau politique du Comité central étaient également présents, ainsi que des représentants de la municipalité de Pékin.

Westmoreland: les combats les plus durs sont à venir

NEW YORK. — La fin de la guerre au Vietnam "n'est pas en vue", a déclaré hier à New York le général William Westmoreland dans un discours prononcé à la réunion annuelle des journaux membres de l'"Associated Press".

"Je prévois que les prochains mois verront se dérouler les plus violents combats de la guerre", a ajouté le commandant en chef des forces américaines au Vietnam.

Il a critiqué les pacifistes qui organisent aux États-Unis des manifestations contre la guerre, estimant que leurs actions "se paieront inévitablement par des vies américaines parce qu'elles encouragent l'ennemi. Les Nord-Vietnamiens et le Vietcong, a-t-il affirmé, "aspèrent pouvoir remporter sur le plan politique ce qu'ils ne peuvent obtenir militairement".

Au moment où il parlait, une manifestation anti-guerre organisée par le mouvement "Jeunesse contre la guerre et le fascisme", et le "Contingent révolutionnaire" se déroulait devant l'hôtel Waldorf Astoria.

Le général a été brûlé en effigie et des tracts ont été distribués. Ils déclaraient notamment: "Fichtre... nous ne partons pas", nouveau slogan des réfractaires, lancé par M. Stokely Carmichael, avocat du "Black Power".

Les tracts affirmaient également que le général Westmoreland est aux États-Unis pour obtenir l'accord de son gouvernement sur l'invasion du Nord-Vietnam.

Le jeune sénateur républicain Charles Percy (Illinois) et le sénateur démocrate Harry Byrd (Virginie) avaient précédé le général Westmoreland à la tribune. M. Percy, qui s'est

fréquemment opposé à la politique du président Johnson au Vietnam, a déclaré que toute escalade de la guerre contribuerait à renforcer la volonté des Nord-Vietnamiens et du Vietcong de poursuivre la lutte, augmenterait les pertes et aliénerait l'opinion publique. Il a suggéré que les nations du Sud-Est asiatique prennent l'initiative de négociations de paix. "Le moment est peut-être venu pour ces nations, a-t-il dit, de renouveler leur invitation aux autres nations asiatiques — communistes, non-communistes et neutres — pour réunir une conférence de paix asiatique". Il a estimé que le Vietcong devrait participer à la vie politique du Sud-Vietnam et que les Sud-Vietnamiens devraient "déterminer leur propre avenir, sans subir la coercition des Nord-Vietnamiens".

MORGAN

En été, en beauté, en liberté...
les vêtements sport de l'élégante!

Au prochain jour ensoleillé, optez pour une bonne partie de golf ou de tennis. Morgan vous propose ces tenues libres pour le golf et bien "bougeantes" pour le tennis. Hâtez-vous, venez faire votre choix.

Modes golf qui habillent comme un "T"

- A. Chemisier sans manches en coton piquette fleuri, emmanchures carrées et col cranté. Bleu turquoise/vert ou jaune/orange. 10 à 18. **10.00**
- B. Short Bermuda en coton/Dacron, lien cordon et cuir, braguette. Bleu turquoise ou jaune. 10 à 18. **13.00**
- C. Chemisier sans manches, coton piquette fleuri, emmanchures carrées, col cranté. Bleu turquoise/vert ou jaune/orange. 10 à 16. **10.00**

- D. Mini-jupe coton/Dacron, plis avant et dos, taille sans bande, glissière côté. Bleu turquoise ou jaune. 10 à 18. **15.00**
- E. Jupe portefeuille imprimée assortie, lien à la taille et poches. Bleu turquoise/vert ou jaune/orange. 10 à 16. **15.00**
- F. Robe de golf en coton piquette imprimée, glissière avant, poche, pli d'aisance avant. Bandeau de tête assorti. Bleu turquoise/vert ou jaune/orange. 10 à 16. (Magasin centre-ville seulement) **23.00**
- G. (Non représenté). Short Jamaica assorti, glissière côté. Bleu turquoise/vert ou jaune/orange. 10 à 16. **12.00**

Robes de tennis blanches, modèles classiques

- H. Modèle droit en sharkskin Arnel* ottoman cordé, fentes côtés, glissière dos et culotte de tricot. 10 à 18. **15.00**
- I. Robe droite en sharkskin d'Arnel*, taille longue et jupe à plis creux, glissière dos, culotte tricot de nylon. 10 à 18. **15.00**
- K. Corsage en sharkskin d'Arnel*, bouton-nage dos. 8 à 16. (Magasin centre-ville et Rockland seulement) **11.00**

- L. Combiné jupe et culotte à plis couchés et culotte à même en sharkskin d'Arnel*. 8 à 16. **15.00**
- M. Robe droite de tennis en sharkskin d'Arnel*, empiècement et culotte à même. 8 à 10. (tailles 10 à 16 aussi à Snowdon) **17.00**

* marque déposée

Téléphoner à 842-6261

A La Sportive, rayon 77, étage-mode... au 2e
Aussi aux succursales sauf Snowdon et sauf avis contraire.

HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9h.30 à 6 h.; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Dorval, Rockland et Boulevard, 9h.30 à 6h.; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.
Snowdon, 9 h. à 5 h. 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Téléphoner à 842-6261

